



**HAL**  
open science

# Jeanne Belle - Jean Reverdy : généalogie d'une famille oullinoise

Isolde Garrido Blanco

► **To cite this version:**

Isolde Garrido Blanco. Jeanne Belle - Jean Reverdy : généalogie d'une famille oullinoise. Histoire. 2023. dumas-04285597

**HAL Id: dumas-04285597**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04285597>**

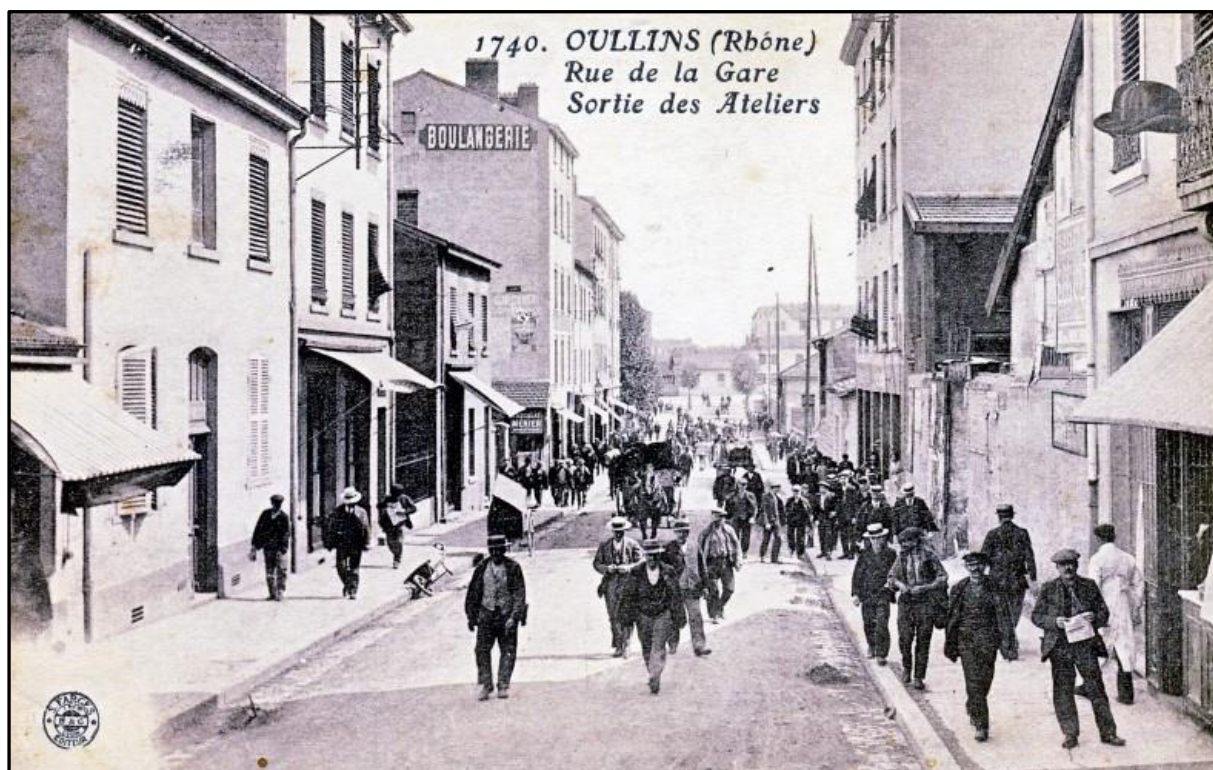
Submitted on 14 Nov 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0  
International License



## JEANNE BELLE – JEAN REVERDY

GENEALOGIE D'UNE FAMILLE OULLINOISE

ISOLDE GARRIDO BLANCO

SOUS LA DIRECTION DE STEPHANE COSSON

Diplôme universitaire de généalogie et d'histoire des familles

Promotion à distance – Année scolaire 2022-2023

Je soussignée, Isolde GARRIDO BLANCO, certifie que le contenu de ce mémoire est le résultat de mon travail personnel. Je certifie également que toutes les données, tous les raisonnements et toutes les conclusions empruntées à la littérature sont soit exactement copiés et placés entre guillemets dans le texte, soit spécialement indiqués et référencés dans une liste bibliographique en fin de volume. Je certifie enfin que ce document, en totalité ou pour partie, n'a pas servi antérieurement à d'autres évaluations, et n'a jamais été publié.

## Remerciements

Je remercie dans un premier temps, les archivistes qui m'ont toujours patiemment aidée dans mes recherches. Merci au personnel des archives départementales du Rhône ainsi que des archives municipales de Lyon et d'Oullins. Un grand merci également à la Société Généalogique du Lyonnais et du Beaujolais qui m'a permis d'avancer sur une situation complexe pendant mes recherches.

Dans un second temps, je remercie mes collègues de la promotion à distance pour l'entraide et le partage tout au long de la formation et pendant les recherches sur le mémoire. Je pense tout particulièrement à Aurélie, Candice, Chloé, Claude, Delphine, Eli, Gaëlle, Karine, Kitty, Lucille, Marie, Natacha et Sabrina.

Je remercie également les professeurs de l'université de Nîmes pour leurs cours et travaux dirigés et en particulier Jordi Mach qui m'a remis le pied à l'étrier en paléographie. J'ai beaucoup appris en peu de temps. Je remercie également M. Cosson qui m'a donné l'opportunité d'écrire ce mémoire et qui a su me guider dans les recherches parfois difficiles.

Enfin, je remercie les membres de ma famille pour leurs conseils, leur implication et leur patience.



# Sommaire

|   |      |
|---|------|
| Les consignes du mémoire                        | p.5  |
| Introduction                                    | p.6  |
| <br>  |      |
| 1. Etude des lieux : Oullins et Bessenay        | p.8  |
| 1.1 Oullins                                     | p.8  |
| 1.1.1 Géographie                                | p.8  |
| 1.1.2 Démographie                               | p.9  |
| 1.1.3 Toponymie                                 | p.10 |
| 1.1.4 Histoire                                  | p.10 |
| <br>  |      |
| 1.2 Bessenay : origine de la famille REVERDY    | p.12 |
| 1.2.1 Géographie                                | p.12 |
| 1.2.2 Démographie                               | p.13 |
| 1.2.3 Toponymie et héraldique                   | p.14 |
| 1.2.4 Histoire                                  | p.14 |
| <br>  |      |
| 2. Etude du couple principal                    | p.15 |
| 2.1 Anthroponymie BELLE et REVERDY              | p.15 |
| 2.2 Le mariage du couple                        | p.16 |
| 2.3 Origine et jeunesse du couple               | p.20 |
| 2.4 Vie de famille                              | p.25 |
| 2.5 Les métiers du textile au XIX siècle        | p.37 |
| 2.6 Décès des époux : succession                | p.39 |
| <br>  |      |
| 3. Etude de la descendance du couple            | p.43 |
| 3.1 L'enfant unique du couple : Benoîte REVERDY | p.43 |
| 3.1.1 Le mariage REVERDY-LIGONNET               | p.43 |
| 3.1.2 Vie du couple                             | p.43 |
| 3.1.3 Histoire immobilière                      | p.45 |
| 3.1.4 Vie professionnelle du couple             | p.46 |
| 3.1.5 Décès et succession                       | p.49 |
| <br>  |      |
| 3.2 Les petits-enfants du couple REVERDY-BELLE  | p.51 |
| 3.2.1 François Eugène LIGONNET, l'ainé          | p.51 |
| 3.2.2 Victorine LIGONNET, la benjamine          | p.51 |
| 3.2.2.1 Le mariage                              | p.52 |
| 3.2.2.2 La jeunesse de l'époux                  | p.54 |
| 3.2.2.3 Le parcours militaire de l'époux        | p.56 |
| 3.2.2.4 La vie de couple                        | p.59 |
| 3.2.3 Jenny Alexandrine LIGONNET, la cadette    | p.62 |

|  |       |
|--|-------|
| 3.3 Les arrière-petits-enfants du couple REVERDY-BELLE | p.64  |
| 3.3.1 Robert Jules François HONNORAT                   | p.64  |
| 3.3.1.1 Naissance et enfance                           | p.64  |
| 3.3.1.2 Le parcours militaire                          | p.64  |
| 3.3.1.3 Mariage et vie de famille                      | p.66  |
| 3.3.1.4 Le décès                                       | p.68  |
| 3.3.2 Auguste Maurice HONNORAT                         | p.68  |
| 3.3.2.1 Naissance et enfance                           | p.68  |
| 3.3.2.2 La carrière militaire                          | p.68  |
| 3.3.2.3 Mariage et vie de famille                      | p.71  |
| 3.3.2.4 Le décès                                       | p.72  |
| <br>   |       |
| 4. Etude des ascendants du couple                      | p.72  |
| 4.1 Mathieu REVERDY et Etiennette BLEIN                | p.73  |
| 4.2 Jean Baptiste REVERDY et Jeanne FONTROBERT         | p.78  |
| 4.3 Jean REVERDY et Jeanne GOUTENOIRE                  | p.82  |
| 4.4 Léonard REVERDY et Marguerite ZACHARIE             | p.88  |
| 4.5 Benoît REVERDY et Gabrielle LARDELLIER             | p.90  |
| 4.6 Jean REVERDY et Benoîte MOUCHETANT                 | p.94  |
| <br>   |       |
| Conclusion   | p.98  |
| <br>   |       |
| Sources  | p.99  |
| <br>   |       |
| Bibliographie  | p.103 |
| <br>   |       |
| Sitographie  | p.104 |
| <br>   |       |
| Annexes  | p.105 |

## Consignes du mémoire

La rédaction de ce mémoire est l'aboutissement du Diplôme Universitaire en Généalogie et Histoire des Familles.

Il s'agit de rédiger une étude généalogique d'une centaine de pages maximum, à partir d'un couple de référence marié entre 1833 et 1842. Il est possible de travailler sur sa propre famille ou sur un couple choisit au hasard.

Pour cela il faut :

- Traiter les branches ascendante et descendante agnatiques, c'est à dire la ligne reliant de père en fils les porteurs d'un même nom.
- Présenter le couple principal, ses frères et sœurs.
- Remonter le plus loin possible dans le temps en présentant pour chaque génération, le couple, le conjoint, les parents et frères et sœurs du conjoint ainsi que les enfants.
- Descendre le plus bas possible jusqu'à la limite légale, en procédant de la même manière que pour les ascendants.
- Présenter dans les règles de la transcription, les actes insérés intégralement dans ce mémoire.
- Présenter l'histoire de la commune principale.
- Présenter au moins un document de chaque type : cadastre, recensement, notaire, armée, hypothèque, succession, état civil, archives religieuses.
- Mentionner impérativement toutes les sources et toutes les côtes.

## Introduction

L'écriture de ce mémoire a débuté à partir d'un couple marié en 1842 dans la commune d'Oullins. Il est la clé de départ dans mes recherches des descendants puis des ascendants. J'ai choisi un couple dans ma commune de résidence car il aurait été hasardeux de faire la généalogie sur ma famille. En effet, ma branche paternelle est espagnole et ma branche maternelle est belge. Cela m'aurait obligée à faire de nombreux déplacements à l'étranger et à maîtriser le catalan et le flamand.

Nous savons à quel point effectuer des recherches généalogiques nécessitent de nombreuses heures de travail, et ce mémoire est l'occasion pour moi d'approfondir mes connaissances en généalogie afin de pouvoir ensuite me lancer dans les recherches de mes ancêtres.

Mon choix s'est porté sur le couple Jean REVERDY et Jeanne BELLE. En effet, en consultant les tables décennales des mariages sur la commune d'Oullins, j'ai été attirée par le nom de famille de l'épouse. Il se sont mariés en 1842. C'est donc en accord avec la consigne du mémoire.

L'étude généalogique d'une famille, portant sur plus de trois siècles, m'amène à me demander en quoi cette micro-histoire permet d'illustrer des phénomènes plus globaux du passage du monde rural au monde ouvrier.

Ce travail débutera par une mise en contexte, à la fois géographique et historique, afin de situer le cadre de vie de la famille étudiée. J'orienterai ensuite la recherche sur le couple Jean REVERDY – Jeanne BELLE. Je m'intéresserai à leur couple, à leurs enfants ainsi qu'à leur patrimoine et leur métier. Puis, je présenterai la lignée ascendante agnatique avant de terminer par la présentation des recherches concernant les descendants de ce couple.

« Ces papiers, ces parchemins laissés là depuis longtemps ne demandaient pas mieux que de revenir au jour. Ces papiers n'étaient pas des papiers, mais des vies d'hommes... » **Jules Michelet (1798-1874)**

# 1. Etude des lieux : Oullins et Bessenay

Tout d'abord, je vais présenter rapidement la commune d'Oullins. C'est là que le couple, choisi au hasard, se marie. L'épouse, Jeanne Belle est d'ailleurs originaire de cette commune. Ce n'est pas le cas de Jean REVERDY qui est né dans une commune voisine. Il s'est déplacé dans cette commune pour célébrer son mariage. Les époux vivent à Oullins jusqu'à leurs décès. Ensuite, je présenterai le village de Bessenay car c'est dans ce village que je retrouve les plus anciennes générations de REVERDY.

## 1.1 Oullins

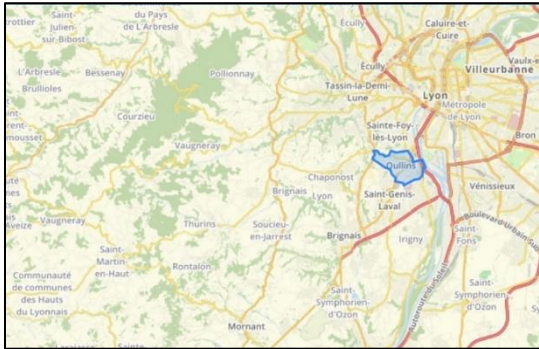
### 1.1.1 Géographie

En aval de Lyon, sur la rive droite du Rhône, après quelques kilomètres de terres plates, on trouve des pentes assez raides. Il s'agit d'avancées du Massif central. Ces côteaux coupés notamment par la vallée de l'Yseron forment les pays du « plateau lyonnais ».

La commune d'Oullins est située à six kilomètres de Lyon au confluent du Rhône et de l'Yseron. Elle occupe une bande étroite de terrains alluviaux déposés par les deux cours d'eau. L'atlas cadastral dressé en 1822 précise sa superficie qui est d'environ 1000 hectares. Cette superficie est réduite de moitié lorsque le hameau de Pierre Bénite est devenu une commune indépendante en 1868.

Le long du Rhône se trouve une grande zone marécageuse que l'on nomme les saulées. Cette large bande marécageuse est dominée par des côteaux propices aux cultures.



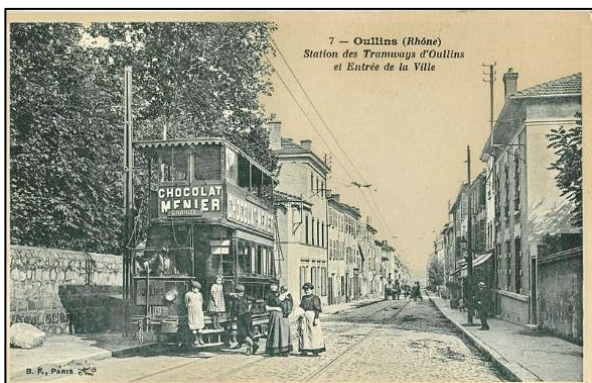


La ville d'Oullins est aujourd'hui située dans le département Rhône, au sud-ouest de Lyon. Elle est voisine des communes suivantes : Sainte-Foy-lès-Lyon, Chaponost, Saint-Genis-Laval.

Au XIX<sup>ème</sup> siècle, le bourg s'étirait le long de la route reliant Lyon à Saint Etienne.

### Vues anciennes d'Oullins :

Grande rue



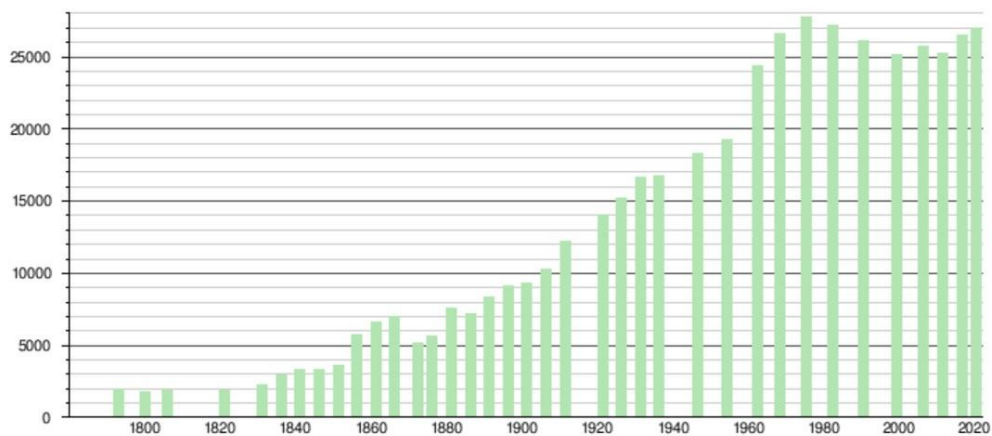
Le pont d'Oullins enjambant l'Yzeron



### 1.1.2 Démographie

#### Nombre d'habitants dans la commune d'Oullins :

Histogramme de l'évolution démographique



Sources : base Cassini de l'EHESS et base Insee.

En 1793, Oullins compte 2000 habitants. En 1800, le nombre d'habitants tombe à 1760. Cela est sans doute dû à la période trouble de la Révolution. Les populations rurales se sont tournées vers les villes. Oullins n'échappe pas à ce phénomène. Une partie des habitants s'est sans doute installée à Lyon. Ensuite, à partir de 1806, la population n'a cessé d'augmenter. Cette augmentation arrive en même temps que l'industrialisation du secteur. Le besoin en main d'œuvre est alors très important.

### 1.1.3 Toponymie

L'orthographe est passée par de nombreuses variantes au cours des siècles.

Ce fut d'abord Aulanium en latin médiéval (843-853) qui signifiait « villa d'Aulanius » ou « villa d'Aulania ». Puis l'ancien français a fait son œuvre : on trouve Aulin, Aulyns et Aulins en (1297). Le moyen français apporte d'autres variantes Oulino, Ulino, Ullino et Ullins en (1370), puis Oulins et **Oullins** en (1393).

La ville connaîtra encore les variantes Ulins, Ulin, Hulin, Heullain, Olins, Oulain dans son histoire avant d'avoir enfin Ullins puis de nouveau **Oullins** en (1789)

### 1.1.4 Histoire

A son début primitif, Oullins n'était qu'une simple grange ou maison de campagne qui faisait partie intégrante du patrimoine de l'Eglise de Lyon. Les comtes de Saint Jean possédaient les terres d'Oullins et nommaient des officiers pour y administrer la justice et maintenir les droits du Chapitre de Saint Jean.

Pendant le Moyen Age, la seigneurie d'Oullins appartient à l'archevêché de Lyon qui la conserva jusqu'à la Révolution de 1789 même si ces terres ont été un moment aliénées. En effet, en 1577, Thomas de Gadagne, issue d'une famille florentine, seigneur de Beauregard acheta la terre d'Oullins. Durant le Moyen Age, le territoire d'Oullins était couvert de bois et forêts sur les hauteurs et de marécages et de saulaies tout au long du Rhône et de la rivière de L'Yzeron traversant les terres. La paroisse ne comptait que 20 feux (familles) en 1480.

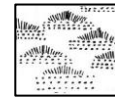
Vers 1700, les trois-quarts des terres sont couvertes de vignes. Les quelques terres labourables sur lesquelles les habitants cultivent du froment et du seigle ne suffit pas à nourrir toute la



population. On trouve également quelques maigres vergers. Les cultivateurs vendent leurs fruits et légumes à Lyon. La principale récolte est celle du raisin pour la fabrication du vin.



Légende :



Marécages



Vignes

Carte Cassini, feuille n°87, 1760-1761

Dès le XVI<sup>e</sup> siècle, le séjour des riches bourgeois dans leur maison d'Oullins contribue au développement de cette paroisse. L'artisanat se développe peu à peu dès l'époque moderne : boucher, tailleur d'habits, maçon, charpentier, tonnelier, perruquier, tisserand, charretier, etc. Au XIII<sup>e</sup> siècle, les premières industries s'établissent au bord du Rhône : entrepôts, four à chaux, verrerie, moulins, manufactures d'indiennes. A la veille de la révolution, la paroisse compte 900 habitants. Les habitants sont presque tous cultivateurs, vigneron ou laboureurs.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, le changement intervient avec la révolution industrielle. En effet, les ateliers présents dans la ville d'Oullins attirent une nombreuse population ouvrière : fabrication de locomotives, carrières, verreries, tanneries, abattoirs, etc. La population augmente considérablement. La plus grande industrie de la ville est l'entreprise PLM (compagnie ferroviaire privée) qui emploie énormément d'ouvriers et a marqué l'histoire et l'évolution sociale de la ville.

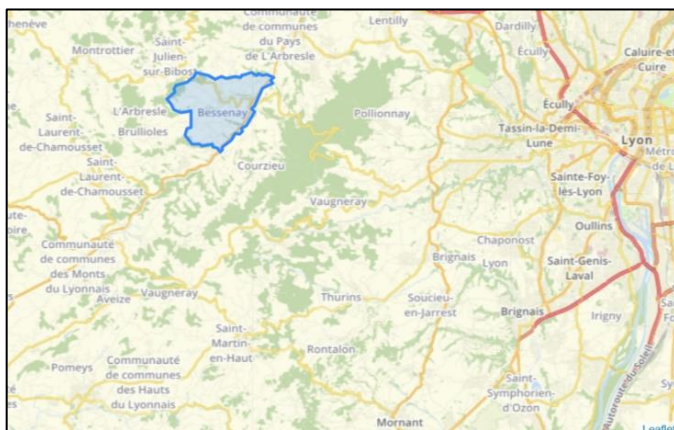
Après la Seconde Guerre mondiale, marquée par une résistance incarnée par le maire Claude Jordery, la ville s'enrichit de trois pôles culturels : le théâtre de la Renaissance, la bibliothèque municipale et la MJC.

La fermeture des ateliers SNCF en 1989 bouleverse la vie de la commune. Mais au début des années 2000, Oullins entreprend une reconversion économique et urbaine : la médiathèque La Mémo ouvre en 2010, la Grande rue est entièrement rénovée en 2012 et le métro reliant Oullins à Lyon arrive en 2013.

## 1.2 Bessenay : origine de la famille REVERDY

### 1.2.1 Géographie

Bessenay est située en bordure de la vallée de la Brévenne à 30 km à l'ouest de Lyon et à 25 km d'Oullins. Bessenay, dont la base orientale est baignée par la Brévenne, a une altitude maximum de 558 mètres.



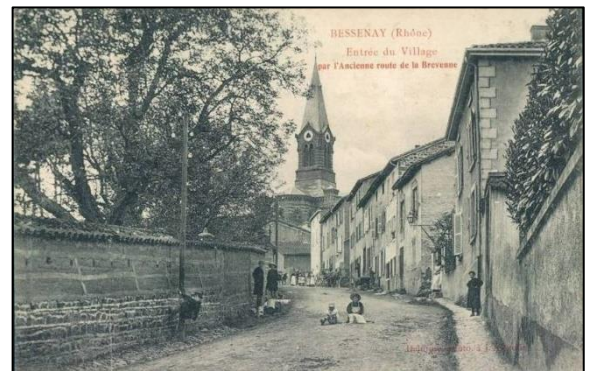
Bessenay est aujourd'hui une commune rurale avec une grande partie de son territoire dédié à l'agriculture. Cela était déjà le cas au XVIIe siècle.



Carte Cassini, feuille n°87, 1760-1761

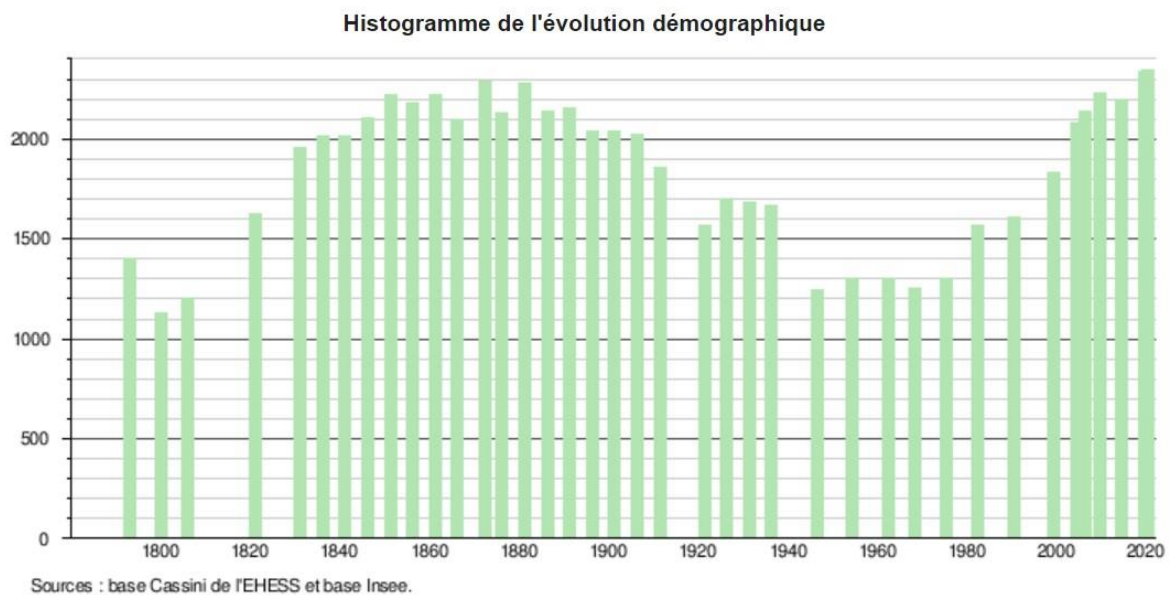
Au XIX siècle, son sol produit des vignes, des arbres fruitiers et des céréales, et son industrie est spécialisée dans le tissage de la soie.

Carte postale du village de Bessenay :



Ancienne vue aérienne

### 1.2.2 Démographie



La population de Bessenay n'a jamais dépassé 3 000 habitants. Elle a été en constante augmentation jusqu'à la fin du XIXe siècle. Ensuite le nombre d'habitants a chuté. Cela est sans doute dû aux deux conflits mondiaux puis à l'exode rural. Les ruraux vont en ville pour trouver du travail. La population remonte depuis les années 2000.



### 1.2.3 Toponymie et héraldique

L'étymologie du mot Bessenay n'est pas clairement établie. Ce nom pourrait dériver du mot latin « Bessenacus » vient certainement du celte « bosch » qui veut dire bois et « nay » que l'on peut traduire par habitation ou pays. Il pourrait tout aussi bien venir du mot celte « bettio » qui désigne le bouleau auquel on n'aurait rajouté la particule en qui aurait un sens de dépendance.



Ancien écu (1880)



Ecu actuel (créé en 1991).

Bessenay a décidé de changer son armoirie car l'ancien n'était pas correct du point de vue héraldique.

L'écu actuel : De sinople au chevron d'or, soutenu d'une chapelle du même, ouverte et ajourée de sable ; au chef d'or chargé de trois tourteaux de gueules a été homologué par le conseil départemental d'héraldique du Rhône.

Les trois tourteaux de gueules évoquent la culture de la cerise, le champ de sinople l'agriculture, le chevron d'or la protection d'une maison fortifiée et enfin, la chapelle de Ripan.

### 1.2.4 Histoire

En date du 6 mai 889, le cartulaire de Savigny mentionne le village de Bessenay et pendant longtemps le village dépend de cette Abbaye. A cette même époque, Bessenay est aussi le chef-lieu d'une justice seigneuriale. A partir du XV<sup>ème</sup> siècle, ce seigneur réside au château du Mas. Il s'agit d'une maison forte du XV<sup>e</sup> siècle.



Château du Mas, photographie personnelle

Jusqu'à la révolution, Bessenay fait partie de la paroisse de Courzieu. La révolution amena la suppression de la justice seigneuriale et Bessenay devint commune.

En 1790, Bessenay devient même canton avec les communes de Brullioles, Brussieu, Montrottier, St Julien sur Bibost, Longessaigne et Villechenève.


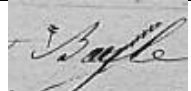
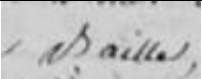
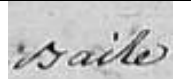
En 1801, le canton fut supprimé et ces communes furent rattachées aux cantons de St Laurent de Chamousset et de L'Arbresle.

## **2. Etude du couple principal : Jeanne BELLE et Jean REVERDY**

### **2.1 Anthroponymie BELLE et REVERDY :**

J'ai débuté mes recherches en m'intéressant à l'origine des deux noms de famille de mon couple de départ.

L'épouse se nomme BELLE. Belle est un ancien surnom expressif évoquant sans doute une qualité physique. Ce surnom est devenu un patronyme. Lors de mes recherches, j'ai très souvent croisé ce nom mais avec beaucoup de modifications orthographiques. La transcription écrite de ce nom prononcé à l'oral a pris plusieurs formes.

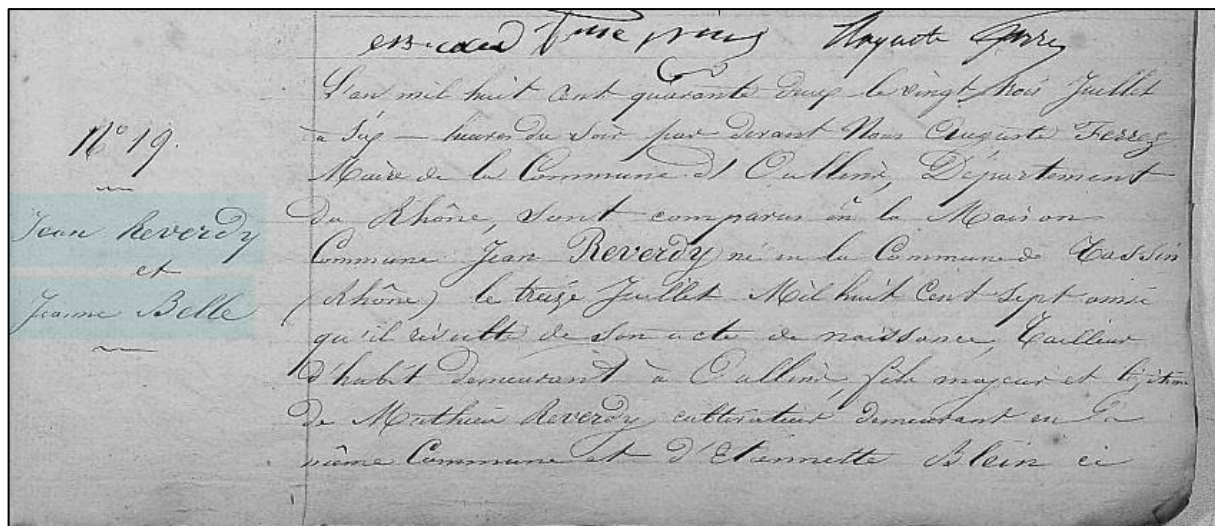
|        |   |       |   |
|--------|---|-------|---|
| Belle  |  | Bayle |  |
| Baille |  | Baile |  |

A cause de ce phénomène, j'ai rencontré des difficultés pour travailler sur la branche de l'épouse. J'ai donc laissé cette branche de côté pour me consacrer à la branche de l'époux.

L'époux se nomme REVERDY. Il s'agit d'un nom de famille dérivé du verbe reverdir qui, en ancien français, avait plusieurs sens figurés. Reverdir pouvait signifier maltraiter, assommer mais pouvait aussi dire rajeuni. Reverdy pouvait donc être un surnom donné pour mettre en valeur un trait de caractère ou une caractéristique physique. Enfin, Reverdy est aussi un nom de hameau et de domaine dans la région lyonnaise.

## 2.2 Le mariage du couple

Le mariage de Jeanne Belle et de Jean REVERDY s'est déroulé le 23 juillet 1842 à la mairie d'Oullins. Voici l'acte découvert dans les archives de l'Etat civil d'Oullins<sup>1</sup>.



<sup>1</sup> AD69 4 E 3784, acte n°19

présent et consentant futur époux de l'une, c'est  
Et de Jeanne Belle née en la Commun  
de Cullin le dix-neuf mil huit cent dix-neuf  
comme il est constaté par son acte de naissance survenue  
en son domicile à Cullin fille majeure de Sébastien  
de Dupont père, Belle décédée à Lyon le trois septembre  
mil huit cent trente deux et de Benoîte Grassmiller  
aussi décédée à Lyon le seize novembre mil huit cent  
trente deux comme il est constaté par leur acte de  
Vices, future épouse d'autre part

Les parties nous ont déclaré sous la foi de Serment  
que les aïeux paternels et maternels sont également  
décédés, cette déclaration a été affirmée par les quatre  
témoins de l'acte de mariage des futurs époux

Lesquels nous ont requis de procéder à la  
célébration du mariage projeté entre eux et dont  
les publications ont été faites en cette Commun  
le Dimanche Envié et dix juillet courant;  
aucune opposition au dit mariage ne nous ayant  
été signifiée et faisant droit à leur requête  
après avoir conformément à l'art 17 du Code Civil  
Prené lecture de toutes les pièces ci dessus mentionnées  
et du Chapitre VI Du titre du Code Civil intitulé  
Du Mariage, avons demandé au futur époux  
et au futur épouse s'ils veulent se prendre  
pour mari et pour femme Chacun d'eux  
ayant répondu affirmativement et affirmé sous  
Serment au nom de la loi que Louis Jean  
Reverdy et Jeanne Belle sont unis par  
le Mariage et de tout le monde de droit act en  
présence des Sieurs Hippolyte Couvillet âgé de  
soixante six ans, Perreguier demeurant à Cullin  
Antoine Jariéot âgé de trente sept ans institutions  
Jerome Boucharlat âgé de trente huit ans Cordomin  
et Pierre Boucharlat âgé de soixante neuf ans le dernier  
demeurant également à Cullin, lesquels après que toutes  
les en a aussi été fait sont signés avec nous et les  
parties contractantes nous le mode de l'époux

non l'époux, ni le Sr Boucharlat père qui ont  
déclaré au serment signés de l'époux,

14/10  
1869  
Hippolyte Couvillet  
Jerome Boucharlat  
Antoine Jariéot  
Pierre Boucharlat  
Matthieu Reverdy Jean Reserdi  
Auguste Gasse

Transcription :

|    |  |
|----|--|
|    | N°19<br>Jean Reverdy<br>Et<br>Jeanne Belle                 |
| 1  | L'an mil huit cent quarante-deux, le vingt-trois juillet   |
| 2  | à six heures du soir, par devant nous Auguste Ferrer       |
| 3  | maire de la commune d'Oullins, département                 |
| 4  | du Rhône , sont comparus en la maison                      |
| 5  | commune  |
|    | Jean Reverdy, né en la commune de Tassin                   |
| 6  | (Rhône) le treize juillet mil huit cent sept ainsi         |
| 7  | qu'il résulte de son acte de naissance, tailleur           |
| 8  | d'habit demeurant à Oullins, fils majeur et légitime       |
| 9  | de Mathieu Reverdy, cultivateur demeurant en la            |
| 10 | même commune et d'Etienne Blein, ci                        |
| 11 | présent et consentant futur époux d'une part               |
|    | Et dem[ois]elle Jeanne Belle, née en la commune            |
| 12 | d'Oullins le dix mars mil huit cent dix neuf               |
| 13 | comme il est constaté par son acte de naissance, ouvrière  |
| 14 | en soie demeurant à Oullins, fille majeure et légitime     |
| 15 | de défunt Pierre Belle décédé à Lyon le trois septembre    |
| 16 | mil huit cent trente deux et de Benigne Gromollard         |
| 17 | aussi décédée à Lyon le seize novembre mil huit cent       |
| 18 | trente deux comme il est constaté par leurs actes de décès |
| 19 | future épouse d'autre part.                                |
| 20 |  |
| 21 | Les parties nous ont déclaré sur la foi du serment         |
| 22 | que les aïeux paternels et maternels sont également        |
| 23 | décédés. Cette déclaration a été affirmée par les quatre   |
| 24 | témoins de l'acte de mariage des futurs époux.             |
|    |  |
| 25 | Lesquels nous ont requis de procéder à la                  |
| 26 | Célébration du mariage projeté entre eux et dont           |
| 27 | Les publications ont été faites en cette commune           |
| 28 | Les dimanches trois et dix juillet courant.                |
| 29 | Aucune opposition audit mariage ne nous ayant              |
| 30 | été signifiée et faisant droit à leur réquisition          |
| 31 | après avoir conformément à l'art[icle] 75 du code civil    |
| 32 | donné lecture de toutes les pièces ci-dessus mentionnées   |
| 33 | et du chapitres VI du titre du code civil intitulé         |
| 34 | du mariage, avons demandé au futur époux                   |
| 35 | et à la future épouse s'ils veulent se prendre             |
|    | pour mari et pour femme. Chacun d'eux                      |



|    |  |                   |                |
|----|--|-------------------|----------------|
| 36 | ayant répondu séparément et affirmativement,               |                   |                |
| 37 | déclarons au nom de la loi que sieur Jean                  |                   |                |
| 38 | Reverdy et d[emois]elle Jeanne Belle sont unis par         |                   |                |
| 39 | le mariage et de tout ce avons dressé acte en              |                   |                |
| 40 | présence des sieurs Hyppolite Trouillet, âgé de            |                   |                |
| 41 | soixante six ans, perruquier demeurant à Oullins,          |                   |                |
| 42 | Antoine Jaricot, âgé de trente-sept ans, instituteur,      |                   |                |
| 43 | Jérôme Boucharlat, âgé de trente-huit ans, cordonnier      |                   |                |
| 44 | et Pierre Boucharlat, âgé de soixante-neuf ans, cordonnier |                   |                |
| 45 | demeurant également à Oullins ; lesquels après que lecture |                   |                |
| 46 | leur en a aussi été faite, l'ont signé avec nous et les    |                   |                |
| 47 | parties contractantes, non la mère de l'époux              |                   |                |
| 48 | non l'épouse, ni le s[ieur] Boucharlat Pierre qui ont      |                   |                |
| 49 | déclaré ne savoir signé de ce requis.                      |                   |                |
| 50 |  |                   |                |
|    | Jaricot.   | Matthieu Reverdy. | Jean Reverdi.  |
| 51 | Trouillet.   | Boucharlat.       | Auguste Ferrer |
| 52 |  |                   |                |

Grâce à cet acte de mariage, j'obtiens plusieurs renseignements importants pour débiter les recherches.

L'épouse est originaire de la commune d'Oullins alors que l'époux est né à Tassin, commune limitrophe. Cependant, celui-ci vit à Oullins avec ses parents. Les parents de Jean REVERDY sont toujours vivants alors que ceux de Jeanne BELLE sont décédés lorsqu'elle avait 13 ans.

Je découvre aussi les métiers exercés par les personnes citées dans l'acte. Tout d'abord les époux travaillent dans le domaine du textile : tailleur d'habit et ouvrière en soie. Les parents de l'époux sont cultivateurs. Enfin les témoins sont cordonniers, perruquier et instituteur. Les témoins ne semblent pas avoir de liens familiaux avec les mariés.

Les signatures à la fin de l'acte montrent que l'époux et son père savent écrire même si la signature du fils semble moins fluide. D'ailleurs, le fils n'orthographe pas son nom de la même manière que son père. Ceci laisse à penser que le Jean REVERDY écrit peu. De plus, l'épouse Jeanne BELLE ne signe pas l'acte comme cela est mentionné « non la mère de l'époux, non l'épouse, ni le s[ieur] Boucharlat Pierre qui ont déclaré ne savoir signer ».

Grâce à ces premières informations sur mon couple de départ, j'oriente mes recherches sur l'ascendance du couple.

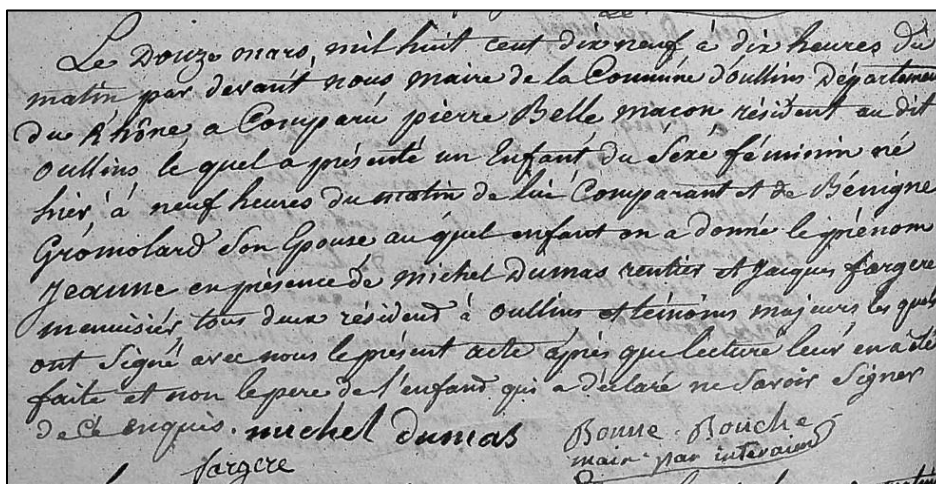
## 2.3 Origine et jeunesse du couple

Je commence par chercher les actes de naissances des deux époux. Pour cela je consulte l'état civil de la ville d'Oullins et de Tassin.

### Jeanne Belle :

Je retrouve l'acte de naissance de Jeanne BELLE. Comme je connais la date de naissance exacte, le 12 mars 1819 et le lieu, je cherche directement le registre d'état civil de la commune d'Oullins pour 1819<sup>2</sup>. Grâce à la table alphabétique présente dans le registre, je trouve facilement la trace de Jeanne BELLE. La date diffère cependant de celle notée sur l'acte de mariage mais les noms des parents sont identiques. J'ai donc la confirmation qu'il s'agit bien de la même personne.

### Acte de naissance :



Le douze mars, mil huit cent dix-neuf à dix heures du matin par devant nous maire de la Commune d'Oullins Département du Rhône a comparu Pierre Belle, maçon résidant au dit Oullins, le quel a présenté un enfant de Sexe féminin né hier à neuf heures du matin de lui Comparant et de Benigne Gromolard son épouse, au quel enfant on a donné le prénom Jeanne, en présence de Michel Dumas rentier et Jacques Forgère menuisier tous deux résidant à Oullins et témoins majeurs les quels ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite et non le père de l'enfant qui a déclaré ne savoir signer de ce enquis. Michel Dumas Bonne Bouche  
Forgère maire par intérim

### Transcription :

Le douze mars mil huit cent dix-neuf à dix heures du matin, par devant nous maire de la commune d'Oullins, département du Rhône a comparu Pierre Belle, maçon résidant au dit Oullins, lequel a présenté un enfant de sexe féminin, né hier à neuf heures du matin de lui comparant et de Benigne Gromolard, son épouse ; auquel enfant on a donné le prénom Jeanne, en présence de Michel Dumas rentier et Jacques Forgère

<sup>2</sup> AD69 4 E 3779, acte n°19, f°14-16.

menuisier, tous deux résidents à Oullins et témoins majeurs, lesquels ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite et non le père de l'enfant qui a déclaré ne savoir signer.

De ce enquis.

Michel Dumas. Bonne Bouche, maire par intérim.

Forgère.

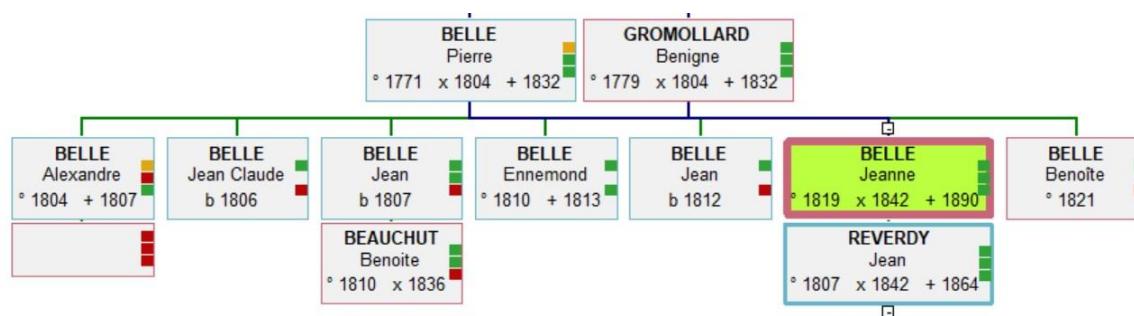
### L'enfance de Jeanne BELLE :

Jeanne Belle naît à Oullins d'un père maçon. Celui-ci décède le 4 septembre 1832 à l'âge de 62 ans. La mère Benigne GROMOLARD décède deux mois après son époux, le 17 novembre 1832. Elle est alors âgée de 52 ans. Tous deux meurent à l'hôtel Dieu à Lyon car ce sont des membres du personnel qui viennent déclarer leurs décès en mairie<sup>3</sup>. C'est le grand hôpital de la ville qui accueille les malades. Je décide de chercher dans les registres de décès des hospices civils de Lyon pour connaître la cause de leur décès. Malheureusement, les registres sont lacunaires et il manque les années 1822 à 1832. Lorsque ses parents meurent, Jeanne est seulement âgée de 13 ans.

### La fratrie de Jeanne BELLE :

Afin de retrouver les frères et sœurs de Jeanne BELLE, je décide de rechercher l'acte de mariage des parents. Je trouve cet acte de mariage sur la commune d'Oullins en 1804. Les parents se marient le 4 floréal an XII (24 avril 1804). Afin de trouver tous les enfants du couple, j'épluche les tables décennales des naissances à partir de 1804 sur pour la commune d'Oullins.

Pierre BELLE et Benigne GROMOLARD ont 7 enfants :



<sup>3</sup> AM Lyon 2 E 269.

Je remonte les années jusqu'en 1832. Je m'arrête à cette date car la mère décède cette année-là à l'âge de 53 ans

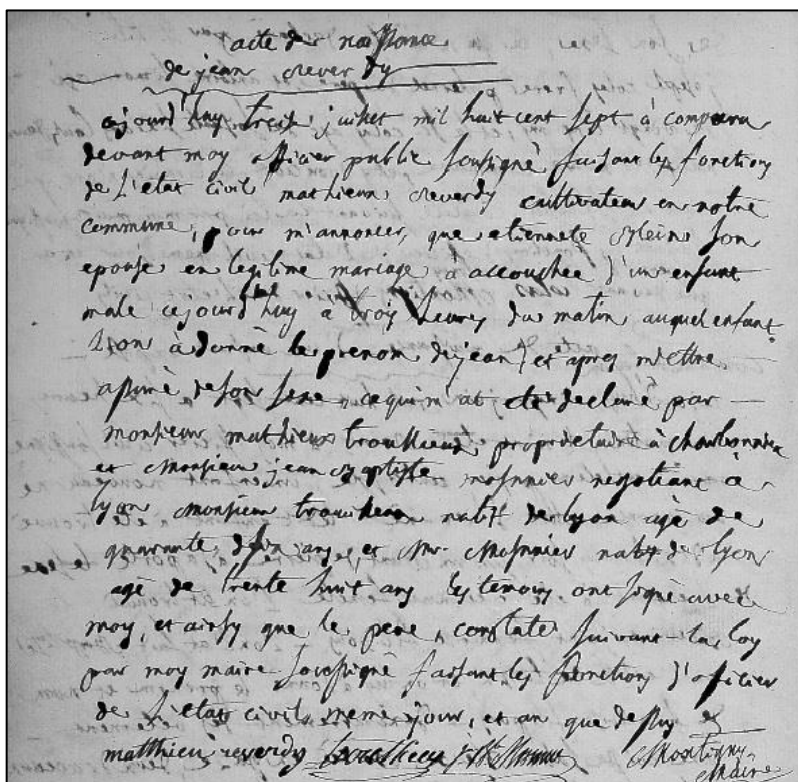
Jeanne est l'avant dernier enfant de la famille. Le couple a perdu 3 enfants en bas-âge. Ces trois enfants sont décédés avant l'âge de 3 ans. Lorsque Jeanne naît, seuls deux enfants sont encore vivants : Jean Claude et Jean. Elle n'a donc pas connu Alexandre, le premier Jean et Ennemond. Sa petite sœur, Benoitte à 2 ans de moins que Jeanne. Elle est donc également mineure lorsque les parents décèdent. Il faudrait rechercher ce qu'elles deviennent lors du décès des parents. Sont-elles prises en charge par des frères plus âgés ou sont-elles placées en tant que bonne ?

### Jean Reverdy :

Je procède de la même façon pour retrouver l'acte de naissance de Jean REVERDY. Je connais le lieu de naissance, Tassin et la date exacte, le 13 juillet 1807 grâce à l'acte de mariage.

La table alphabétique présente dans le registre d'Etat civil de Tassin pour l'année 1807 me permet de retrouver l'acte de naissance de Jean REVERDY<sup>4</sup>.

### Acte de naissance :



<sup>4</sup> AD69 4 E 4970

## Transcription

Acte de naissance

de Jean Reverdy

Ce jourd'huy, treize juillet mil huit cent sept a comparu devant moy, officier public soussigné faisant les fonctions de l'état civil Mathieu Reverdy, cultivateur en notre commune, pour annoncer que Etiennete Blein son épouse en légitime mariage a accouchée d'un enfant mâle ce jourd'huy à trois heures du matin ; auquel enfant on a donné le prénom de Jean, ce qui a été déclaré par monsieur Mathieu Trouilleux, propriétaire à Charbonnière et monsieur Jean Baptiste Mosnnier négociant à Lyon. Monsieur Trouilleux, natif de Lyon âgé de quarante sept ans et m[onsieu]r Mosnnier, natif de Lyon âgé de trente huit ans, ses témons ont signé avec moi et aussy que le prère constate suivant la loy par moy maire soussigné faisant les fonctions d'officier de l'état civil même jour et an que dessus.

Matthieu Reverdy. Trouilleux. J.B. Mosnnier Montagny, maire.

### Jeunesse de Jean REVERDY :

Grâce à cet acte, le nom des parents de Jean REVERDY, à savoir Matthieu REVERDY et Etiennette BLEIN est confirmé. En comptant les mois entre le mariage des parents et la naissance de leur enfant, il n'y a que 8 mois d'intervalle. L'enfant a-t-il été conçu juste avant le mariage ou est-il né prématurément ?

Les témoins de cet acte de naissance ne sont pas de la même catégorie sociale que le père. S'agit-il de personnes propriétaires des terres sur lesquelles le père, Matthieu REVERDY travaille en tant que cultivateur ? Je laisse cette question en suspens. Je tenterai d'y répondre plus tard.

Jean REVERDY naît dans la paroisse de Tassin. Il s'agit d'une paroisse agricole également située à environ 8 km de la paroisse d'Oullins. Les parents de Jean REVERDY devaient sans doute travailler sur une propriété en tant que cultivateur.



Carte Cassini, feuille n°87, 1760-1761.

### Fratrie de Jean REVERDY

Afin de retrouver les frères et sœurs de Jean REVERDY, je décide également de rechercher l'acte de mariage des parents. Je trouve cet acte de mariage sur la commune de Tassin en 1806. Les parents se marient le 10 novembre 1806<sup>5</sup>. Afin de trouver tous les enfants du couple, j'épluche les tables décennales des naissances à partir de 1807 pour la commune de Tassin. Jean REVERDY est le premier enfant du couple. Je remonte les années jusqu'en 1835. Je m'arrête à cette date car la mère était âgée de 54 ans. En effet, grâce à l'acte de mariage des parents de Jean REVERDY je connais la date de naissance de la mère, Etienne BLEIN (19

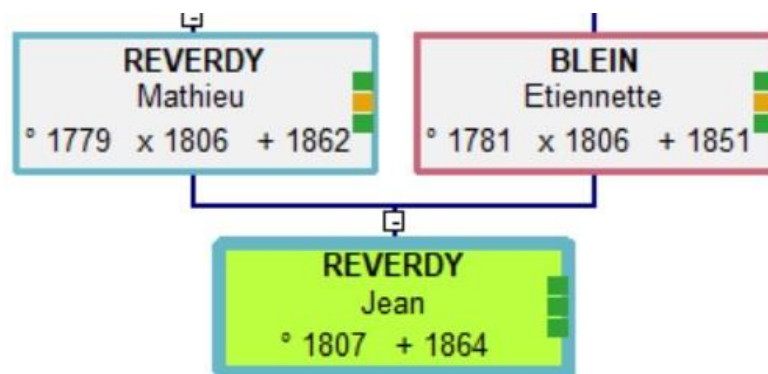
---

<sup>5</sup> AD69 4 E 4972, f°6



janvier 1781). Je peux donc facilement estimer l'âge de la ménopause et donc l'âge auquel elle ne peut plus avoir d'enfant.

Ne trouvant aucun autre enfant, je suppose que la famille REVERDY a bougé sans doute pour le travail. Comme il est indiqué sur l'acte de mariage de Jean REVERDY, ses parents demeurent sur la commune d'Oullins. Je décide alors de faire une battue dans les tables décennales des naissances entre 1807 et 1835 sur cette même commune. Encore une fois, je ne trouve aucun REVERDY né dans cette commune. Jean REVERDY semble être le seul enfant de la famille.



## 2.4 Vie de famille

### Le Contrat de mariage :

D'après, l'acte de mariage, un contrat de mariage a été passé chez maître Charles Etienne GAYET le 2 juillet 1842 à Saint Genis Laval. Cette commune est voisine d'Oullins. Ayant le nom du notaire ainsi que le lieu de l'office notarial et la date précise de l'acte, je cherche directement le contrat de mariage dans les minutes de ce notaire<sup>6</sup>.

---

<sup>6</sup> AD69 3E 26319

En faveur de ce mariage, les futurs époux  
 voulant se donner des preuves de leur amitié, se  
 font donation mutuelle en cas de survie et au  
 survivant des deux, de tous leurs biens présents et à  
 venir ; c'est-à-dire que le survivant recueillera en  
 toutes propriétés et revenus la généralité de ses biens  
 de toute nature que délaissera le prémourant, en  
 quoi qu'il consistant ou pouvant consister alors  
 et en quelque lieu qu'ils se trouvent situés.  
 Laquelle donation se trouvera réduite à  
 la moitié dont un quart en toute propriété et  
 jouissance et un autre quart en usufruit seulement  
 dans le cas où au décès du prémourant de  
 l'un d'eux il existeroit un ou plusieurs enfants  
 naturels de cette union.  
 Comme encore cette donation comprend  
 même la jouissance de la moitié de la réserve  
 légale au profit des ascendants si toutefois ils  
 survivent au futur époux.

Transcription :

En faveur de ce mariage, les futurs époux  
 voulant se donner des preuves de leur amitié, se  
 font donation mutuelle en cas de survie et au  
 survivant des deux, de tous leurs biens présents et à  
 venir ; c'est-à-dire que le survivant recueillera en  
 toutes propriétés et revenus, la généralité ses biens  
 de toute nature que délaissera le prémourant en  
 quoi qu'il consistant ou pouvant consister alors  
 et en quelque lieux qu'ils se trouvent situés.  
 laquelle donation se trouvera réduite à  
 la moitié dont un quart en toute propriété et  
 jouissance et un autre quart en usufruit seulement

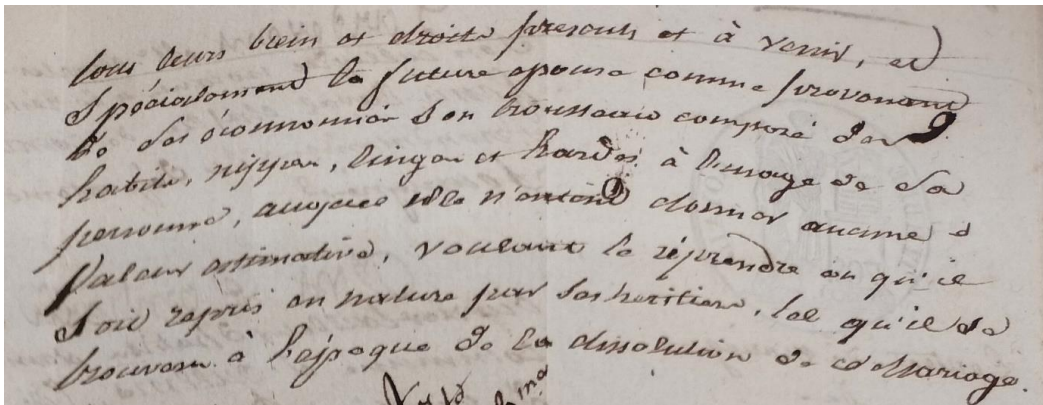


dans le cas où au décès du prémourant des  
futurs époux il existerait un ou plusieurs enfants  
procrées de cette union.

comme encore cette donation comprendra  
même la jouissance de la quotité de la réserve  
légale au profit des ascendants si toutefois ils  
survivent au futurs époux.

Cet extrait me permet de comprendre que lors de la mort d'un des deux époux, le survivant peut hériter d'une partie des biens appartenant au couple. Cela permet de protéger l'épouse en cas de décès du mari même si le couple a des enfants.

Au moment du mariage, Jeanne BELLE apporte une dot :



leurs biens et droits présents et à venir, et  
spécialement la future épouse comme provenant  
de ses économies, son trousseau composé des  
habits, nippes, linges et hardes à l'usage de sa  
personne, auxquels elle n'entend donner aucune  
valeur estimative, voulant le reprendre ou qu'il  
soit repris en nature par son héritier, tel qu'il se  
trouvera à l'époque de la dissolution de ce mariage.

### Transcription

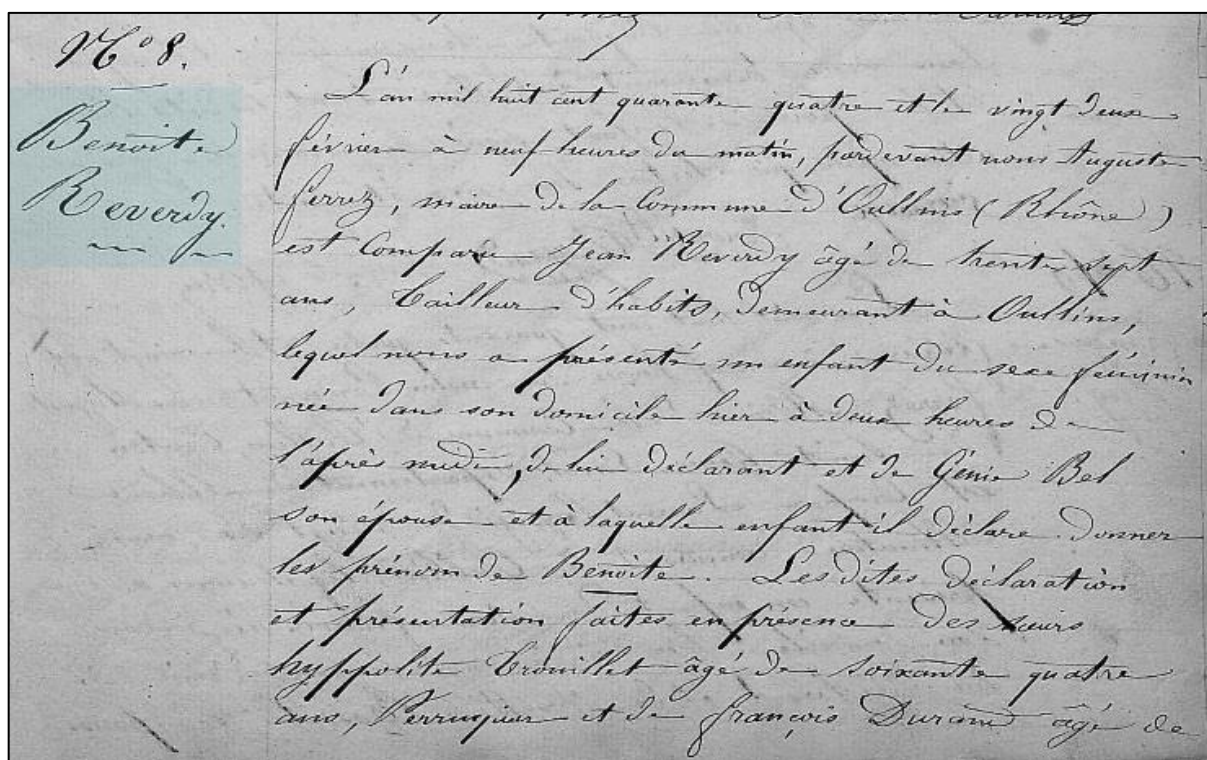
[...] leurs biens et droits présents et à venir, et  
spécialement la future épouse comme provenant  
de ses économies, son trousseau composé des  
habits, nippes, linges et hardes à l'usage de sa  
personne auxquels elle n'entend donner aucune  
valeur estimative, voulant le reprendre ou qu'il  
soit repris en nature par son héritier, tel qu'il se  
trouvera à l'époque de la dissolution de ce mariage.

Cette dot est très modeste et ne représente aucune valeur financière. Cela donne un premier aperçu de la condition sociale de la famille de Jeanne BELLE. D'autant plus que ses parents sont décédés lorsqu'elle était mineure. Elle et sa sœur Benoîte ont dû être confiées à l'un de leurs frères majeurs. Elles seront d'ailleurs mariées la même année<sup>7</sup>.

#### L'unique enfant du couple BELLE-REVERDY :

Je décide ensuite de rechercher les enfants du couple REVERDY – BELLE. J'utilise la même méthode que pour la génération précédente. Je consulte les tables décennales des naissances sur la commune d'Oullins à partir de 1842<sup>8</sup>.

Je trouve un seul enfant né le 22 février 1844. C'est une fille prénommée Benoîte. Je consulte l'acte de naissance dans les registres de la commune<sup>9</sup>.



<sup>7</sup> AD69 4 E 3784

<sup>8</sup> Tables décennales 1842-1872 : AD69 4 E 3790

<sup>9</sup> AD69 4 E 3780, acte n°8

Cinquante trois ans, garde Champêtre, tous deux demeurant à Oullins, et ont les dits témoins signés avec nous et le père de l'enfant le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Auguste Ferrer      Jean Reverdy

Trouillet      Durand

### Transcription

Acte n°8

Benoite

Reverdy

L'an mil huit cent quarante quatre et le vingt deux

février à neuf heures du matin, part devant nous Auguste

Ferrer, maire de la commune d'Oullins (Rhône]

est comparu Jean Reverdy âgé de trente-sept

ans, tailleur d'habits, demeurant à Oullins,

lequel nous a présenté un enfant de sexe féminin

née dans son domicile hier à deux heures de

l'après-midi, de lui déclarant et de Génie Bel

son épouse et à laquelle enfant il déclare donner

les prénom de Benoite. Lesdites déclaration

et présentation faites en présence des sieurs

Hyppolite Trouillet âgé de soixante quatre

Ans, perruquier et de François Durant âgé de

cinquante trois ans, garde champêtre, tous deux

demeurant à Oullins et ont les dits témoins signés

avec nous et le père de l'enfant le présent acte après

que lecture leur en a été faite.

Auguste Ferrer.

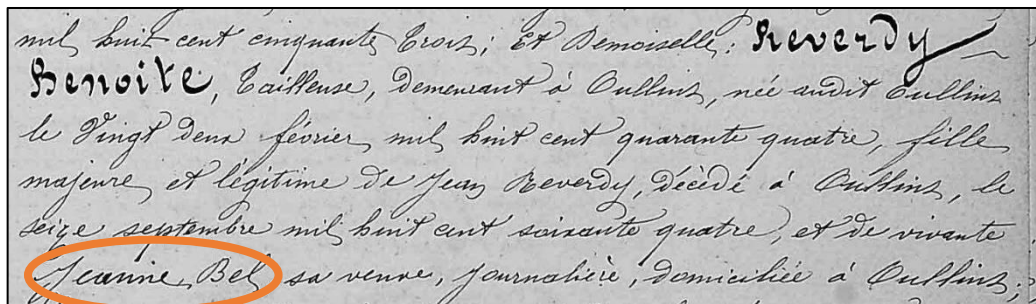
Jean Reverdy.

Trouillet.

Durand.

Cet acte de naissance interpelle car l'orthographe du prénom et du nom de la mère n'est pas la même que sur l'acte de mariage des parents ou dans le contrat de mariage. Jeanne devient Génie et BELLE devient BEL. Je suppose que le prénom Génie est en réalité le surnom, le diminutif du prénom Jeanne. Je comprends également que l'acte retranscrit la parole du père et que l'orthographe n'est pas si importante. Je vois alors la difficulté du généalogiste pour retrouver les membres d'une famille lorsque l'orthographe des noms varie énormément. Je décide de vérifier s'il s'agit bien de la même famille et non d'un homonyme. Pour cela, je recherche l'acte de mariage de Benoite REVERDY, la fille du couple. Je consulte les tables décennales des mariages sur la commune d'Oullins à partir de 1865<sup>10</sup>. Je commence à 1865 car Benoite est majeure cette année-là et je suppose qu'elle s'est mariée sur la commune d'Oullins. J'ai de la chance car je trouve mention d'un mariage entre Benoite REVERDY et Jules Antoine LIGONNET.

Après lecture de l'acte de mariage<sup>11</sup>, j'ai la confirmation que Benoite est bien la fille de Jean REVERDY et de Jeanne BEL :



mil huit cent cinquante trois; Et Demoiselle: Reverdy  
Benoite, Caillouse, demeurant à Oullins, née audit Oullins  
le vingt deux février mil huit cent quarante quatre, fille  
majeure et légitime de Jean Reverdy, décédé à Oullins, le  
seize septembre mil huit cent soixante quatre, et de vivante  
Jeanne Bel sa femme, journalière, domiciliée à Oullins;

N'ayant trouvé aucun autre enfant du couple REVERDY – BELLE, je m'interroge sur cette particularité. Un recensement datant de 1856<sup>12</sup>, confirme le fait que le couple ne vit qu'avec un seul enfant.

---

<sup>10</sup> Table décennales 1863-1872 : AD69 4 E3791

<sup>11</sup> AD69 4 E3786

<sup>12</sup> Recensement Oullins, 1856, 6 M

|    |    |         |         |            |  |   |  |   |  |    |
|----|----|---------|---------|------------|--|---|--|---|--|----|
| 36 | 21 | Reverdý | jean    | tailleur   |  | 1 |  |   |  | 49 |
|    | 22 | Belle   | jeanne  | sa femme   |  |   |  | 1 |  | 37 |
|    | 23 | Reverdý | Benoîte | leur fille |  |   |  | 1 |  | 13 |

Je formule alors plusieurs hypothèses. Les autres enfants sont peut-être morts en bas-âge. J'élimine vite cette supposition car je ne trouve aucun décès d'enfant REVERDY dans les registres. Un des deux parents est peut-être décédé rapidement. Je m'aperçois vite que ce n'est pas l'explication car je trouve les dates de décès du père dans les tables décennales des décès. Jean REVERDY meurt à 57 ans en 1864. Jeanne est alors âgée de 45 ans et ne peut plus avoir d'enfant. Jeanne décède beaucoup plus tard en 1890.

Le couple a peut-être déménagé et il est probable que je perde ainsi la trace d'éventuelles naissances dans d'autres communes. Cependant, les recensements de la commune d'Oullins me permettent d'affirmer que le couple ne semble pas avoir changé de commune.

Enfin, une dernière hypothèse peut expliquer la naissance d'un seul enfant. Le couple décide de contrôler les naissances et éviter d'avoir un trop grand nombre d'enfants à devoir nourrir.

### Lieux de vie : recensements

Un fois marié, le couple BELLE-REVERDY vit à Oullins au moins jusqu'en 1844, année de naissance de leur premier enfant, Benoîte REVERDY. Je ne connais pas l'adresse exacte de la famille. Ensuite, il semblerait que la famille se soit déplacée dans la commune car je ne trouve plus trace dans le recensement de la commune d'Oullins de 1846<sup>13</sup>.

En 1861, grâce au recensement<sup>14</sup> de cette année, je retrouve la trace du couple REVERDY-BELLE au 11 rue de la Sarra proche de la maison du père, Mathieu REVERDY.

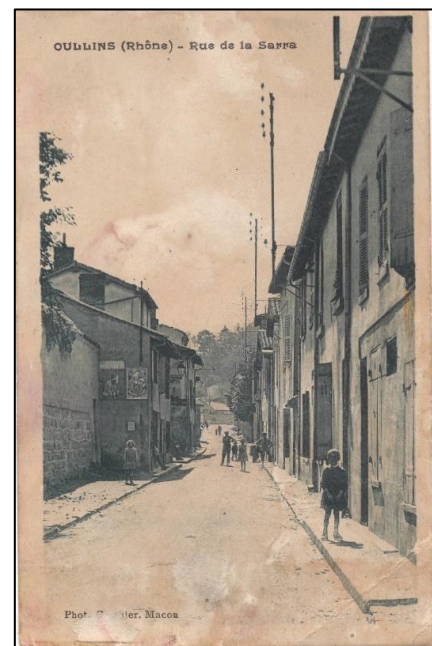
<sup>13</sup> Recensement Oullins, 1846, 6 M 78

<sup>14</sup> Recensement Oullins, 1861, 6 M 193

|    |    |          |         |                     |  |  |  |  |  |  |  |  |    |
|----|----|----------|---------|---------------------|--|--|--|--|--|--|--|--|----|
| 18 | 7  | Reverdoy | Jean    | Maurice             |  |  |  |  |  |  |  |  | 13 |
|    | 8  | Bel      | Jeanne  | José                |  |  |  |  |  |  |  |  | 14 |
|    | 9  | Reverdoy | Rosette | Maurice<br>son fils |  |  |  |  |  |  |  |  | 14 |
|    | 10 | Reverdoy | Mathieu | son père            |  |  |  |  |  |  |  |  | 14 |

Sur ce recensement, je trouve plusieurs informations importantes. Le couple BELLE-REVERDY n'a qu'un seul enfant âgé de 17 ans en 1861. Cela confirme donc mes doutes sur le fait que le couple n'a eu qu'un seul enfant. De plus, le père de Jean REVERDY vit avec la famille. Celui-ci doit être sans doute veuf. Les enfants avaient la charge de leur parent isolé lorsque celui-ci était trop âgé pour travailler.

Vue ancienne de la rue de la Sarra



La rue de la Sarra est une très ancienne rue d'Oullins. Son origine reste incertaine. Le mystère du nom de la rue de la Sarra demeure. Plusieurs hypothèses ont été évoquées.

Certains disent que l'origine vient du nom de la déesse du soir, la Sarra. D'autres estiment que ce nom tire son origine du mot « Sarrasins » qui remontèrent la vallée du Rhône. Enfin, une dernière hypothèse serait que le nom dériverait du mot latin « serrare », signifiant scier. La Sarra, est un lieu-dit avéré dès le XVe siècle, et qui désigna la propriété d'un soyeux piémontais, François de Pauligny. Ce nom figure, également, sur le plan d'Oullins de 1787.





D'après les actes de décès du père Mathieu REVERDY<sup>15</sup> et de Jean REVERDY<sup>16</sup>, le couple BELLE-REVERDY habite au 6 rue Tupin à Oullins entre 1862 et 1864. Lors du recensement de 1866, je ne trouve plus trace de la veuve Jeanne BELLE à cette adresse.

6 rue Tupin aujourd'hui

Cette rue était composée de petites maisons basses dites "maisons de vigneronns" datées de 1750. Cet habitat particulier remplit traditionnellement une double fonction : fournir un logement pour la famille et servir à la production du vin. La maison possède donc deux types d'espaces spécialisés : la pièce où sont entreposées les cuves et les pressoirs et où l'on fabrique le vin, et celle où il est conservé, le cellier situé au rez-de-chaussée<sup>17</sup>.



Maison vigneronne, rue Tupin aujourd'hui

Les biens hérités :

Je recherche alors dans les tables de successions et absences (TSA) si le nom de Mathieu REVERDY, le père de Jean apparaît. Je commence par celles de 1862 puis 1863<sup>18</sup>. Je trouve un renvoi à un acte de succession au nom de Mathieu REVERDY le 2 janvier 1863.

| TABLE des Successions et Absences.                  |          |             |              |      |  |  |  |  |  | 1 <sup>re</sup> PARTIE. N° 32.                                 |  |  |
|---|----------|-------------|--------------|------|--|--|--|--|--|--|--|--|
| INDIVIDUS DÉCÉDÉS OU DÉCLARÉS ABSENTS, successions. |          |             |              |      | TABLES   |  |  |  |  | OBSERVATIONS.  |  |  |
| COGNOM.   | PRÉNOMS. | PROFESSION. | DONNÉES.     | ÂGE. | DATE de l'acte de décès ou de l'acte de déclaration d'absence. | DATE de l'acte de décès ou de l'acte de déclaration d'absence. | DATE de l'acte de décès ou de l'acte de déclaration d'absence. | DATE de l'acte de décès ou de l'acte de déclaration d'absence. | DATE de l'acte de décès ou de l'acte de déclaration d'absence. | DATE de l'acte de décès ou de l'acte de déclaration d'absence. | DATE de l'acte de décès ou de l'acte de déclaration d'absence. | DATE de l'acte de décès ou de l'acte de déclaration d'absence. |
| 15  | Reverdy  | Mathieu     | Propriétaire | 67   | 1862   |  |  |  |  |  |  |  |
| 16  | Reverdy  | Jean        | Propriétaire | 68   | 1863   |  |  |  |  |  |  |  |
| 17  | Reverdy  | Mathieu     | Propriétaire | 69   | 1863   |  |  |  |  |  |  |  |

<sup>15</sup> AD69 4 E 3789

<sup>16</sup> AD69 4 E 3789

<sup>17</sup> Association pour l'histoire d'Oullins, *Les rues d'Oullins*, 1997

<sup>18</sup> AD69 3Q44/1174, f°161

Cela m'a permis de retrouver la déclaration de mutation par décès de Mathieu REVERDY<sup>19</sup>. Cette déclaration me permet de confirmer que la famille REVERDY détient une petite propriété.

|  |   |                     |
|--|---|---------------------|
| <p>179 215</p> <p>Direct</p> <p>Reverdy</p> <p>A Oullins le 13</p> <p>juillet 1862</p> | <p style="text-align: center;">Du deux Janvier 1863</p> <p>A comparu Jean Reverdy manoeuvre<br/>aux ateliers demeurant à Oullins agissant pour lui seulement<br/>Lequel a déclaré que Reverdy Mathieu<br/>Son père veuf depuis long temps est décédé ab intestat à<br/>Oullins le treize juillet 1862 le laissant pour seul héritier<br/>Sa succession comprend<br/>Meubles - Ceux détaillés dans l'état à l'appui déclaré<br/>S'élèvent à quarante francs 40.00<br/>Reçu quarante centimes</p> <p>Immeuble à Oullins non loué<br/>Petite maison composée de deux pièces et cellier lieu de la terre de la<br/>Cinq francs 50.00<br/>Capeau de mille francs 1000<br/>Reçu de 140 francs 10.00</p> <p>En que le comparant a affirmé après lecture<br/>et a signé Reverdy</p> | <p>40</p> <p>10</p> |
|--|---|---------------------|

**Transcription :**

|   |   |           |
|---|---|-----------|
| <p>N°215</p> <p>Direct[ion]</p> <p>Reverdy</p> <p>Mathieu décédé</p> <p>A Oullins le 13</p> <p>Juillet 1862</p> <p>Acq[éreur] f°179 168</p> | <p style="text-align: center;">Du deux janvier 1863</p> <p>A comparu Jean Reverdy manoeuvre<br/>Aux ateliers, demeurant à Oullins agissant pour lui seulement,<br/>Lequel a déclaré que Reverdy Mathieu<br/>Son père, veuf depuis longtemps est décédé ab intestat à<br/>Oullins le treize juillet 1862 le laissant pour seul héritier.<br/>Sa succession comprend :</p> <p>Meubles, ceux détaillés dans l'état à l'appui déclaré,<br/>S'élèvent à quarante francs. 40</p> <p>Reçu quarante centimes.</p> | <p>40</p> |
|---|---|-----------|

<sup>19</sup> AD69 3Q44/749



|                      |   |      |    |  |
|----------------------|---|------|----|--|
| Vend[eur] f°154 103  | Immeubles à Oullins, non loué.  |      |    |  |
|                      | Petite maison composée de deux pièces et cellier lieu à la Sarra revenu |      |    |  |
|                      | A cinquante francs  | 50   |    |  |
|                      | Capital mille francs.   | 1000 |    |  |
|                      | Reçu [...] dix francs   |      | 10 |  |
|                      | Ce que le comparant a affirmé après lecture                             |      |    |  |
| Et a signé. Reverdi. |   |      |    |  |

D'après la déclaration de succession de Mathieu REVERDY, je découvre que Jean est son seul héritier. Celui-ci hérite d'une petite maison située rue de la Sarra à Oullins en 1863. Il n'y vivra pas longtemps, peut-être même pas du tout car Jean décède un peu plus d'un an après la succession de son père Mathieu en septembre 1864.

Grâce au cadastre, je retrouve la parcelle dont la famille est propriétaire.

#### Le cadastre

La loi du 15 septembre 1807 ordonne l'établissement d'un cadastre pour qu'il serve de base de calcul de l'impôt foncier, taxe remplaçant une multitude d'impôts différents. Le travail de cartographie a été très long. Il se termine en 1850. Les plans sont restés inchangés jusqu'après la seconde guerre mondiale.

Aux archives départementales sont conservés les plans du cadastres ainsi que les matrices cadastrales. Les matrices donnent le nom des propriétaires possédant un bien sur la commune et qui renvoie à un numéro de case où l'on retrouve pour chaque propriétaire le récapitulatif de toutes les parcelles qu'il possède. Quand un propriétaire est rayé cela signifie qu'il a cédé le bien.

Les plans du cadastres sont consultables en ligne alors que les matrices sont rarement en ligne. Elles sont consultables aux archives départementales.

Je consulte donc la matrice cadastrale dans laquelle il y a un répertoire alphabétique des noms de propriétaires<sup>20</sup>. Je trouve le nom de Mathieu REVERDY. Dans ce même registre, je me reporte à la case 694. Dans cette case sont décrites toutes les propriétés de Mathieu REVERDY mais aussi le nom des propriétaires suivants. Dans notre cas, il s'agit de Jules Antoine LIGONNET l'époux de la fille de Jean REVERDY.

694

| NOMS, PRÉNOMS,<br>PROFESSIONS ET DEMEURES<br>des<br>propriétaires et usufruitiers. | ANNÉE<br>de la<br>muta-<br>tion. | INDICATION        |                             |                                  | CONTENANCE<br>IMPOSABLE             |               | CLASSE.       | REVENU       |               | RENTES<br>pour<br>les<br>mobilier<br>et<br>foncier. |        |
|--|----------------------------------|-------------------|-----------------------------|----------------------------------|-------------------------------------|---------------|---------------|--------------|---------------|---|--------|
|  |                                  | de la<br>section. | du<br>numéro<br>du<br>plan. | DES CANTONS<br>ou<br>lieux dits. | DE LA NATURE<br>de<br>la propriété. | par           |               | TOTALES.     | par           |   | TOTAL. |
|  |                                  |                   |                             |                                  |                                     | parcelle.     |               |              | parcelle.     |   |        |
| <del>Reverdy Mathieu</del>   | <del>1879</del>                  | <del>B.</del>     | <del>194</del>              | <del>ru Sarra</del>              | <del>Jardin</del>                   | <del>00</del> | <del>90</del> | <del>1</del> | <del>21</del> | <del>00</del>                                       |        |
| <del>Ligonnet Antoine</del>  | <del>1876</del>                  | <del>B.</del>     | <del>195</del>              |                                  | <del>Maison</del>                   |               |               |              | <del>00</del> | <del>00</del>                                       |        |
| <del>Jules Antoine</del>   | <del>1901</del>                  | <del>B.</del>     | <del>195</del>              | <del>3</del>                     | <del>Superficie</del>               | <del>00</del> |               |              | <del>30</del> | <del>00</del>                                       |        |
|  | 1877                             | B.                | 195                         |                                  | Maison                              |               |               |              | 15 50         | 00  |        |
|  | 1878                             | B.                | 195                         |                                  | Maison                              |               | 76            |              | 15 50         | 00  |        |
|  | 1904                             | B.                | 194                         |                                  | Jardin                              | 16            | 33 76         | 1            | 11            | 62 50   |        |
|  | 1949                             | B.                | 430                         | Hortmau                          | terre                               | 38            |               | 3            | 11 48         | 11 50   |        |

Mathieu Reverdy est propriétaire d'une petite maison avec un jardin. Les numéros de parcelle sont 194 et 195.

Je me reporte ensuite sur le plan cadastral<sup>21</sup>. Il s'agit de la section B dite du Perron feuille n°1. Je trouve les deux parcelles situées rue de la Sarra.

<sup>20</sup> AD69 3 P 168/1 et 3P168/2

<sup>21</sup> AD69 3 P 1230



Parcelle 195 : maison

Parcelle 194 : jardin

Le hameau dans lequel est située la maison est entouré de terres dédiées à la vigne. La lettre V inscrite sur les parcelles voisines me permet d'affirmer cela.

## 2.5 Les métiers du textile au XIX siècle :

### Tailleur d'habit :

Jean REVERDY est tailleur d'habits. Le tailleur d'habit était un petit artisan, de la campagne ou d'un bourg, qui se déplaçait et travaillait à façon dans un périmètre local. Il confectionnait les habits pour hommes essentiellement et rapiécait les vieux habits ou les accommodait à la taille des enfants.

Ce métier est indispensable car le prêt-à-porter ne s'est développé que bien plus tard, dans les années 1950. Ce métier est peu rémunérateur car il est concurrencé par les travaux de couture réalisés par les épouses et les mères au foyer.

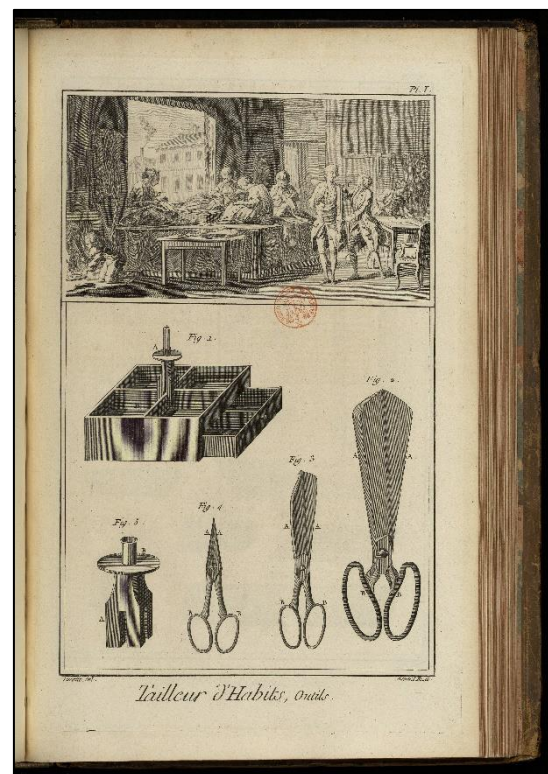


Planche de l'Encyclopédie Diderot et d'Alembert

### Ouvrière en soie :

Jeanne BELLE est ouvrière en soie. Je n'ai pas eu le temps de chercher où elle travaille exactement. Le terme ouvrière me fait penser qu'elle travaille en usine.

Lyon et sa région est un important centre de production de soierie. Après des implantations plus ou moins réussies, à Tours, à Paris ou à Orléans, François 1<sup>er</sup> encourage définitivement l'installation des ateliers de tisserands à Lyon, ainsi se constitue la Grande Fabrique Lyonnaise. Une multitude de petits ateliers indépendants, où le chef fabrique avec sa famille, les étoffes qu'il vend lui-même sont disséminés dans toute la ville. La soierie lyonnaise se développe jusqu'à la Révolution française. Durant cette période trouble, les soyeux se retrouvent dans la misère, les commandes de tissus chutent, ils perdent leurs clientèles qui étaient surtout la noblesse et les cours royales.

Le 19<sup>e</sup> est le « siècle d'or » pour la soierie lyonnaise. La multiplication des commandes sous Napoléon 1<sup>er</sup> et l'invention du fameux métier à tisser Jacquard (1801) relance la production. Cependant, à cause de leurs conditions de vie devenant très difficiles (précarité, saisonnalité des commandes, outil de production cher à entretenir, journée de travail trop longue 14 à 18H...), les canuts (tisserands indépendants) se révoltent par deux fois en 1831 puis en 1834. Ils veulent un tarif minimum de fabrication. Ces révoltes sont réprimées dans le sang. Elles ont été un échec quant aux revendications demandées, les tarifs signés par les représentants des négociants et les canuts ne seront appliqués que bien plus tard. Mais, ces mouvements auront un retentissement considérable en France en Europe.

Après les révoltes des canuts, certains soyeux cherchent à produire ailleurs qu'en ville. L'émigration des métiers vers les campagnes s'accroît. En milieu rural, le métier à domicile est un complément aux revenus de la terre. Les ouvriers étant disséminés, les soyeux évitent le risque de rébellion.

Le développement de la chimie (apprêts, colorants ou teintures) ou de la mécanique (Berliet) ont permis d'améliorer la productivité et va entraîner les regroupements des métiers à tisser en usines. Toute la région lyonnaise a besoin d'ouvriers et d'ouvrières spécialisés. Fin XIX<sup>e</sup> siècle, Oullins était réputée pour ses ateliers d'étoffes de soie. D'ailleurs, l'inventeur du métier à tisser semi-automatique Joseph Marie Jacquard, meurt à Oullins 7 août 1834. Les petits ateliers des canuts laissent place aux grandes usines de tissage à l'extérieur de Lyon.



## 2.6 Décès des époux : succession

Jean REVERDY décède le 17 septembre 1864 à 57 ans à son domicile situé au 6, rue Tupin à Oullins. Il ne vit pas dans la maison dont il est propriétaire depuis peu, rue de la Sarra. Jeanne BELLE devient veuve. Jean Reverdy ne semble plus exercer le métier de tailleur d'habits. Dans son acte de décès, il apparait comme journalier. Son beau-frère ainsi qu'un voisin viennent déclarer son décès le lendemain.

### Acte de décès de Jean Reverdy

1864  
17 9<sup>h</sup>  
No. 125  
Reverdy Jean  
L'an mil huit cent soixante quatre et le dix sept  
septembre, à onze heures du matin, par devant nous, **Henri  
Dulac**, Maire et officier de l'Etat civil, de la commune

57 ans  
17 9<sup>h</sup>  
Oullins (Rhône) ont comparu, sieurs: Belle, Jean  
manœuvre, âgé de cinquante sept ans; et Borel, François  
journalier, âgé de soixante neuf ans, tous les deux domiciliés  
en la commune d'Oullins, le premier beau frère, et le second  
voisin du défunt ci après désigné, lesquels nous ont déclaré que:  
**Reverdy Jean**, journalier, âgé de cinquante sept  
ans, demeurant à Oullins, rue Tupin Numéro six, natif  
de Bassin (Rhône) époux de Jeanne Belle, fils des  
défunts Mathieu Reverdy et Estienne Plein, décédé  
ici, dans son dit domicile ainsi qu'enous nous en sommes assuré.  
Lecture faite du présent acte aux déclarants majeurs, ils l'ont  
signé avec nous, non le sieur Belle Jean, premier comparant  
pour ne le savoir de ce enquis et réglés, à neuf heures  
du soir renvoi approuvé.  
Borel  
Dulac

### Transcription :

Reverdy Jean

L'an mil huit cent soixante quatre et le dix

septembre, à onze heures du matin, par devant nous, Henri

Dulac, maire et officier de l'Etat civil de la commune



d'Oullins (Rhône) ont comparu sieurs : Belle Jean, manœuvre, âgé de cinquante-sept ans et Borel François journalier, âgé de soixante-neuf ans, tous les deux domiciliés en la commune d'Oullins, le premier beau-frère et le second voisin du défunt ci-après désigné, lesquels nous ont déclarés que Reverdy Jean, journalier, âgé de cinquante-sept ans, demeurant à Oullins, rue Tupin numéro 6, natif de Tassin (Rhône), époux de Jeanne Belle, fils de défunts Mathieu Reverdy et Etiennette Blein, est décédé hier, dans son dit domicile [à neuf heures du soir]<sup>1</sup> ainsi que nous en sommes assuré. Lecture faite du présent acte au déclarants majeurs, ils l'ont signé avec nous, non le sieur Belle Jean, premier comparant pour ne le savoir de ce enquis et requis.

Borel.

Dulac, maire.

1 Renvoi en bas de page approuvé par les déclarants.

D'après les tables des successions et absences (TSA) de 1865<sup>22</sup>, **Jean REVERDY** laisse des biens mobiliers d'une valeur de 60 francs et des biens immobiliers situés à Oullins d'une valeur de 50 francs. Le succession est en faveur de son épouse encore vivante et de sa fille unique Benoîte, alors mineure. Les biens immobiliers doivent sans doute être la maison et le jardin qu'il a hérité de son père.

**Jeanne BELLE** décède plusieurs années après Jean REVERDY. D'après son acte de décès<sup>23</sup>, elle meurt le 12 mars 1890 à l'âge de 71 ans. Elle meurt au domicile de son gendre, Jules Antoine LIGONNET au 2 rue puits de la Sarra.

---

<sup>22</sup> AD69 3 Q 44/1174

<sup>23</sup> AD69 4 E 8115

Acte de décès de Jeanne BELLE :

N°42  
Belle  
Jeanne  
71 ans  
12 mars

J'an mil huit cent quatre vingt dix, et le douze  
Mars, à neuf heures du matin, par devant nous: Fonrobert  
Jean Marie, Maire et officier de l'Etat civil de la commune  
d'Oullins (Rhône) ont comparu sieurs: Ligonnet, Jules  
Antoine, tourneur sur métaux, âgé de cinquante quatre  
ans, demeurant à Oullins, Rue du Fruits de la Sarra, deux  
et Arnaud, Victor, ajusteur, âgé de trente deux ans,  
demeurant à Oullins, grande Rue, soixante dix huit. Le  
premier gendre et le second non parent de la défunte  
ci après désignée. Lesquels nous ont déclaré que: Jeanne, Belle,

ménagère, âgée de soixante onze ans, demeurant à Oullins  
Rue du Fruits de la Sarra, deux; native d'Oullins; fille des  
défunts Pierre, Belle, et de Benigne, Gromolard; veuve  
Jean, Reverdy, est décédée hier, à neuf heures du matin  
dans son dit domicile à Oullins, Rue du Fruits de la  
Sarra, deux, ainsi que nous nous en sommes assurés.  
Lecture faite du présent acte aux déclarants et  
témoins majeurs ils l'ont signé avec nous Maire  
de la commune d'Oullins.

Jean Marie  
Arnaud  
Ligonnet

Transcription :

N°42

Belle

Jeanne

71 ans

12 mars

J'an mil huit cent quatre vingt dix et le douze

mars, à neuf heures du matin, par devant nous, Fonrobert

Jean Marie, maire et officier de l'Etat civil de la commune

d'Oullins (Rhône) ont comparu sieurs : Ligonnet Jules

Antoine, tourneur sur métaux, âgé de cinquante-quatre ans, demeurant à Oullins, rue du Puits de la Sarra, deux et Arnaud Victor, ajusteur, âgé de trente-deux ans, demeurant à Oullins, grande rue, soixante-dix-huit. Le premier, gendre et le second non parent de la défunte ci-après désignée ; lesquels nous ont déclaré que Jeanne Belle, ménagère, âgée de soixante onze ans, demeurant à Oullins rue du Puit de la Sarra, deux ; native d'Oullins, fille des défunts Pierre Belle et de Benigne Gromolard ; veuve Jean Reverdy est décédée à Oullins, rue du Puits de la Sarra, deux, ainsi que nous nous en sommes assuré. Lecture faite du présent acte aux déclarants et témoins majeurs. Ils ont signé avec nous, maire de la commune d'Oullins.

Fonrobert, maire.     Arnaud.     Ligonnet.

Je cherche à savoir depuis quand Jeanne BELLE vit avec sa fille et son gendre. Pour cela, je recherche dans les recensements de la ville d'Oullins à partir de 1866, date du mariage de sa fille Benoite avec Jules Antoine LIGONNET. En 1872, Jeanne BELLE vit déjà au domicile de sa fille car je la retrouve dans le recensement au 3 rue de la Sarra<sup>24</sup>.

|   |          |               |           |          |  |   |    |         |   |
|---|----------|---------------|-----------|----------|--|---|----|---------|---|
| 1 | Ligonnet | Jules Antoine | Arnaud    | 1        |  |   | 36 | Arnaud  |   |
| 3 | 4        | Reverdy       | Benoite   | sa femme |  | 1 | 28 | commune |   |
|   |          | Ligonnet      | Victorine | sa fille |  | 1 | 3  | d       |   |
|   |          | Belle         | Jeanne    | sa       |  |   | 1  | 3       | d |

Au décès de sa fille Benoîte en 1885, Jeanne BELLE vit toujours au domicile de sa fille. Elle restera ensuite vivre avec son gendre et ses petites-filles jusqu'à son décès en 1890.

<sup>24</sup> AD69 6M259

### **3. Etude de la descendance du couple**

#### **3.1 L'enfant unique du couple : Benoîte REVERDY**

##### **3.1.1 Le mariage REVERDY-LIGONNET**

Comme nous l'avons vu précédemment, le couple Jeanne BELLE et Jean REVERDY n'ont qu'une seule fille. Je n'ai pas retrouvé trace d'autres enfants éventuels, ni dans les registres de naissances de la commune d'Oullins, ni dans les recensements pour cette même ville.

Benoîte Belle vit avec ses parents au moins jusqu'en 1861, date du dernier recensement dans lequel je la trouve au domicile de ses parents.

Benoîte se marie le 10 janvier 1866 à Oullins avec Jules Antoine LIGONNET. Traditionnellement, le mariage a lieu dans la commune de l'épouse et c'est pourquoi j'ai pu facilement trouver son acte de mariage. L'époux est né à Meyrieu en Isère en 1836. Il demeure à Oullins au 11, rue Saint Antoine. Cette commune est assez éloignée d'Oullins, environ 50 km. Il est venu à Oullins sans doute pour le travail. En effet, Jules Antoine LIGONNET est ajusteur sur métaux. A cette époque, Oullins est devenue une banlieue ouvrière avec de nombreuses usines et notamment les ateliers de la Compagnie des chemins de fer. Il a alors 30 ans au moment du mariage. Benoîte, quant à elle, est tailleuse comme son père et est âgée de 24 ans. Ses parents seront présents au mariage.

Benoîte et son époux ont également passé un contrat de mariage devant maître Marc Antoine CHANDELUX, quelques jours avant le mariage, le 30 décembre 1865. Dans celui-ci, les époux déclarent vouloir être mariés sous le régime de communauté réduite aux acquêts. Le contrat est très court et ne présente que les effets personnels de chaque époux.

##### **3.1.2 La vie de couple**

Le couple a déménagé plusieurs fois et occupé différentes adresses à Oullins. Ils sont cependant toujours restés à Oullins.

Grâce aux recensements de 1872, 1876, 1881, 1886, 1891<sup>25</sup>, je retrouve les différents adresses la famille REVERDY- LIGONNET. Le tableau suivant récapitule les différents lieux de vie du couple :

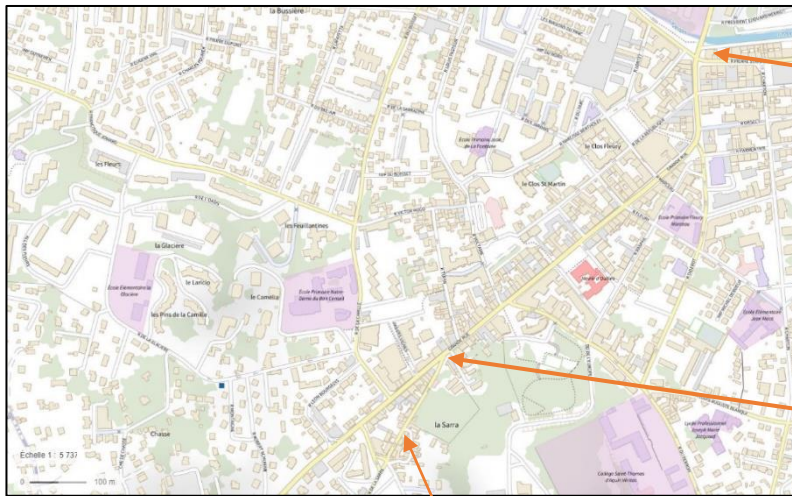
| Date recensement | Adresses  | Membres de la famille  |
|------------------|---|------------------------|
| 1872             | 3, rue de la Sarra, Oullins                                       | LIGONNET Jules Antoine |
|                  |   | REVERDY Benoîte        |
|                  |   | LIGONNET Victorine     |
|                  |   | BELLE Jeanne           |
| 1876             | 15, route nationale 88, Oullins<br>(correspond au 63, grande rue) | LIGONNET Jules Antoine |
|                  |   | REVERDY Benoîte        |
|                  |   | LIGONNET Victorine     |
|                  |   | LIGONNET Jenny         |
| 1881             | 63, grande rue, Oullins   | BELLE Jeanne           |
|                  |   | LIGONNET Jules Antoine |
|                  |   | REVERDY Benoîte        |
|                  |   | LIGONNET Victorine     |
|                  |   | LIGONNET Jenny         |
| 1886             | 2, rue puits de la Sarra, Oullins                                 | BELLE Jeanne           |
|                  |   | LIGONNET Jules Antoine |
|                  |   | LIGONNET Victorine     |
|                  |   | LIGONNET Jenny         |
| 1891             | 11, rue de la Sarra, Oullins                                      | LIGONNET Jules Antoine |
|                  |   | LIGONNET Victorine     |
|                  |   | LIGONNET Jenny         |

---

<sup>25</sup> AD69 6M292, 6M328, 6M361 et 6M395.



Différents lieux de vie du couple :



63, grande rue



3, rue de la Sarra



11, rue de la Sarra  
2, rue du puits de la Sarra

### 3.1.3 Histoire immobilière

La petite maison familiale située au 11, rue de la Sarra a été transmise lors des successions concernant Mathieu REVERDY<sup>26</sup> puis JEAN REVERDY<sup>27</sup> puis Benoîte REVERDY<sup>28</sup>.

Benoîte REVERDY et Jules Antoine LIGONNET ont fait démolir la maison en 1876 pour en faire reconstruire une nouvelle en 1881-1882. Je trouve la trace de ces actions dans la matrice cadastrale concernant cette parcelle. Ceci explique aussi pourquoi le couple a déménagé dans la grande rue pendant quelques années.

<sup>26</sup> AD69 3 Q 44/1174

<sup>27</sup> AD69 3 Q 44/95

<sup>28</sup> AD69 3 Q 44/1178

Photographie actuelle de la maison :

Aujourd'hui, cette maison ne doit sans doute pas ressembler à celle de 1882. Il faudrait, pour en être certain, regarder de plus près le cadastre actuel. Par manque de temps, je laisse cet aspect pour plus tard.



#### 3.1.4 Vie professionnelle du couple

##### Jules Antoine LIGONNET : ouvrier en usine

Beaucoup d'ouvriers sont issus de l'exode rural, ils viennent de l'Ardèche, de la Drôme, de l'Isère et du Gard. Ils retournent souvent dans leurs familles lorsque la retraite arrive. Jules Antoine LIGONNET ne semble pas échappé à ce constat. Il est originaire de l'Isère et travaille aux usines P.L.M. Sa déclaration de succession mentionne qu'il est « retraité de la compagnie P.L.M. »<sup>29</sup>. Dans les recensements, il est indiqué qu'il est tourneur.

##### P.L.M. à Oullins

La **Compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée**, communément désignée sous son sigle **PLM**, est l'une des plus importantes compagnies ferroviaires privées françaises entre sa création en 1857 et sa nationalisation en 1938, lors de la création de la SNCF.

---

<sup>29</sup> AD69 3Q44/806

Alphonse Clément-Desormes directeur des ateliers de Perrache (Lyon), implante en 1846 sa Compagnie des hauts fourneaux et ateliers d'Oullins au bord de l'Yzeron. Cette compagnie emploie plus de 300 ouvriers et dispose d'un matériel lourd : fonderie, forge, fours, laminoirs... Le 1<sup>er</sup> août 1861, la compagnie PLM devient propriétaire des ateliers.

Les ouvriers y construisent et réparent les locomotives ainsi que les voitures de voyageurs.

### Le travail

Le travail est dur, ils ont des semaines de 60 heures. En avril 1853, 300 ouvriers mécontents se rassemblent devant les ateliers, des grévistes sont emprisonnés.

Novembre 1890 marque le début de leurs adhésions à la chambre syndicale, ils sont 1300 en décembre.

En 1900, la semaine passe de 60 à 50 heures (10 heures par jour, au lieu de 12). Les salaires restent peu élevés malgré la rudesse du travail : à la fonderie, ils souffrent de la chaleur, en hiver, ils gèlent dans les locaux, à la chaudronnerie de fer, les ouvriers deviennent sourds après quelques années, ils respirent au quotidien de la poussière de charbon et des particules de métaux. Sans compter le risque permanent d'accident.

Tout cela conduit à la grève en octobre 1910, 60 cheminots sont révoqués. Ils obtiennent cependant en 1911 la retraite à 50 et 55 ans.



Carte postale<sup>30</sup> : Atelier P.L.M à Oullins, fin XIX<sup>e</sup> siècle.

La sortie des cheminots après une dure journée de travail

---

<sup>30</sup> Bibliothèque municipale de Lyon, P 0546 SA 19-15

On les appelle les « bœufs ». Plusieurs raisons expliquent cette appellation : les ateliers sont installés sur d'anciens pâturages, à la sortie des ateliers, les ouvriers nombreux remontent la rue de la gare en marchant comme un troupeau, une sirène semblable à un meuglement règle les entrées et sorties des ouvriers.



Ils sont souvent cheminots de père en fils, le père inscrivant son fils comme apprenti dans les ateliers. Dans les années 1950, avec le baby-boom et la démocratisation des études, les enfants choisissent souvent d'autres métiers.

Benoîte REVERDY : épicière

En 1881, son épouse Benoîte REVERDY est épicière. En effet, cela apparaît dans le recensement de cette année.

|           |    |     |    |         |          |    |              |             |
|-----------|----|-----|----|---------|----------|----|--------------|-------------|
| employés. | 63 | 105 | 6  | Droque  | Jacques  | 62 | propriétaire | Châteauneuf |
|           |    |     | 7  | Ligabue | Jules    | 46 | ouvrier      | jeu         |
|           |    |     | 8  | Reverdy | Benoîte  | 36 | épicière     | meu         |
|           |    | 107 | 9  | Ligabue | Victoire | 13 | "            | fille       |
|           |    |     | 10 | "       | Jenny    | 9  | "            | "           |
|           |    |     | 11 | Belle   | Jenny    | 61 | ouvrière     | Sellancie   |

Le métier de Benoîte apparaît au moment d'un changement d'adresse du couple. En 1876, le couple habite au 15 rue nationale 88. En 1881, l'adresse change pour le 63 grande rue



d'Oullins. Il s'agit, en réalité, du même endroit. Une nouvelle numérotation des voies est en effet intervenue. Auparavant, le couple vivait rue de la Sarra. Je suppose alors que le couple a déménagé car Benoîte occupe le métier d'épicière. Benoîte n'est pas propriétaire du commerce. Elle travaille dans l'épicerie appartenant à quelqu'un d'autre.

Je cherche alors l'adresse du 63 grande rue d'Oullins de nos jours car cette adresse existe toujours. Grâce à ce repérage, je cherche une vue ancienne de la même zone. Je découvre alors sur une vieille carte postale qu'il y avait au 63 grande rue, une épicerie.



Epicerie située au 63 grande rue

Carte postale issue des archives municipales d'Oullins.

### 3.1.5 Décès et successions

**Benoîte REVERDY** décède le 22 septembre 1885 à l'âge de 41 ans. Dans son acte de décès<sup>31</sup>, l'officier d'état civil précise qu'elle est décédée à son domicile situé au 63 grande rue et qu'elle exerce le métier de marchande d'herbages. Ce métier m'interpelle. Je ne trouve aucune information sur celui-ci. Je suppose donc qu'elle est toujours épicière comme cela est précisé sur le recensement de 1881.

Benoîte n'a pas rédigé de testament. D'après sa déclaration de succession<sup>32</sup>, Benoîte laisse à ses deux filles la maison, non louée et située au 11 rue de la Sarra. Elle transmet également 480 francs en espèce.

---

<sup>31</sup> AD69 4 E 7328, acte n°119

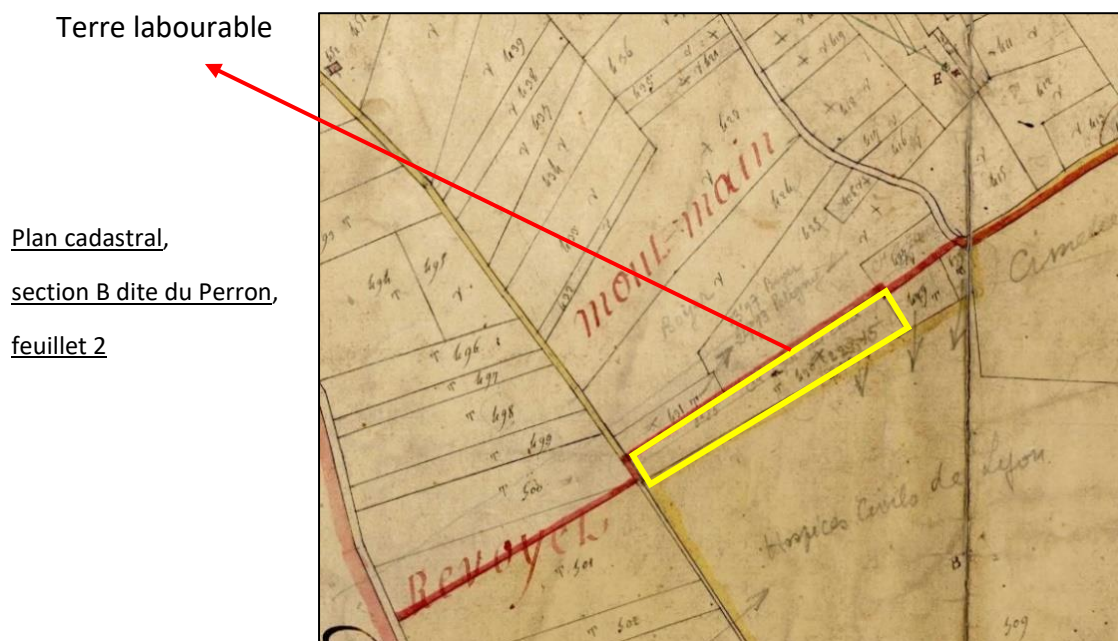
<sup>32</sup> AD69 3 Q 44/1178



**Jules Antoine LIGONNET** lui survivra 14 ans. Il décède le 27 mars 1899 à Oullins<sup>33</sup>. Il décède à son domicile situé au 11 rue de la Sarra. Le décès est déclaré par son gendre François HONNORAT.

Je ne trouve aucun testament ni inventaire après décès. Je cherche donc dans les TSA une éventuelle succession. Je la trouve en date du 28 août 1899<sup>34</sup>. A son décès, Jules Antoine laisse à ses deux filles une grosse somme d'argent déposée sur son compte au Crédit Lyonnais : 12 316 francs. Ce patrimoine est issu de placements financiers tels que des rentes, des obligations au porteur, des bons d'intérêt ainsi que de la pension reçue par la caisse nationale de retraite. Ce montant total est partagé en deux.

Jules laisse également un bien immobilier. Il s'agit d'une terre labourable plantée d'arbres fruitiers d'une superficie d'environ 41 ares. Cette propriété non bâtie est située à Oullins dans la zone nommée Montmain. Il l'a acquise en 1898. Ce terrain est mentionné dans la matrice cadastrale de Mathieu REVERDY. Elle porte le numéro de parcelle 430. J'ai retrouvé la parcelle sur le plan cadastral<sup>35</sup>.



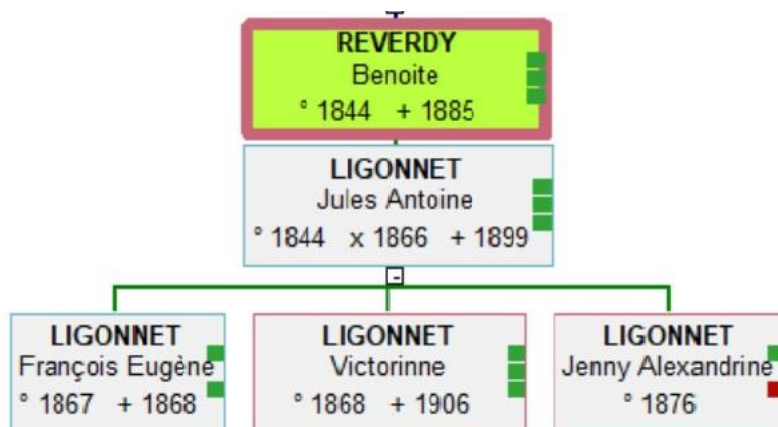
---

<sup>33</sup> AD69 4 E 11998, acte n°37

<sup>34</sup> AD69 3 Q 44/806

<sup>35</sup> AD69 3 P 1255

### 3.2 Les petits-enfants du couple REVERDY-BELLE



Pour retrouver tous les enfants du couple LIGONNET - REVERDY, je consulte les tables décennales des naissances pour la commune d'Oullins à partir de 1866<sup>36</sup>, année de mariage du couple et jusqu'à 1892. Je trouve la naissance de trois enfants portant le nom de LIGONNET. Je recherche leurs actes de naissances respectifs pour avoir la confirmation.

#### 3.2.1 François Eugène LIGONNET, l'ainé

Le premier enfant du couple REVERDY- LIGONNET naît un an et demi après le mariage du couple. Le père vient déclarer le 1<sup>er</sup> juin 1867 à la mairie d'Oullins, la naissance la veille au soir de son fils Jean Eugène<sup>37</sup>. Ce premier enfant décède rapidement l'année suivante, le 25 juillet 1868 comme en atteste son acte de décès<sup>38</sup> retrouvé aux archives du Rhône. J'ai retrouvé cet acte grâce à une battue dans les tables décennales des décès pour la commune d'Oullins. Le père vient déclarer le décès accompagné d'un voisin. Il décède au domicile de ses parents, au 3 rue de la Sarra la veille à six heures et demie du soir. L'acte ne mentionne pas la cause du décès.

#### 3.2.2 Victorine LIGONNET, la benjamine

Le 10 août 1868, Jules Antoine LIGONNET déclare à la mairie d'Oullins la naissance du second enfant du couple. Cette naissance intervient moins d'un mois après la mort de François Eugène. La mère était donc enceinte au moment de la mort de son premier enfant. D'après

---

<sup>36</sup> AD69 4 E 3790

<sup>37</sup> AD69 4 E 3781, acte n°62

<sup>38</sup> AD69 4 E 3789, acte n°75

l'acte de naissance<sup>39</sup>, le père déclare la naissance d'une fille, née la veille à son domicile. Le père nomme cette fille Victorine.

Victorine vit avec ses parents jusqu'à son mariage comme en témoigne sa présence à la même adresse que ses parents sur les recensements entre 1872 et 1891<sup>40</sup>. Sur son acte de mariage est mentionné la même adresse que sur le recensement de 1872, à savoir le 11 rue de la Sarra à Oullins.

### 3.2.2.1 Le mariage

Victorine épouse François Thomas Joseph HONNORAT le 11 octobre 1894, à Oullins<sup>41</sup>. L'acte de mariage apporte plusieurs informations importantes qui vont me permettre de poursuivre mes recherches.

Tout d'abord, l'origine de l'époux. François Thomas Joseph HONNORAT est né dans le département des Basses-Alpes à Dignes, le 4 septembre 1870. Son père, François HONNORAT est peintre doreur et sa mère Adèle Anna Fournier est sans profession. J'apprends également que le père de l'époux est décédé le 5 juin 1883 à Alger et que sa mère y vit toujours. Je suppose que la famille HONNORAT a vécu plusieurs années en Algérie. Au moment du mariage, François Thomas Joseph HONNORAT ne vit pas chez sa mère mais il habite à Lyon dans le 6<sup>ème</sup> arrondissement. L'époux a donc beaucoup bouger dans sa jeunesse. Je décide alors de m'intéresser à la famille de François Thomas Joseph HONNORAT. J'exposerai mes recherches dans un paragraphe dédié.

Ensuite, le mariage est célébré après les deux publications de bans officielles qui témoigne qu'il n'y a eu aucune opposition au mariage.

Puis, j'apprends que la mère Benoîte REVERDY est décédée le 22 septembre 1885.

Enfin, un contrat de mariage est passé entre les époux devant le notaire Jullien, le 14 septembre 1894 à Saint Genis Laval. Grâce à cette indication précise, je retrouve le contrat dans les minutes de ce notaire<sup>42</sup>. Les époux se marient sous le régime de la communauté réduite aux acquêts. L'époux apporte un vestiaire d'une valeur de 100 francs. Il s'agit sans

---

<sup>39</sup> AD69 4 E 3781, acte n°70

<sup>40</sup> AD69 6M292, 6M328, 6M361 et 6M395.

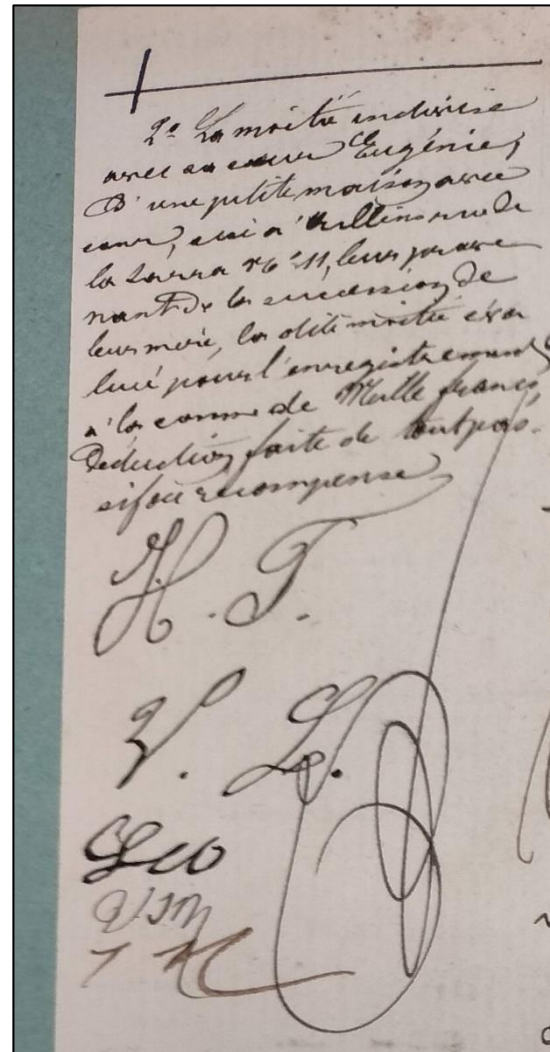
<sup>41</sup> AD69 4 E 8114, acte n°4

<sup>42</sup> AD 69 3 E 26453, acte n° 236

doute de ses vêtements de travail. L'épouse apporte un trousseau avec des vêtements, du linge, des dentelles et des bijoux d'une valeur de 500 francs ainsi que 2000 francs déposés sur un livret de Caisse d'Épargne.

Une mention marginale attire mon attention :

La moitié indivisée  
avec sa sœur Eugénie  
d'une petite maison avec  
Cour, situé à Oullins, rue de  
La Sarra n° 11, leur parve-  
nant de la succession de  
leur mère ladite minute et éva-  
lué pour l'enregistrement  
à la somme de mille francs  
Déduction faite de tout [...]  
[...] récompense.



La moitié indivisée  
avec sa sœur Eugénie  
d'une petite maison avec  
cour, situé à Oullins rue de  
la Sarra n° 11, leur parve-  
nant de la succession de  
leur mère, ladite minute éva-  
lué pour l'enregistrement  
à la somme de Mille francs  
Déduction faite de tout [...]  
[...] récompense

H. J.  
J. L.  
G. L.  
G. L.  
7 H

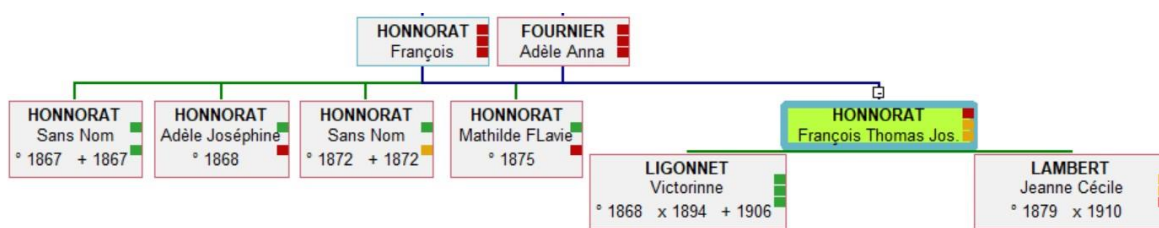
Grâce à cette mention marginale dans le contrat de mariage, j'ai la confirmation que la mère de Victorine, Benoîte, était propriétaire de la petite maison avec une cour au 11, rue de la Sarra à Oullins. Cette maison était revenue aux deux filles Victorine et Jenny. Elles sont toutes les deux propriétaires.

### 3.2.2.2 La jeunesse de l'époux

Comme découvert dans le contrat de mariage, l'époux, François Thomas Joseph naît à Dignes le 4 septembre 1870<sup>43</sup>. Dignes est une commune située dans les Basses-Alpes (Alpes-de-Haute-Provence aujourd'hui).



Les parents de François se nomment François HONNORAT et Adèle Anna FOURNIER. Ils sont tous les deux originaires de Dignes. Ils s'y sont mariés le 4 juillet 1866<sup>44</sup>. Dans la famille HONNORAT il y aura 5 naissances. François Thomas Joseph est le seul garçon. Sur la fratrie deux enfants sont mort-nés en 1867 et en 1872<sup>45</sup>. François vit avec ses parents et ses deux sœurs Adèle Joséphien Thérésine, née le 30 mars 1868 et Mathilde Flavie née le 8 avril 1875.



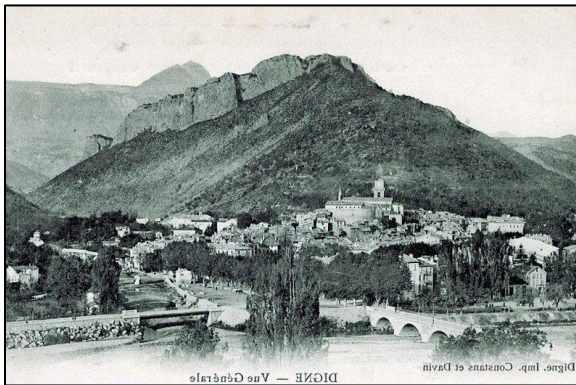
<sup>43</sup> AD04 1 MI 5/0832, acte n°122

<sup>44</sup> AD04 1 MI 5/0837, acte n°21

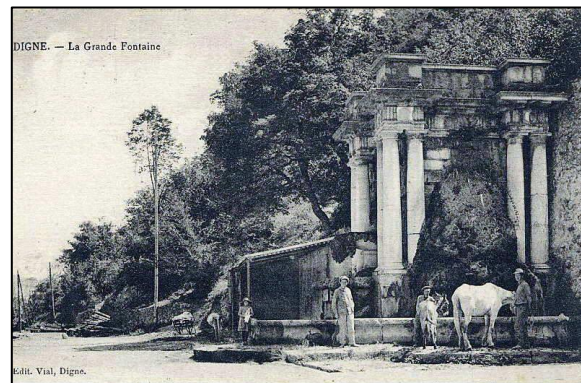
<sup>45</sup> AD04 1 MI 5/0845.



Vue générale du village de Digne



La Grande Fontaine



Grâce à l'acte de mariage HONNORAT-LIGONNET j'apprends que la mère de François vit à Alger au 6, rue du divan et que le père y est décédé. J'en déduis que la famille vit en Algérie. Je décide de chercher des informations. Pour cela, je consulte les archives de l'Outre-mer. J'y retrouve l'acte de mariage de la sœur aînée de François en 1886 à Alger<sup>46</sup>, l'acte de décès du père et enfin la fiche matricule de François Thomas Joseph.

La rue du Divan est une petite rue en plein centre d'Alger menant à la place du gouvernement.

Rue du Divan



Plan général d'Alger, 1865

<sup>46</sup> ANOM, registre mariages Alger, 1886, acte n°181.



### 3.2.2.3 Le parcours militaire de l'époux

#### Petite histoire du recrutement militaire aux XIXème et XXème siècles

Quelques dates :

- 1798 : instauration de la conscription, service militaire pour tous les hommes âgés de 20 ans
- 1800-1805 : instauration du remplacement (le conscrit peut payer un remplaçant) puis du tirage au sort (tous ne partent pas)
- 1872 : suppression du remplacement, et création du service auxiliaire
- 1905 : suppression du tirage au sort et instauration du service militaire obligatoire.

Ce processus a généré 3 types de documents classés chronologiquement par classe d'âge, 20 ans à partir de l'année de naissance :

**1/Le tableau de recensement** : le jeune de 20 ans est inscrit sur un registre cantonal qui permet de connaître le n° de tirage au sort du conscrit.

**2/La liste de tirage au sort** : le conscrit est inscrit sur cette liste cantonale, classé par n° de tirage au sort. Comment se déroule-t-il ?

Le contingent est divisé en 5 parties, et le conscrit est affecté dans l'une d'elles ou exempté après passage devant le conseil de révision.

-1ère partie : jeunes déclarés bons pour le service

1ère portion, les mauvais numéros : bons pour un service long, de 2 à 9 ans selon les époques

2ème portion, les bons numéros : bons pour un service court, de 6 mois à 1 an

-2ème et 3ème partie : dispensés

-4ème partie : service auxiliaire, pour les jeunes inaptes au service actif mais suffisamment aptes à un service dans les corps non mobilisables.

-5ème partie : ajournés d'un an.

Les hommes formant de la 1ère à la 4ème partie du contingent se voient attribuer un n° de matricule.

**3/Le registre matricule** : tenu par chaque bureau de recrutement, il consigne les états de service de chaque soldat (classé par n° de matricule), et donc leur parcours militaire.

François Thomas Joseph fait partie de la classe de 1890 et porte le numéro de matricule 194. Il arrive dans son régiment d'affectation le 11 novembre 1891. Il ne sert pas longtemps dans l'armée. Il est dispensé du service militaire car il est soutien de famille. Son père est en effet décédé depuis 1883. En 1914, François Thomas Joseph est réformé pour obésité et n'est donc pas mobilisable pour la guerre

# Honorat

Nom: *Honorat*  
Prénoms: *François Joseph*

Nom de naissance: *1914*

Classe de mobilisation: *1870*

### ÉTAT CIVIL

né le *4 septembre 1870* à *Pigne*, canton *de*  
arrondissement *de* *Hautes Alpes*, canton *de*  
à *Uytilins*, commune *de* *Uytilins*, arrondissement *de*  
à *Rhone*, département *de* *Hautes Alpes*  
fil de *M. François* et de *Mme Fournier Marie*, domiciliés  
à *Alger Rue*, canton *de* *Alger*, département *de* *Algérie*

### SIGNALEMENT

Cheveux *bruns* yeux *châtains*  
nez *grand* bouche *grande*  
oreilles *petites* dents *blanches*  
taille *1 m. 65* poids *60 kg.* Taille militaire *1 m.*  
MARQUES PARTICULIÈRES:

de tirage dans le centre de

Degré d'aptitude: *général (1), militaire (2)*

### DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS

*Propre au service* (indiquer les motifs de la décision, par exemple: "Propre au service")

Compte dans la 2<sup>e</sup> partie de la liste de recrutement cantonal (1<sup>er</sup> ou 2<sup>ème</sup> partie)

### DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES

*Parti le 11 novembre 1891, arrive au corps le 15 novembre 1891, affecté au 2<sup>e</sup> régiment de tirailleurs algériens, compagnie 1<sup>ère</sup>, poste 30. Le 24 décembre 1891, est nommé capitaine de réserve. Muté au 1<sup>er</sup> régiment de tirailleurs algériens le 24 décembre 1914. (Signature) 24 Décembre 1914. (Signature) 24 Décembre 1914.*

Inclusion du corps auxiliaire de réserve pour non affecté (1)  
Dans l'armée active: *1<sup>er</sup> régiment de tirailleurs algériens*  
Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active: *1<sup>er</sup> régiment de tirailleurs algériens*  
Dans l'armée territoriale et dans la réserve:

### LIGNATURES REÇUES EN MATIÈRE DE SERVICE

| Date        | Contenu      | Signature   | Autre     |
|-------------|--------------|-------------|-----------|
| <i>1891</i> | <i>Signe</i> | <i>Egon</i> | <i>18</i> |
| <i>1891</i> | <i>Signe</i> | <i>Egon</i> | <i>18</i> |
| <i>1891</i> | <i>Signe</i> | <i>Egon</i> | <i>18</i> |
| <i>1891</i> | <i>Signe</i> | <i>Egon</i> | <i>18</i> |
| <i>1891</i> | <i>Signe</i> | <i>Egon</i> | <i>18</i> |
| <i>1891</i> | <i>Signe</i> | <i>Egon</i> | <i>18</i> |

Accepté par la Commission de révision le 24 décembre 1914. Accepté par la Commission de révision le 24 décembre 1914. Accepté par la Commission de révision le 24 décembre 1914. Accepté par la Commission de révision le 24 décembre 1914.

### ÉPOQUE

| Date        | Signature   | Autre     |
|-------------|-------------|-----------|
| <i>1891</i> | <i>Egon</i> | <i>18</i> |
| <i>1891</i> | <i>Egon</i> | <i>18</i> |
| <i>1891</i> | <i>Egon</i> | <i>18</i> |

Parti par changement de domicile dans la subdivision de *Pigne* le 9 novembre 1891. Partis par changement de domicile dans la subdivision de *Pigne* le 9 novembre 1891. Partis par changement de domicile dans la subdivision de *Pigne* le 9 novembre 1891.

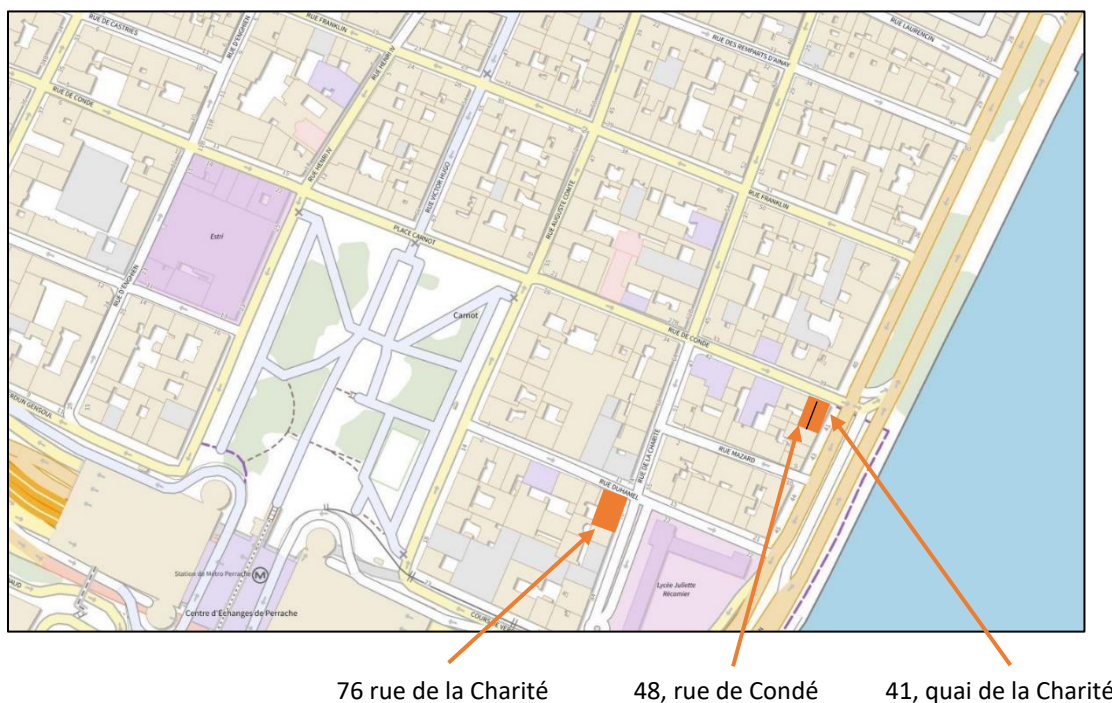
1) Le degré d'aptitude générale sera indiqué conformément aux prescriptions de l'instruction du 4 décembre 1891.  
2) L'inscription militaire sera indiquée par les mots "exempt" ou "non exempt". On comprendra comme non exempt tous les hommes n'ayant pas pu être appelés.  
3) Pour les hommes compris dans la 2<sup>e</sup> partie de la liste, l'inscription à porter est: "Service auxiliaire".  
4) Pour ceux compris dans la 1<sup>re</sup> partie, l'inscription à porter est: "Mis à la disposition de l'Etat de la Marine" (Art. 6 de la loi).

|  |  |  |  |  |   |   |                                     |
|--|--|--|--|--|---|---|-------------------------------------|
| Nom : <b>HONORAT</b><br>Prénoms : François Joseph Thomas   |  | Numéro matricule de recrutement :<br>194   |  |  |   |   |                                     |
|  |  | Classe de Mobilisation :<br>1890   |  |  |   |   |                                     |
| <b>Etat civil</b><br>Né le 4 septembre 1870 à Digne canton Dudit, département des Basses-Alpes, résidant à Oullins, canton dudit, département du Rhône, profession de mécanicien ajusteur fils de feu François et de Fournier Marie, domiciliés à Alger, rue, canton du divan 6, département Alger |  | <b>Signalement</b><br>Cheveux : A<br>Yeux : gris-bleu<br>Nez : petit<br>Menton : rond<br>Taille : 1m60<br>sourcils : châains<br>front : ordinaire<br>bouche : petite<br>visage : plein<br>taille rectifiée : |  |  |   |   |                                     |
| N° ..... de tirage du canton d.....  |  | <b>Degré d'instruction :</b><br>Générale : 3<br>Militaire :  |  |  |   |   |                                     |
| <b>Décision du conseil de révision et motifs</b><br>Propre au service (dispense art 21 – fils unique de veuve)   |  | Indication des corps auxquels les jeunes gens sont affectés  |  |  |   |   |                                     |
| <b>Détail des services et des mutations diverses</b>   |  |  |  |  |   |   |                                     |
| Dans l'armée active  | Parti le 11 novembre 1891. Arrivé au corps ledit jour. Immatriculé sous le n°7872. Passe dans la disponibilité de l'armée active le 30 octobre 1892. A reçu un certificat de bonne conduite.<br>Maintenu réformé par le conseil de révision Rhône central [...] dans sa séance du 24 décembre 1914 (exécution du décret du 9 septembre 1914).<br>Passé dans la réserve de l'armée active le 1 <sup>er</sup> novembre 1894.   | Dans l'armée active :<br><br>Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active<br><br>Dans l'armée territoriale et dans sa réserve  | 1 <sup>er</sup> régiment de Zouaves<br><br>1 <sup>er</sup> Zouaves à Alger<br><br>1 <sup>er</sup> bataillon territorial de Zouaves | numéro<br><br>4611                                 |   |   |                                     |
| Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active   | Réformé n°2 par la commission de réforme, le 13 octobre 1907 de Digne pour obésité.<br><br>A accompli une 1 <sup>ere</sup> période d'exercices dans le 22 <sup>e</sup> Régiment d'infanterie à Montélimar du 26 août au 22 septembre 1895.<br>A accompli une 2 <sup>e</sup> période d'exercices dans la 25 <sup>e</sup> section de commis et ouvriers du 19 octobre au 15 novembre 1898 (département d'appel)<br>Passé dans l'armée territoriale le 1 <sup>er</sup> novembre 1904. | Numéro au contrôle spécial du recrutement<br><br><del>333</del>  | <b>Localités successives habitées</b>  |  |   |   |                                     |
|  |  |  | dates  | Communes   | Subdivisions de région                      | D domicile<br>R                             |                                     |
|  |  |  | 6 avril 1893   | Lyon, 6 rue Duhamel                                | Lyon  | R   |                                     |
|  |  |  | 10 juin 1894   | Lyon, cours Suchet, 12.                            | Lyon  | R   |                                     |
|  |  |  | 21 octobre 1894  | Oullins, rue de la Sarra, 11.                      | Lyon  | R   |                                     |
|  |  |  | 8 mars 1896  | Lyon, 76 rue de la Charité.                        | Lyon  | R   |                                     |
|  |  |  | 22 août 98   | Lyon, quai de la Charité, 41.                      | Lyon  | R   |                                     |
|  |  |  | 4 mai 1904   | Commune de Sisteron (Basses Alpes) Route de digne. | Digne                                       | R   |                                     |
|  |  |  | 9 nov. 1904 1914   | Dans Dignes Lyon, rue des remparts d'Ainay         |   | D   |                                     |
| Dans l'armée territoriale et dans sa réserve   | Passé par changement de domicile dans la subdivision de Digne, le 9 novembre 1904. L.121. Déclaré en état de liquidation judiciaire par jugement définitif au tribunal de commerce Sisteron du vingt décembre 1910.  | 135  | <b>Epoque A laquelle l'homme doit passer dans</b>  |  |   | Date de la libération du service militaire  |                                     |
|  |  |  | La disponibilité de l'armée active   | La réserve de l'armée active                       | L'armée territoriale                        | La réserve de l'armée territoriale          |                                     |
|  |  |  | 30 octobre 1892  | 1 <sup>er</sup> nov. 1894                          | <del>1<sup>er</sup> nov. 1901</del><br>1904 | <del>1<sup>er</sup> nov. 1907</del><br>1910 | <del>1<sup>er</sup> nov. 1916</del> |

### 3.2.2.4 La vie du couple

Après leur mariage, le couple semble vivre au 11, rue de la Sarra à Oullins. En effet, d'après le registre matricule, François Thomas Joseph réside à cette adresse dès le 21 octobre 1894, soit quelques jours après son mariage avec Victorine LIGONNET. Le 8 mars 1896, le couple est installé à Lyon, au 76 rue de la Charité. Cette information est confirmée par le recensement de 1896<sup>47</sup> d'Oullins puisque le couple ne vit plus au 11, rue de la Sarra. Ensuite, le 22 août 1898, toujours d'après le registre matricule de l'époux, la famille s'est installée dans un appartement au 41, quai de la charité à Lyon. Ce déménagement intervient quelques mois avant la naissance de leur enfant, Robert Jules François, le 29 mars 1898. Le père déclare à la mairie que son fils est né à cette adresse. Ces trois adresses se situent dans le 2<sup>nd</sup> arrondissement de Lyon, sur la presqu'île. Le couple déménage à nouveau, 3 ans plus tard, en 1901 pour vivre au 48 rue de Condé<sup>48</sup>.

Différents lieux de vie à Lyon :



<sup>47</sup> 6M 433

<sup>48</sup> 6M453

Je perds, ensuite, la trace du couple, ils n'apparaissent pas dans les recensements suivants. J'en déduis qu'ils ont déménagé à nouveau. Je retrouve la trace de François Thomas Joseph grâce à une recherche sur FILAE. Je retrouve sur ce site un recensement dans lesquels François Thomas Joseph apparaît.

#### Un déménagement à Sisteron :

Il s'agit du recensement de population à Sisteron de 1906<sup>49</sup> Le couple déménage une dernière fois à Sisteron dans les Bases-Alpes en 1904. Ils habitent dans le lieu-dit Sainte Euphémie. Ils y vivront jusqu'à la mort de Victorine le 17 décembre 1906. Sisteron est situé dans le même département que Dignes à environ 40 km (ville d'origine de l'époux). François HONNORAT devait sans doute connaître Sisteron.



Victorine meurt jeune, à l'âge de 38 ans. L'acte de décès<sup>50</sup> ne mentionne malheureusement pas la cause du décès. La mort est-elle due à un accident, une maladie ? Elle n'est pas morte en couche car il n'y a aucun acte de naissance ou de décès d'un enfant LIGONNET au même moment à Sisteron.

Victorine se déclare couturière au moment de célébrer son mariage, en 1894. Elle devait exercer ce métier à la maison car dans son acte de décès à Sisteron il est indiqué qu'elle est sans profession.

Son époux est quant à lui tourneur mécanicien au moment de son mariage. Il deviendra son propre patron en 1904 à Sisteron. Dans le recensement de 1906, il se déclare chef mécanicien. D'après son registre matricule, il est déclaré en faillite en 1910 à Sisteron. Il exerce toujours le métier de mécanicien lorsque je retrouve sa trace à Lyon à partir de 1921.

Toujours d'après le recensement de 1906, le couple emploie un employé : RAYMOND Edouard, natif de Genève. Celui-ci doit travailler pour François Thomas Joseph HONNORAT.

---

<sup>49</sup> AD04 6 M 174, f°105

<sup>50</sup> AD04 1 MI 5/1695



## Les biens immobilier du couple :

### Les hypothèques

L'hypothèque est un droit réel, immobilier et indivisible, dont est grevé un bien immeuble pour garantir le paiement d'une créance. Lors d'une transaction immobilière, le service fiscal prend une copie intégrale des actes notariés et la transcrit dans un registre de formalités de transcription ou consigne simplement la transaction dans un registre d'inscription.

Les hypothèques consultables en Sous-Série 4Q aux Archives Départementales, sont une source intéressante pour retracer un patrimoine immobilier. Dans le département du Rhône entre 1800 et 1955, nous avons deux bureaux de conservation des hypothèques : Lyon et Villefranche-sur-Saône.

Je consulte dans un premier temps la table alphabétique du répertoire des formalités hypothécaires de Villefranche-sur-Saône sur le site internet des Archives Départementales du Rhône. Les noms y sont classés par ordre alphabétique. Je cherche Victorine LIGONNET et François HONNORAT<sup>51</sup>. Je trouve également Jenny LIGONNET, la sœur de Victorine. Je me reporte au répertoire des formalités hypothécaires<sup>52</sup>.

J'apprends que Victorine, son époux et Jenny ont vendu un terrain situé à Oullins dans le quartier de Montmein. Victorine et Jenny avait donc hérité du terrain que Benoîte REVERDY et son mari Jules LIGONNET avait acheté. Cette vente, notée dans les formalités hypothécaires est réalisée le 13 septembre 1899. Jules LIGONNET est décédé 6 mois plus tôt. La succession intervenant le 28 août 1899 fait d'ailleurs mention de ce terrain hérité par Victorine et Jenny. Le terrain est vendu très rapidement après la succession pour la somme de 3500 francs. Cette somme est partagée entre les deux sœurs.

---

<sup>51</sup> AD69 4 Q5/52

<sup>52</sup> AD69 4 Q5/488

### La fin de vie :

Victorin décède jeune à l'âge de 38 ans. Son acte de décès<sup>53</sup> précise qu'elle est décédée à son domicile situé à Chantereine à Sisteron le 17 décembre 1906.

François HONNORAT décède beaucoup plus tard. En cherchant le décès de l'époux dans les tables décennales de Sisteron, je n'ai pas trouvé son acte de décès. Je cherche alors à savoir si celui-ci ne s'est pas remarier. Je consulte les tables décennales des mariages à Sisteron<sup>54</sup> et je trouve un mariage entre HONNORAT et LAMBERT. Quatre ans après le décès de Victorine, François se marie à nouveau le 19 mars 1910 avec Jeanne Cécile LAMBERT<sup>55</sup>. Celle-ci est alors âgée de 25 ans alors que François a 40 ans.

### 3.2.3 Jenny Alexandrine LIGONNET, la cadette

Jenny, le dernier enfant du couple naît le 2 mars 1876<sup>56</sup>. Pendant huit années, Victorine est la seule enfant du couple. Cet intervalle inter-génésiq ue important a attiré mon attention. Généralement, les naissances s'enchaînent rapidement, les moyens de contrôler les grossesses étant plus limités à l'époque. On peut donc penser à une maladie de la mère ou à l'absence du mari. Lors de la déclaration de la naissance par le père Jules Antoine LIGONNET, les témoins semble être des amis du père car ceux-ci exercent le même métier : ajusteur ou tourneur sur métaux.

Jenny vit avec sa famille au moins jusqu'en 1896. Le recensement de population réalisé à Oullins en 1896<sup>57</sup> montre que Jenny vit toujours avec son père au 11, rue de la Sarra. Elle est âgée de 19 ans.

|         |           |           |    |   |          |            |  |
|---------|-----------|-----------|----|---|----------|------------|--|
| 11      | Tourneur  | Joséphine | 27 | ♀ | sans     | elle fille |  |
| 20      | Ligonnet  | Jules     | 61 | ♂ | tourneur | père       |  |
| 21      |           | Jenny     | 19 | ♀ | sans     | fille      |  |
| 13 6 22 | Bismardon | Jean      | 37 | ♂ | mouleur  | époux      |  |

<sup>53</sup> AD04 1 MI 5/1695, acte n°103

<sup>54</sup> AD04 3 E 258/276

<sup>55</sup> AD04 3 E 259/1075, acte n°6

<sup>56</sup> AD69 4 E 5557, acte n°29

<sup>57</sup> AD69 6 M 433

Je perds ensuite la trace de Jenny car son père décède le 27 mars 1899 et dans le recensement de 1901<sup>58</sup>, Jenny ne vit plus rue de la Sarra. Dans les tables décennales des mariages à Oullins, je ne retrouve pas non plus Jenny Alexandrine LIGONNET. Je recherche alors dans les tables décennales des décès sur plusieurs années. Je ne trouve toujours pas Jenny. Je laisse de côté cette recherche pendant plusieurs semaines. C'est grâce à une recherche sur le site Filae que je retrouve Jenny LIGONNET dans un recensement à Lyon, rue Laurencin en 1931. Je décide de consulter ce recensement<sup>59</sup> en ligne sur le site des archives départementales du Rhône afin de confirmer cette découverte. Agée de 55 ans, elle vit seule au 12 rue Laurencin à Lyon. Il s'agit bien de Jenny Alexandrine LIGONNET. Lors du recensement de 1936<sup>60</sup>, elle ne vit plus à cette adresse. Je retrouve Jenny LIGONNET lors d'une recherche sur le site internet des AD69. J'effectue une recherche nominative et je trouve dans les documents proposés un recensement de population datant de 1936 dans lequel apparaît une DIGONNET Jenny. Grâce à la date et au lieu de naissance mentionnés, je comprends qu'il s'agit de Jenny LIGONNET. Elle est recensée à l'hôpital de l'Antiquaille à Lyon<sup>61</sup>.

J'ai peu d'informations sur le métier exercé par Jenny LIGONNET. Grâce aux recensements je trouve quelques informations à ce sujet. D'après le recensement de la population à Oullins en 1906, Jenny est épicière et patronne.

|    |    |    |   |          |          |      |            |    |        |          |          |
|----|----|----|---|----------|----------|------|------------|----|--------|----------|----------|
| .. | .. | 11 | 8 | Ligonnet | Jenny    | 1876 | Oullins    | .. | Chef   | épicière | patronne |
|    |    |    |   | Cépin    | Rigis    | 1851 | La Vastrie | .. | époux  | manœuvre | F.L.H.   |
|    |    |    |   | Guichon  | Mariette | 1844 | Naion      | .. | épouse | ..       | ..       |

Jenny ne semble pas s'être mariée. Les différents recensements laissent à penser qu'elle est restée célibataire. Elle est seule dans les recensements de 1906 à Oullins, en 1931 et 1936 à

<sup>58</sup> 6M471

<sup>59</sup> 6M458

<sup>60</sup> 6M707

<sup>61</sup> AD69 6 M 718

Lyon. Je n'ai pas réussi à trouver son décès, ni dans les tables décennales des décès à Lyon, ni dans les tables des décès de l'hôpital de l'Antiquailles<sup>62</sup>.

### **3.3 Les arrière-petits enfants du couple REVERDY-BELLE**

#### **3.3.1 Robert Jules François HONNORAT**

##### **3.3.1.1 Naissance et enfance**

Victorine LIGONNET et François Thomas Joseph HONNORAT deviennent parents en 1898. François HONNORAT déclare la naissance de son premier fils le 29 mars 1898 à la mairie du 2<sup>ème</sup> arrondissement de Lyon<sup>63</sup>. Il est né au domicile de ses parents et se prénomme Robert Jules François.

En 1906, sa mère Victorine LIGONNET décède à Sisteron. Robert vit alors avec son père et son petit frère Auguste Maurice alors âgé de trois ans. En 1910, le père, François Thomas Joseph épouse, en secondes noces, Jeanne Cécile LAMBERT à Sisteron. En 1911, naît le premier enfant du couple HONNORAT-LAMBERT. Le père déclare la naissance le 5 août 1911 à la mairie de Sisteron<sup>64</sup>. L'enfant se prénomme François Marie Constant. Robert vit alors avec son père et sa nouvelle épouse, son frère cadet et son demi-frère. Enfin, un second enfant naît le 9 novembre 1915<sup>65</sup> au domicile de ses parents à Lyon. Il s'agit d'une fille qui est prénommée Flavie Yvonne Jeanne Adèle.

##### **3.3.1.2 Le parcours militaire**

Vu son âge, Robert Jules François HONNORAT ne peut pas échapper à la première guerre mondiale. Il est, en effet, appelé sous les drapeaux en 1917. Il est inscrit dans la 1<sup>ère</sup> partie du contingent et est donc déclaré apte au service. Le numéro 2270<sup>66</sup> lui est attribué.

---

<sup>62</sup> AM Lyon AN/4/Q/71

<sup>63</sup> AM Lyon 2 E 1777, acte n° 913

<sup>64</sup> AD04 3 E 259/1055, acte n°21

<sup>65</sup> AM Lyon 2 E 3746, acte n°2682.

<sup>66</sup> 1 Rp 1858/487

Il débute sa carrière militaire dans le 97<sup>ème</sup> régiment d'infanterie en avril 1917. Incorporé à ce régiment, il est affecté loin des combats du 17 avril 1917 au 18 janvier 1918. Il est ensuite envoyé « aux armées » du 19 janvier 1918 au 20 mai 1918. Cela veut dire qu'il est sur le front au contact de l'ennemi. Il est ensuite hospitalisé pour maladie du 20 mai au 6 août 1918 avant de retourner dans son régiment sur le territoire intérieur.

| CAMPAGNES.  | BLESSÉS. |
|---|----------|
| Contre l'Allemagne<br>du 17- Avril 1917<br>au 30 Octobre 1917 |          |
| Subsistances { du 17 Avril 1917<br>au 18 Janvier 1918         |          |
| Aux armées { du 19 Janvier 1918<br>au 20 Mai 1918             |          |
| Subsistances { du 21 Mai 1918<br>au 23 Octobre 1918           |          |
| Hôpital du 20 Mai 1918<br>malade { au 6 août 1918             |          |
|   | , du     |
|   | , du     |
|   | , du     |

Grâce aux journaux des marches et opérations (JMO) du régiment d'affectation de Robert Honnorat<sup>67</sup>, je peux suivre au jour le jour la vie des soldats. D'après le registre matricule Robert est affecté au 97<sup>ème</sup> régiment d'infanterie le 16 avril 1917. Dans le JMO, les nouvelles recrues arrivent en réalité deux jours après le 18 avril. Robert arrive dans un moment d'accalmie. Le journal de marches fait état de journées et de nuits « calme ». Les soldats sont assignés à des travaux d'entretien des tranchées ou du matériel. Ils font également des tournées de surveillance. Ensuite, le régiment se met en marche dès septembre 1917, passe par les environs de Belfort et stationne à Baudricourt pendant 3 mois et demi. Malheureusement, le journal des marches et opérations est lacunaire. Les journées concernant la période durant laquelle Robert HONNORAT est au front avec son régiment sont manquantes. Robert est hospitalisé entre le 20 mai et le 6 avril 1918 ayant contracté une maladie pendant le front. Il est ensuite renvoyé à « l'intérieur » et ne participe donc plus aux combats. Il devait être au dépôt ou dans une affectation hors des zones de combat

Après le conflit mondial, Robert reste dans l'armée active au sein du 83<sup>ème</sup> régiment d'artillerie lourde le 1<sup>er</sup> janvier 1920. Il sera affecté dans la réserve de l'armée en 1920. Lorsque la

<sup>67</sup> Site Mémoire des hommes, JMO 26 N 672/13 et 14



seconde guerre mondiale éclate, Robert HONNORAT à 41 ans. Il n'a cependant pas été mobilisé car il est « protégé jusqu'à une durée indéterminée » sans doute parce qu'il travaille en tant que monteur dans une société automobile de Lyon : la société de Paris et du Rhône. Cette entreprise travaille pour l'armée.

### 3.3.1.3 Mariage et vie de famille

Robert épouse Marie PEYRISSAGUET le 29 avril 1922 dans le 3<sup>ème</sup> arrondissement de Lyon<sup>68</sup>. Marie PEYRISSAGUET est originaire du 3<sup>ème</sup> arrondissement de Lyon. Elle y est née le 15 avril 1893<sup>69</sup>. Ses parents habitent alors au 34 rue Montesquieu à Lyon. Au moment du mariage, Robert a 24 ans et Marie en a 29.

Marie PEYRISSAGUET a un frère aîné, François qui est né en 1890<sup>70</sup>. Grâce aux mentions marginales présentes sur son acte de naissance, j'apprends que celui-ci s'est marié en 1930 à Paris avec Adrienne ILLE et qu'il est décédé le 11 juillet 1974 à Lyon. Je découvre que ce frère a également participé à la première guerre mondiale grâce à sa fiche matricule<sup>71</sup>

Le couple HONNORAT-PEYRISSAGUET vit au 230 rue Garibaldi dès 1927. Cette adresse apparaît, en effet, sur le registre matricule de l'époux. Lors du décès des deux époux, la même adresse est mentionnée. Ils n'ont donc pas bougé du 3<sup>ème</sup> arrondissement de Lyon. Je n'ai pas trouvé de naissance à la suite du mariage. J'ai pourtant effectué une battue dans les tables décennales des naissances pour le 3<sup>ème</sup> arrondissement ainsi que pour les arrondissements voisins entre 1922 et 1950<sup>72</sup>.

Dans la vie civile, Robert HONNORAT exerce le métier de monteur dans la société de Paris et du Rhône. Il y rentre en novembre 1938.

---

<sup>68</sup> AM Lyon 2 E 2303

<sup>69</sup> AM Lyon 2 E 1926 (table des naissances du 3<sup>ème</sup> arrondissement) et AM Lyon 2 E 16 76, acte n° 558

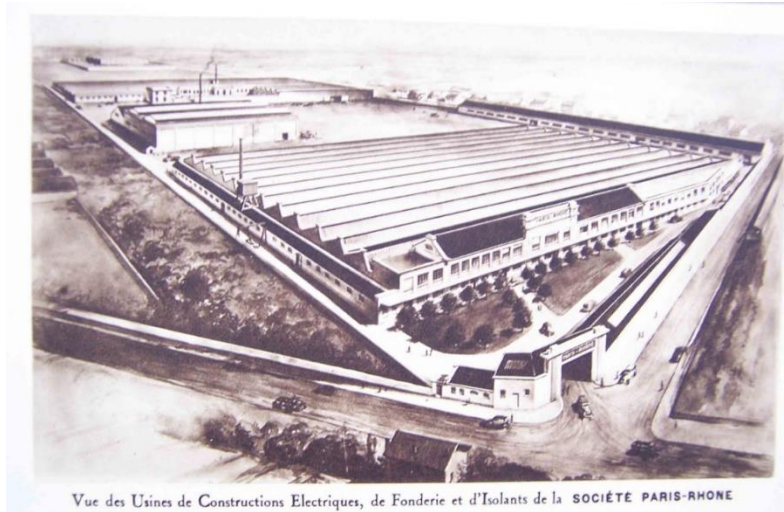
<sup>70</sup> AM Lyon 2 E 983, acte n°207

<sup>71</sup> AD 69 1 Rp 1148, f°718-719

<sup>72</sup> AM Lyon, 2 E 2754-1756, 2 E 2850-2853, 2 E 287--2879

## Petite histoire de la Société de Paris et du Rhône

La Compagnie Industrielle de Paris et du Rhône, sous l'impulsion d'Émile Girardeau, débute son activité pendant la Première Guerre mondiale, en 1915. Le bâtiment est édifié par l'architecte lyonnais Michel.



L'usine fabrique des postes radio et des amplificateurs à lampes pour l'armée. En 1916, elle devient la Société de Paris et du Rhône. En 1918, elle se dirige vers l'industrie automobile et conçoit le "dynamoteur", pour de nombreux constructeurs automobiles : Berliet, Voisin, Talbot, Bugatti. Elle produit aussi des alternateurs, régulateurs, démarreurs, petits moteurs de service. C'est l'occasion d'équiper de grandes marques de voitures, camions, cars et tracteurs.

Dans les années 1950, le groupe s'intéresse à l'électroménager en devenant le premier producteur français d'aspirateurs, cireuses et moulins à café. A la fin de 1975, Paris-Rhône, seconde entreprise du Rhône, compte environ 3800 salariés dont 1500 femmes.

La société Paris-Rhône (SPR) a fait travailler environ 4000 employés dans les années 1970, rachetée en 1978 par le groupe Valéo, elle se concentre à partir de 1985 à la seule production de démarreurs.

#### 3.3.1.4 Le décès

Robert Jules François HONNORAT décède à l'âge de 80 ans, le 8 mai 1978. D'après son acte de décès<sup>73</sup>, il meurt dans une clinique du 3<sup>ème</sup> arrondissement. Il est veuf depuis deux ans. En effet, son épouse décède le 1<sup>er</sup> septembre 1976, dans la même clinique<sup>74</sup>. Elle était âgée de 83 ans.

### 3.3.2 Auguste Maurice HONNORAT

#### 3.3.2.1 Naissance et enfance

Le deuxième enfant du couple LIGONNET-HONNORAT naît le 27 février 1903. Son père le déclare à la mairie du 2<sup>ème</sup> arrondissement de Lyon, dès le lendemain. Il n'a que 3 ans au moment du décès de sa mère. Il vit avec son père et son frère aîné jusqu'en 1910. A partir de cette date, Auguste vit avec son père, son frère aîné et sa belle-mère Jeanne Cécile LAMBERT. La famille s'agrandit à nouveau avec la naissance d'un demi-frère, François Marie Constant en 1911. La famille recomposée revient vivre à Lyon. Enfin, le dernier enfant, une fille, naît en 1915. Elle se prénomme Flavie Yvonne Jeanne Adèle et est née le 9 novembre<sup>75</sup> dans le 2<sup>ème</sup> arrondissement de Lyon. Grâce à cet acte de naissance, je découvre que la famille habite au 43 rue des rempart d'Ainay en plein centre de Lyon. Grâce au registre matricule du père, François HONNORAT, j'apprends que la famille y vit depuis 1914. Au moment du service militaire, dès 1923, Auguste ne vit plus au domicile de sa famille.

#### 3.3.2.2 Carrière militaire

En 1923, Auguste Maurice fait son service militaire. Je retrouve sa trace dans la liste alphabétique des recrutés de la classe 1923<sup>76</sup>. Il porte le numéro matricule 1878. Je trouve sa fiche dans le volume 4 du registre matricule de la classe 1923<sup>77</sup>.

---

<sup>73</sup> AD69 2 E 3172, acte n°1086N

<sup>74</sup> AD69 2 E 3166, acte n°1930

<sup>75</sup> AM Lyon 2 E 3746, acte n° 2682

<sup>76</sup> AD69 1Rp 1950

<sup>77</sup> AD69 1Rp 1956

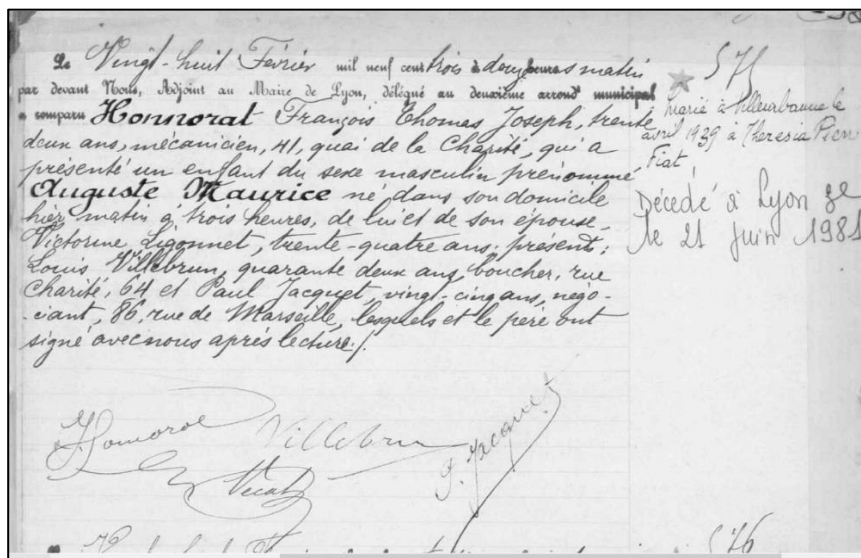


|  |   |   |   |                        |                                    |  |
|--|---|---|---|------------------------|------------------------------------|--|
| Nom : Honnorat<br>Prénoms : Auguste Maurice  |   | Numéro matricule de recrutement :   |   | 1878                   |                                    |  |
|  |   | Classe de Mobilisation :  |   |                        |                                    |  |
| Etat civil<br>Né le 27 février 1903 à Lyon , canton Du 2 <sup>e</sup> arr[ondissement], département du Rhône, résidant à Lyon rue Besson Basse 17, canton du 3 <sup>e</sup> arr[ondissement] département du Rhône, profession de mécanicien tourneur<br>fils de Francois Thomas Joseph et de Ligonnet Victorine, domiciliés à Lyon, rue Besson Basse 17 , canton du 3 <sup>e</sup> arr[ondissement], département du Rhône<br>Représentant de c[ommerce] G.C 1937 livreur C.P 1938  |   | Signalement<br>Cheveux : bruns yeux : gris<br>Front : moyen nez : moyen<br>Visage : ovale renseignements physiologiques complémentaires :<br>Taille : 1 mètre 64 centimètres<br>Taille rectifiée :<br>Marques particulières : |   |                        |                                    |  |
| Décision du conseil de révision et motifs<br>Inscrit sous le n°558 de la liste du canton de Lyon (3 <sup>e</sup> arrondissement).<br>Classé dans la 1 <sup>è</sup> partie de la liste en 1923.   |   | Degré d'instruction : 3   |   | Numéros                |                                    |  |
| Détail des services et des mutations diverses<br>Incorporé le 14 mai 193 au 22 <sup>e</sup> rég[imen]t d'infanterie coloniale (services comptant du 10 mai 1923) arrivé au corps et Soldat de 2 <sup>e</sup> classe le 14 mai 1923. Passé au dépôt des Isolés Coloniaux de Marseille à destination de Bizerte, le 14 septembre 1923 et affecté au 10 <sup>e</sup> rég[imen]t de tirailleurs coloniaux le dit jour. Caporal le 31 décembre 1923.<br>Rapatrié le 30 septembre 1924. Passé au 22 <sup>e</sup> rég[imen]t d'infant[er]ie coloniale le dit jour. Renvoyé dans ses foyers le 7 novembre 1924. Certificat de bonne conduite « accordé ». Passé dans la disponibilité le 10 novembre 1924. Affecté pour la mobilisation au 8 <sup>e</sup> rég[imen]t de tirailleurs coloniaux. [...] Rappelé à l'activité par Mon G[énéral] du 1/09/39. Affecté au 22 <sup>e</sup> R.I.C. Arrivé au corps le 3/9/39, muté au 44 <sup>e</sup> R.I.C. le 15/11/39.<br>Avis du colonel com[andan]t le dépôt 169 du 16/01/40 |   | Corps d'affectation   |   | Au contrôle spécial    | Matricule ou au répertoire         |  |
|  |   | Armée active  | 22 <sup>e</sup> régiment d'infanterie coloniale<br>10 <sup>e</sup> régiment de tirailleurs coloniaux<br>22 <sup>e</sup> régiment d'infanterie coloniale |                        |                                    | 3444                                       |
|  |   | Disponibilité et réserve de l'armée active  | 8 <sup>e</sup> régiment tirailleurs coloniaux<br>CM J.C : 159<br>22 <sup>e</sup> R.I.C.<br>44 <sup>e</sup> R.I.C.                                       |                        |                                    |  |
| Armée territoriale et sa réserve   |   |   |   |                        |                                    |  |
| Antécédents judiciaires et condamnations   |   | Localités successives habitées  |   |                        | D domicile<br>R résidence          |  |
|  |   | Dates   | Communes  | Subdivisions de région |                                    |  |
| Campagnes  | Blessures, citations, décorations, etc  | 31/12/1925  | S[ain]t Vallier<br>Rue des pigeonnier, au cinéma  | Drôme                  | R                                  |  |
| Tunisie du 14 septembre 1923 au 2 octobre 1924<br>½ camp[agne]   |   | 2/11/1926   | Lyon 30 rue d'Aguesseau, chez Mme Berthaud  | Rhône                  | R                                  |  |
|  |   | 4 juin 1927   | Villeurbanne<br>40 rue Charles Lyonnet  |                        | R                                  |  |
|  |   | 21/04/1928  | Lyon, 103 rue Bechevelin  |                        | R                                  |  |
|  |   | 11/10/1932  | Lyon, 36 rue Ferrandière  |                        | R                                  |  |
|  |   | 16/02/1937  | Lyon, 181 rue Boileau   | R                      |                                    |  |
| Période d'exercices  | Réserve, 1 <sup>ère</sup> dans le 8 régiment de tirailleurs du 21 octobre au 10 novembre 1929 | Epoque<br>A laquelle l'homme doit passer dans   |   |                        |                                    | Date de la libération du service militaire |
|  |   | L'armée active  | La réserve de l'armée active  | L'armée territoriale   | La réserve de l'armée territoriale |  |



### 3.3.2.3 Mariage et vie de famille

Auguste Maurice HONNORAT épouse Thérésia Pierrette FIAT le 13 avril 1939 à Villeurbanne<sup>78</sup>. Cette commune se situe au nord-est de Lyon. Je retrouve une mention de leur mariage sur l'acte de naissance d'Auguste. En effet, une mention marginale donne des précisions sur ce mariage : la date, le lieu et le nom de l'épouse.



Grâce à cette mention marginale, je peux chercher l'acte de mariage sur la commune de Villeurbanne. Aux archives du Rhône je consulte la table annuelle des mariages pour la commune de Villeurbanne<sup>79</sup>.

Je retrouve la mention de ce mariage avec le numéro de l'acte : 158. Je veux ensuite consulter le registre des mariage correspondant. Or celui-ci n'est pas conservé aux AD du Rhône. Je me suis alors tournée vers le service de l'Etat civil de Villeurbanne qui m'a fourni une copie intégrale de l'acte. J'apprends alors que le couple vivait déjà ensemble à la même adresse : avenue Monin à Villeurbanne.

Thérésia Pierrette FIAT est née à Vienne, en Isère le 15 mai 1904. Je prends également connaissance du nom des parents de l'épouse : Jules FIAT et Aimée Gabrielle Marie VALTZ. Ceux-ci vivent dans le 7<sup>ème</sup> arrondissement de Lyon, au 3 rue Jangot.

Enfin, je découvre également que Auguste HONNORAT exerce le métier de représentant. Je n'ai pas découvert d'autres mentions de métier concernant Auguste.

<sup>78</sup> AM Villeurbanne, acte n°175

<sup>79</sup> AD69 4 E 18934

Après la fin de la guerre, le couple accueille son premier enfant. Arnold Louis naît le 7 septembre 1946 à Villeurbanne. Un deuxième enfant agrandit la famille, six ans après, le 28 mai 1952. C'est une fille prénommée Camille Raphaëlle. Elle est aussi née à Villeurbanne.

Les deux enfants vont à l'école du quartier qui se nomme école René Descartes entre 1952 et 1964.

#### 3.3.2.4 Le décès

Auguste Maurice HONNORAT décède le 21 juin 1981 dans le 3<sup>ème</sup> arrondissement de Lyon<sup>80</sup> à l'âge de 78 ans. Il décède à l'hôpital Edouard Herriot. Je n'ai pas retrouvé d'autres informations du fait du délai de communicabilité des documents.

je vais maintenant décrire ce que j'ai découvert au fil de mes recherches concernant la lignée ascendante de Jean REVERDY.

## 4. Etude des ascendants du couple

Après avoir retracé la lignée ascendante jusqu'à 1952, je vais étudier dans cette seconde partie, l'ascendance agnatique du couple de départ. Jean REVERDY est le Sosa 1.

### Principes de la numérotation SOSA- STRADONITZ

Numérotation la plus utilisée par les généalogistes pour l'établissement de la généalogie ascendante d'une famille.

Le généalogiste attribue un numéro invariable à chaque ancêtre. On donne le numéro 1 au cujus c'est-à-dire à la personne dont on fait l'ascendance. Ensuite, son père porte le numéro 2 et sa mère le numéro 3. Puis numéro 4 est attribué à son grand-père paternel et le numéro 5 à sa grand-mère paternelle, le numéro 6 à son grand-père maternel et le numéro 7 à sa grand-mère maternelle

---

<sup>80</sup> INSEE

Les chiffres pairs désignent les hommes et les chiffres impairs les femmes exception faite pour le numéro 1 qui est un homme ou une femme. Le premier numéro d'une génération donne le nombre d'ancêtres présents dans cette génération. Par exemple, le numéro 8 indique qu'il y a 8 ancêtres à la 4e génération.

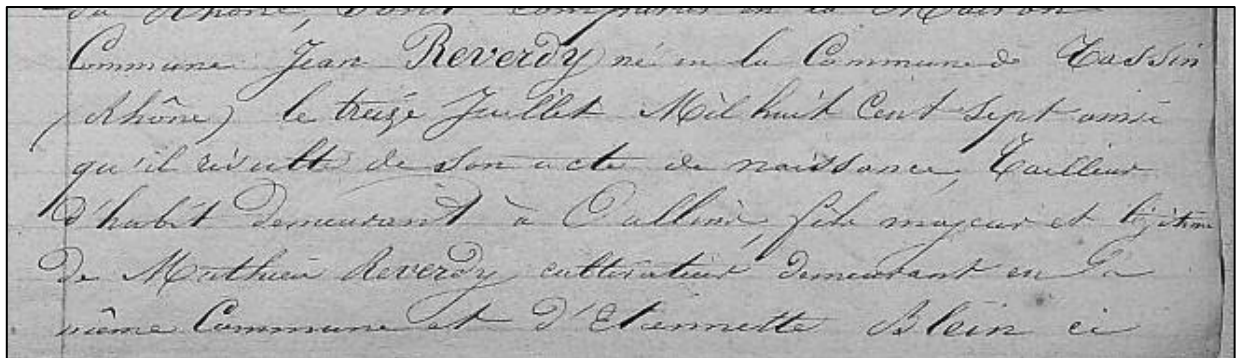
J'ai réussi pour cette branche à remonter six générations jusqu'au début du XVIIIème siècle. Je présente, ici, l'état de mes recherches en remontant, génération par génération.

#### 4.1 Mathieu REVERDY et Etienneette BLEIN

##### 4.1.1 Le mariage

Mathieu REVERDY et Etienneette BLEIN ont déjà été évoqués dans le mémoire car ce sont les parents de Jean REVERDY. Grâce à l'acte de mariage<sup>81</sup> de mon couple de référence, Jean REVERDY et Jeanne BELLE, j'ai trouvé le nom de chaque parent du couple ainsi que leur lieu de résidence.

Extrait de l'acte de mariage :



[...] Jean Reverdy, né en la commune de Tassin (Rhône) le treize juillet mil huit cent sept ainsi qu'il résulte de son acte de naissance, tailleur d'habit demeurant à Oullins, fils majeur et légitime de Mathieu Reverdy, cultivateur demeurant en la même commune et d'Etienneette Blein, ci [...]

J'apprends donc le nom du père et de la mère de Jean REVERDY : Mathieu REVERDY et Etienneette BLEIN. Je découvre que ceux-ci demeurent également à Oullins.

<sup>81</sup> AD69 4 E 3784, acte n°19

De plus, grâce à l'acte de naissance de Jean REVERDY précédemment cité, j'apprends que le couple REVERDY-BLEIN a donné naissance à leur enfant sur la commune de Tassin. Je comprends alors qu'il faut aller chercher peut-être l'acte de mariage de ce couple dans les registres de mariages de cette commune. Pour retrouver leur acte de mariage, j'explore donc les tables décennales des mariages à partir de 1807<sup>82</sup> en remontant chaque année. Je découvre, en effet, le mariage dans les tables en 1806. Je me reporte ensuite dans les registres de mariage de cette année et j'accède à l'acte de mariage de Mathieu REVERDY et d'Etienne BLEIN<sup>83</sup>. Mathieu REVERDY épouse Etienne BLEIN, le 10 novembre 1806 à la mairie de Tassin.

Mathieu REVERDY naît à Oullins le 14 avril 1779. Cette date est confirmée par son acte de naissance<sup>84</sup> retrouvé par la suite. Ses parents se nomment Jean REVERDY et Jeanne FORRAMBERT. Son père est cultivateur comme son fils Mathieu au moment de son mariage.

Je n'ai pas réussi à découvrir comment les deux époux se sont rencontrés. J'imagine que les familles devaient travailler dans le même village à Tassin voire peut-être même au service d'un même propriétaire puisqu'ils sont tous cultivateurs.

L'acte de mariage précise également que le couple a passé un contrat de mariage le 18 octobre 1806 chez maître Girardon à Lyon. Grâce au nom du notaire et la date précise, j'ai pu retrouver ce contrat dans les minutes du notaire<sup>85</sup>. Comme cela est souvent le cas à cette époque les mariés choisissent le régime dotal. Jeanne FORREMBERT apporte en dot un trousseau d'une valeur de 200 livres. Le trousseau n'est pas décrit. J'apprends que la mère de Mathieu est déjà décédée au moment de la signature de ce contrat ainsi que le père de l'épouse. A la fin du contrat de mariage, je découvre que Mathieu REVERDY a un frère qui est témoin aux côtés de la mère de Mathieu. Ce frère se nomme Etienne. Je suppose qu'il s'agit du frère aîné puisqu'il accompagne la mère qui est veuve. Il doit sans doute avoir la charge de la famille.

---

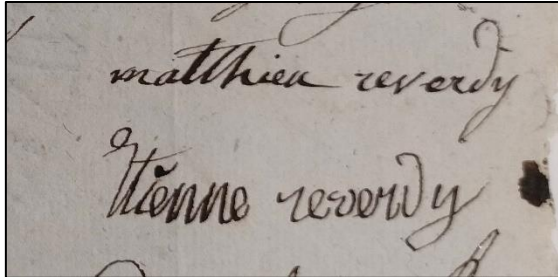
<sup>82</sup> AD69 244 2 E 3

<sup>83</sup> AD 69 4 E 4972 folio 6

<sup>84</sup> AD69 4 E 3777, f°8

<sup>85</sup> AD69 3 E 10011, acte n°435

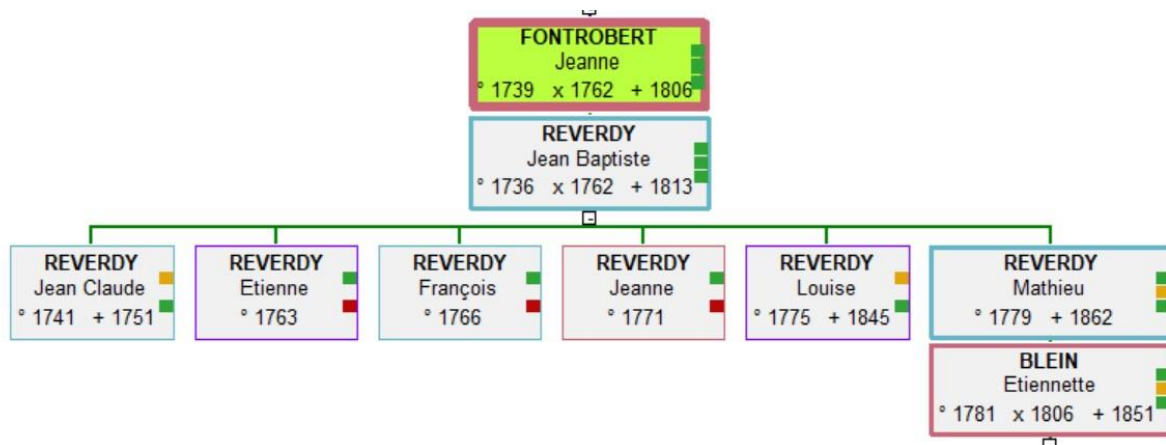
Les signatures présentes sur l'acte donnent une information précieuse sur le niveau d'illettrisme des familles. Dans la famille REVERDY les hommes savent signer mais pas les femmes. Dans la famille BLEIN personne ne sait signer.



Cela n'est pas très courant au XIXème siècle notamment dans le monde rural. Les hommes de la famille REVERDY savent donc écrire.

#### 4.1.2 La fratrie de Mathieu

Les parents, Jean Baptiste REVERDY et Jeanne FORRAMBERT ont 6 enfants :



Jean Claude, le premier enfant du couple décède à l'âge de 10 ans. Je n'ai retrouvé que le décès de Louise. Celle-ci meurt à 70 ans à Oullins le 17 août 1845<sup>86</sup>. Je sais qu'Etienne est toujours vivant en 1806 puisque celui-ci est témoin du contrat de mariage de Mathieu et l'a signé. Mathieu est le benjamin de la famille.

En m'intéressant de plus près à la jeunesse de Mathieu, je recherche des informations sur son parcours militaire. Il fait partie de la classe 1799. Je ne trouve aucune trace dans les archives militaires car les AD du Rhône n'ont pas conservé les documents concernant cette période.

#### 4.1.3 La vie de couple

<sup>86</sup> AD69 4 E 3788, acte n°63

Après le mariage les époux restent à Tassin au moins jusqu'à la naissance de leur unique fils Jean REVERDY. Par la suite, le couple a bougé sans doute pour le travail de Mathieu REVERDY. Je suppose cela puisque je trouve le décès d'Etienne BLEIN à Oullins<sup>87</sup>.

Mathieu REVERDY est cultivateur. Ce métier est mentionné plusieurs fois au travers des différents actes récoltés. Dans le recensement de 1851<sup>88</sup>, Mathieu est propriétaire journalier. Cette dénomination semble étrange. En réalité, cette dénomination montre que Mathieu est propriétaire de sa maison au 11 rue de la Sarra mais qu'il n'est pas propriétaire de la terre qu'il cultive. Mathieu REVERDY semble donc être un paysan journalier.

### Le journalier

Le journalier est un paysan qui travaille de ses mains, avec des outils rudimentaires en bois, parfois relevés de fer (bêche, fourche, faucille, rarement une faux). Il se distingue surtout par le fait qu'il ne possède pas de train de labour.

Même si quelques-uns sont propriétaires de leur domicile, la plupart vivent dans une maison modeste qu'ils louent à plus riche qu'eux. Celle-ci se compose généralement de quelques pièces (rarement plus de deux), d'une cour, d'un grenier pour entreposer le grain et d'un petit jardin.

Mais ces quelques biens ne suffisent pas à assurer la subsistance de leur famille. Souvent, le journalier va louer ses bras à la journée auprès d'un exploitant agricole plus riche qu'eux.

Ainsi, au moment des travaux agricoles (fenaisons, moissons, vendanges) le journalier devient salarié agricole occasionnel ou domestique de ferme. Il effectue alors un travail pénible, de l'aube au crépuscule, pour un maigre salaire. Ce salaire pouvait parfois être un peu d'argent (5 à 10 sous par jour) ou plus souvent un petit pourcentage sur leur travail. Le salaire pouvait également être une réduction de ses dettes.

Toutefois, ces activités et salaires saisonniers dépendent encore trop des crises économiques ou des aléas climatiques pour offrir des garanties suffisantes aux journaliers.

---

<sup>87</sup> AD69 4 E 3789, acte n°6

<sup>88</sup> A69 6 M 118



Aussi, en dehors des périodes d'embauche, ils ont régulièrement recours à des activités annexes : braconnage, travail de la laine ou du chanvre à la veillée sur de petits métiers à tisser, confection de toiles "en cru" (écruées), tailles des haies, travail du métal (fabrication de clous ou d'aiguilles), ramassage du crottin (les déjections servent d'engrais), épandage du fumier, destruction des taupinières, curage des fossés et des rivières, confection de toits de chaume, maçonnerie, travail du bois, liage des gerbes de blé, échardonnage des blés, ...

Malgré ces diverses activités, les manouvriers subsistent avec peine et ne sont jamais à l'abri de difficultés majeures : une maladie, un accident de travail, un décès peuvent jeter dans la misère toute une famille car les provisions sont peu importantes. Par nécessité, la mort de l'un des conjoints est presque toujours suivie d'un remariage rapide.

Enfin, il est très difficile de sortir de la condition de journalier. Aucune promotion par l'instruction n'est possible puisqu'ils sont presque tous analphabètes. De même, les activités annexes ne leur permettent guère d'améliorer leur situation sociale. Ils peuvent éventuellement espérer faire un heureux mariage avec une veuve de laboureur, ou encore envisager un départ pour la ville la plus proche où ils seront peut-être domestiques.

D'ailleurs, au XVIII<sup>e</sup> siècle, avec l'essor démographique, ils sont de plus en plus nombreux et trouvent difficilement du travail à la bonne saison. Leur condition se dégrade, d'autant plus que les propriétaires, pour améliorer leur production, n'hésitent pas à supprimer les droits collectifs (vaine pâture, communal, usages en forêt...). Lentement, les manouvriers glissent dans la pauvreté...

En tant que journalier, Mathieu REVERDY est donc employé à la journée pour les travaux agricoles. A Oullins, les travaux agricoles se concentrent essentiellement sur la vigne. IL semble être journalier comme son père Jean Baptiste REVERDY, son grand-père Jean REVERDY ou encore son arrière-grand-père Léonard REVERDY.

Pour améliorer les conditions de vie, Etiennette BLEIN travaille. Elle est désignée dans le même recensement comme laveuse. Cela permet de survivre un peu mieux. Les enfants devaient également travailler pour aider la famille.

#### 4.1.4 La fin de vie

Etiennette meurt la première le 13 janvier 1856 à l'âge de 73 ans. Son époux et son fils Jean viennent déclarer son décès à l'officier d'Etat civil. Elle décède à son domicile situé rue de la Sarra à Oullins. Son époux lui survivra 8 ans. Son fils, accompagné d'un ami du défunt vient déclarer son décès le 13 juillet 1862<sup>89</sup>. Mathieu avait 85 ans. Il vivait au domicile de son fils Jean REVERDY situé au 11 rue de la Sarra à Oullins.

Grâce à la déclaration de mutation par décès de Mathieu REVERDY<sup>90</sup>, j'apprends que son fils est l'unique héritier. Il hérite de la maison appartenant à son père, situé rue de la Sarra ainsi que d'une somme de 1000 francs.

## 4.2 Jean Baptiste REVERDY et Jeanne FONTROBERT

### 4.2.1 Le mariage

Jean Baptiste REVERDY et Jeanne FONTROBERT sont les grands-parents paternels. Ils se marient le 23 novembre 1762 à Oullins. D'après l'acte de mariage<sup>91</sup> trouvé dans les registres Baptêmes-Mariages-sépultures (BMS), ils se sont mariés sans aucun empêchement et après les trois publications de bans comme il est coutume de faire. L'époux est âgé de 26 ans au moment du mariage. L'épouse a quant à elle, 3 ans de moins et est âgée de 23 ans. L'époux est vigneron comme son père. Au moment du mariage les deux familles résident à Oullins. D'après l'acte de mariage, Jean Baptiste Reverdy y vit depuis dix-neuf années.

Un contrat de mariage<sup>92</sup> a été contracté entre les époux peu avant le mariage, le 10 novembre 1762 chez le notaire Gayet Pierre à Saint Genis Laval. Le couple se marie sous le régime dotal. L'épouse apporte d'une part « une garde-robe en bois sapin fermant à clé dans laquelle sont ses habits, linges et nappes, estimée à cent quatre-vingts livres » et d'autre part « la somme de quatre-vingts livres en argent qu'elle a mis de reste au service de ses maîtres ». Cette dot sera récupérée par l'épouse en cas de décès du mari.

---

<sup>89</sup> AD69 4 E 3789, acte n°52

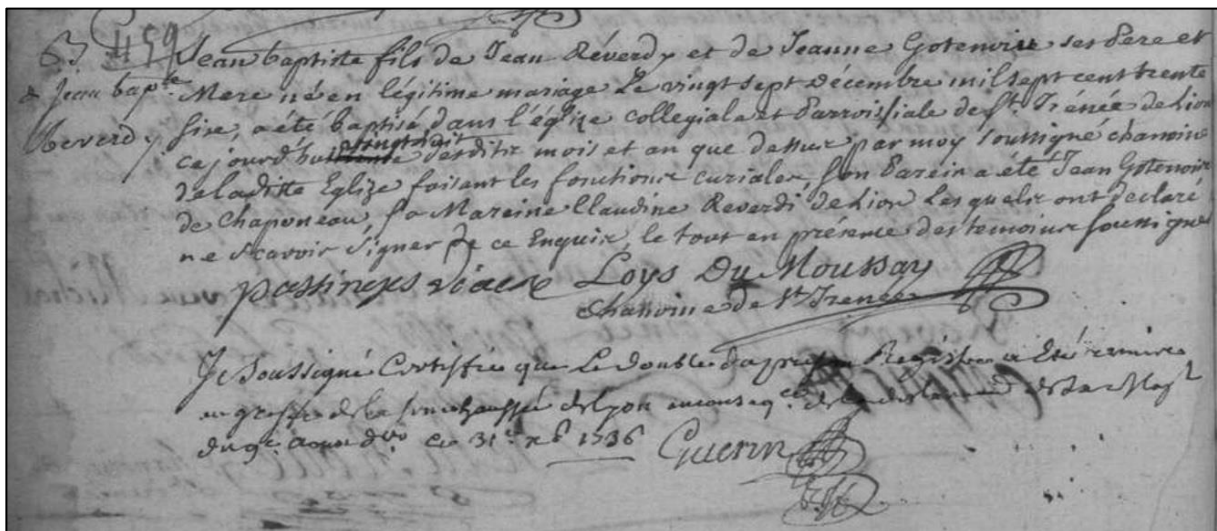
<sup>90</sup> AD69 3Q44/749

<sup>91</sup> AD69 149 GG 6, f°15

<sup>92</sup> AD69 3 E 8719, f° 200-203

Jeanne FONTROBERT est née à Oullins le 3 mars 1739 dans une famille de cultivateurs vigneron. Ses parents Etienne FONTROBERT et Marie MEYNIN se marient le 18 août 1732 à Oullins<sup>93</sup>. Un an après leur mariage naît l'ainée Marguerite en 1733 à Oullins<sup>94</sup>. Le couple donne ensuite naissance à Jeanne 6 ans plus tard le 3 mars 1739<sup>95</sup>. Malgré une battue réalisée dans les registres de baptêmes, mariages et sépultures sur les années entre 1733 et 1739 ainsi qu'après 1739, je n'ai pas trouvé la trace d'autres enfants du couple sur la paroisse d'Oullins. La famille a sans doute changé de paroisse et je perds leurs traces.

Jean Baptiste REVERDY est né à Saint Irénée, paroisse située à Lyon. Son baptême s'est déroulé en l'Église collégiale le 27 décembre 1736<sup>96</sup>.



Transcription :

B[aptême], 459

De Jean Bap[tis]te

Reverdy

Jean Baptiste fils de Jean Reverdy et de Jeanne Gotenoire ses père et

mère, né en légitime mariage le vingt sept décembre mil sept cent trente

six a été baptisé dans l'église collégiale et paroissiale de S(ain)t Irénée de Lion

<sup>93</sup> AD69 149 GG 5, f°6

<sup>94</sup> AD69 149 GG 5

<sup>95</sup> AD69 149 GG 5

<sup>96</sup> AM Lyon 1 GG 225, acte n°459

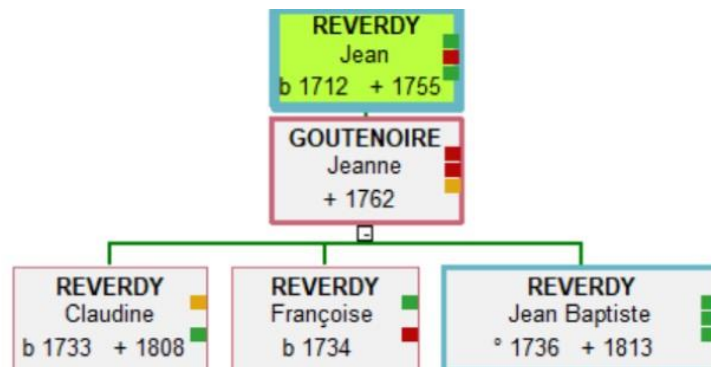
ce jourd'hui trente [vingt huit]<sup>1</sup> desdits mois et an que dessus par moy soussigné chanoine de laditte eglise faisant les fonctions curiales, son parein a été Jean Gotenoire de Chaponeau, sa mareine Claudine Reverdi de Lion, lesquels ont déclaré ne scavoir signer de ce enquis. Le tout en présence des témoins soussignés.

Passinejes, Vicaire. Loys Du Moussay, chanoine de S[ain]t Irénée.

1. mention suscrite

#### 4.2.2 La fratrie de Jean-Baptiste

Jean Baptiste REVERDY est le benjamin d'une fratrie de trois enfants. Sa sœur ainée est née et baptisée dans la paroisse de Chaponost le 28 mars 1733<sup>97</sup>. Son parrain semble être son grand-père paternel, Léonard REVERDY. Je conserve cette information pour pouvoir remonter, par la suite, dans l'ascendance de cette branche. En 1734, une autre sœur naît dans la paroisse de Saint Irénée<sup>98</sup>. Les parents la prénomment Françoise. Jean Baptiste REVERDY semble donc être seul garçon de la famille.



#### 4.2.3 La vie de couple

Au moment du mariage en 1762, Jean Baptiste REVERDY est vigneron journalier au service de Mme Forest à Oullins et ce depuis 19 ans<sup>99</sup>. Grâce au contrat de mariage, j'apprends aussi que Jeanne FONTROBERT travaille au service d'un maître. Travaille-t-elle pour le seigneur D'Ivours, vivant au château d'Irigny et qui a fait déplacer son homme d'affaire pour être le témoin du contrat de mariage.

<sup>97</sup> AD69 EDEPOT 43/3

<sup>98</sup> AM Lyon 1 GG 225 acte n°11

<sup>99</sup> AD69 3 E 8719, f° 200-203

## Le métier de la vigne

Le rôle du vigneron est d'abord d'entretenir la vigne. Pour se faire, il dispose d'outils simples de fabrication et d'utilisation. A l'époque Moderne, les vignerons utilisent ainsi pour travailler la terre et la vigne la houe, la serpe ou encore la serpette.

Aux alentours du mois d'août et de septembre vient le moment des vendanges. Le vigneron ramasse les grappes de raisins directement sur les pieds de vignes. Durant l'époque Moderne, les hommes qui ramassaient le raisin se déplaçaient à pied dans les champs. A l'aide de serpes, ils coupaient les grappes qu'ils mettaient ensuite dans un panier situé sur leurs têtes ou sur leurs dos.

Le raisin récolté est ensuite foulé. Les grappes de raisins sont écrasées pour en extraire le jus. Sous l'Ancien Régime, cette étape n'est pas mécanisée. En effet, un homme rentre dans un bac en bois et foule les grappes de raisins.

Enfin, le jus est ensuite mis dans des barriques pour la fermentation.

A la suite du mariage, la famille REVERDY-FONTROBERT reste à Oullins comme en témoigne les actes de naissance des enfants de la famille. Tous les enfants sont nés à Oullins. Dans l'acte de naissance d'Etienne REVERDY, il est dit que Jean Baptiste son père est domestique au service de Mme Forest. J'aurai aimé trouver la propriété de Mme Forest sur laquelle Jean Baptiste REVERDY travaille mais par manque de temps, je repousse cette recherche à plus tard.

### 4.2.4 La fin de vie

Jeanne FONTROBERT décède la première, le 27 juin 1806<sup>100</sup>, à son domicile. Elle est alors âgée de 69 ans et est déclarée cultivatrice. Ce sont ces deux fils, Etienne et Mathieu qui déclarent le décès à la mairie d'Oullins.

Baptiste décède à l'âge de 77 ans le 28 août 1813<sup>101</sup>. Le décès est déclaré par deux personnes ne faisant pas partie de la famille mais faisant plutôt partie du cercle d'amis du défunt.

---

<sup>100</sup> AD69 4 E 3787, 1806, acte n°48

<sup>101</sup> AD69 4 E 3787, 1813, acte n°23

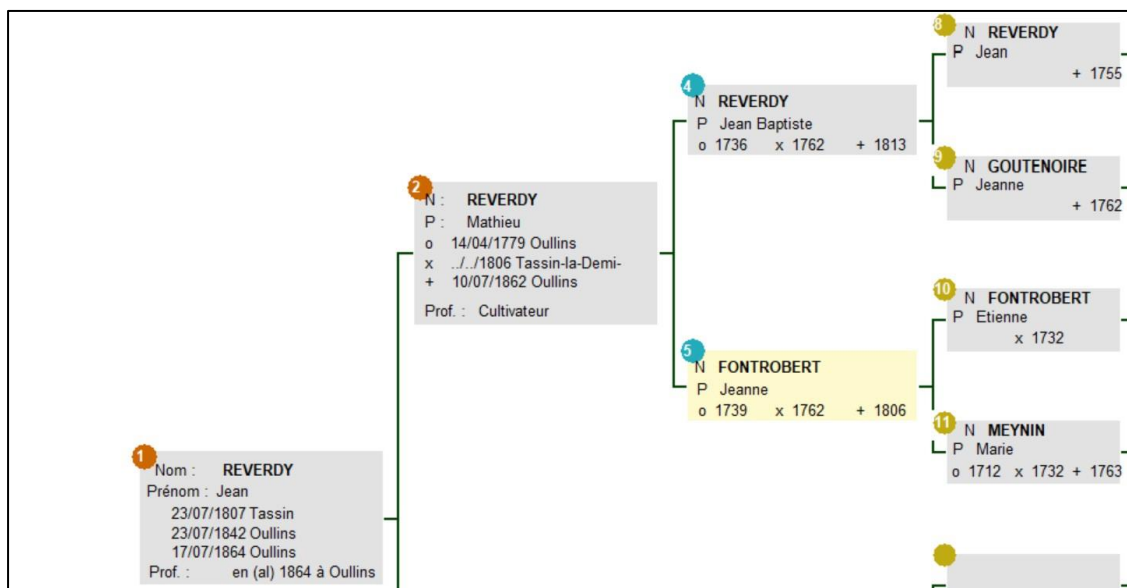


Pour rechercher la succession de Jean Baptiste REVERDY et celle de son épouse, j'ai consulté les tables de succession et absence aux archives du Rhône et je n'ai rien trouvé. J'ai également cherché dans les tables des testaments. Je n'y ai rien trouvé non plus.

### 4.3 Jean REVERDY et Jeanne GOUTENOIRE

Les arrières grand parents de Jean REVERDY se nomment Jean REVERDY et Jeanne GOUTENOIRE. Une première difficulté apparaît lorsque je recherche des informations sur ce couple. Dans la branche agnatique des REVERDY le prénom Jean apparaît de nombreuses fois. J'ai tout d'abord remonté l'ascendance en commettant une erreur au niveau des Jean REVERDY. C'est grâce au nom d'une épouse présente dans une génération plus éloignée que j'ai découvert mon erreur. La numérotation SOSA est d'une grande utilité et va permettre d'éviter les confusions entre les différents Jean de la famille.

Numérotation SOSA de la famille REVERDY :



#### 4.3.1 Le mariage

J'ai eu beaucoup de difficultés à trouver cet acte de mariage. Après avoir dépouillé tous les registres BMS d'Oullins, je pensais ne pas pouvoir retrouver les informations au sujet de ce couple. C'est grâce au relevé de données issus des actes de mariages réalisés par la Société généalogique du Lyonnais et du Beaujolais (SGLB) que j'ai pu retrouver leurs traces.

Le couple se marie à Lyon dans la paroisse de Saint Just. Cela m'a permis de retrouver l'acte aux archives municipales de Lyon.

Jean REVERDY (SOSA 8) épouse Jeanne GOUTENOIRE le 17 février 1733 à Lyon dans la paroisse de Saint Just<sup>102</sup>.

Transcription d'une partie de l'acte :

Reverdy

Goutenoire

Ce dix-sept février mille sept cents trente-trois, honeste

Jean Reverdy, vigneron, fils de Léonard Reverdy, aussi vigneron

et de Marguerite Zacarie ses père et mère, époux à venir d'une part

de cette paroisse et Jeane Goutenoire, fille d'Antoine Goutenoire

vigneron du lieu et paroisse de Chaponost et de Claudine Pelisson

ses père et mère, épouse à venir d'autre part aussi de cette paroisse.

par contrat du sept février de la susdite année, signé

Gardet, notaire à Lion, ont été proclamé deux fois ayant

obtenu dispense de la troisième publication

en date du sisiesme du présent [...]

Cet acte est intéressant car il fournit plusieurs informations qui vont guider la suite de mes recherches :

- **Le nom des parents des mariés.** Cela me permet de remonter d'une génération dans l'ascendance. Les parents de Jean REVERDY se nomment Léonard REVERDY et Marguerite

---

<sup>102</sup> AM Lyon 1 GG 499, f°22, verso

ZACHARIE. Le père est vigneron. Les parents de Jeanne GOUTENOIRE se nomment Antoine GOUTENOIRE et Claudine PELISSON. Le père est aussi vigneron.

- **Un contrat de mariage** a été passé entre les époux. La date précise et le nom du notaire sont donnés. Le contrat est passé dans l'étude de maître GARDET à Lyon le 7 février 1733.

- **Le couple obtient une dispense de publication des bans.** Le couple est autorisé à publier uniquement 2 bans. Les conciles de Latran (1215) et de Trente (1563) ont créé l'obligation de la publication des trois bans pendant les 3 semaines précédant la cérémonie. Une dispense, moyennant espèces, est possible pour plusieurs raisons : Le mariage trop proche d'une période défendue comme le Carême et l'Avent. Il peut y avoir une relation de cousinage entre les époux. La mariée est enceinte et l'enfant risque de naître illégitime (hors mariage). Enfin, un des époux est veuf ou veuve et se remarie sans attendre le délai de veuvage. Dans le cas du couple REVERDY-GOUTENOIRE, cette dispense semble être obtenue car la future mariée est enceinte. En effet, Jeanne GOUTENOIRE donne naissance à son premier enfant le 28 mars 1733 soit un mois et demi après le mariage.

Le contrat de mariage passé dix jours avant le mariage a été très difficile à trouver. En effet, en consultant la liste des notaires de Lyon en 1733, je ne trouve aucun notaire se dénommant GARDEZ. Je trouve, en revanche, un notaire qui se nomme GARDET. Je décide donc de consulter ses minutes<sup>103</sup>. J'ai effectivement le contrat de mariage. Il y avait donc une erreur de retranscription sur le registre des mariages.

En parcourant ce contrat de mariage, j'apprends que les deux futurs époux travaillent au service de la même personne. Les parents de Jean REVERDY, Léonard et Marguerite sont vignerons sur le domaine du noble Jean CONSTANT. Jean REVERDY est également vigneron au service de ce noble. Jeanne GOUTENOIRE travaille aussi au service de Jean CONSTANT. Cela me permet de comprendre comment les deux futurs époux se sont rencontrés.

Jean CONSTANT est un noble lyonnais, avocat au Parlement et à la cour de la ville. Il est, entre autres, propriétaire d'un domaine situé à Lyon sur la colline de Fourvière, dans la paroisse de Saint Just. Cette propriété se nomme La Sarra. Il est propriétaire de parcelles de vignes, de

---

<sup>103</sup> AD69 3 E 5129

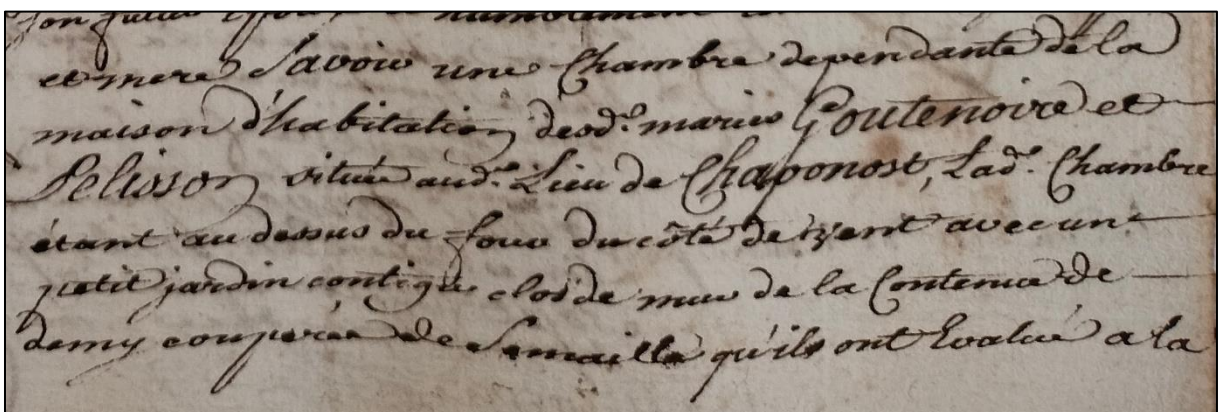
vergers et de terres cultivables. Je retrouve sa propriété sur un plan de Saint Just conservé aux archives municipales de Lyon<sup>104</sup>.

Propriété appartenant A Jean CONSTANT et dans laquelle le couple travaille :



Plan de Saint Just,  
1767

Le contrat de mariage mentionne également une donation entre vifs entre Antoine GOUTENOIRE et sa fille Jeanne. Cela était courant au XVIIIème siècle. Il s'agissait d'une sorte d'avance sur l'héritage. Une partie du patrimoine est ainsi transmise. Cette donation est composée d'une chambre dans la maison des parents de la mariée.



<sup>104</sup> AD69 2 S 0057

## Transcription :

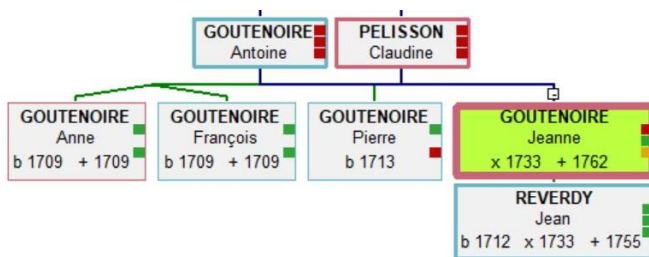
[...] savoir une chambre dépendante de la maison d'habitation desd[its] mariés Goutenoire et Pelisson, située aud[it] lieu de Chaponost. Lad[ite] chambre étant au-dessus du four, du côté levant avec un petit jardin contigu, clos de murs de la contenance de demy couperée de semaille [...]

La future épouse amène également une dot d'une valeur de cent livres. La moitié de cette somme est en argent sonnante et trébuchant et correspond à ce qu'elle a gagné au service de monsieur CONSTANT. La seconde moitié correspond à la valeur de son trousseau.

### 4.3.2 La fratrie de Jeanne GOUTENOIRE

Je ne parlerai pas de la fratrie de Jean REVERDY car je n'ai trouvé aucun autre enfant dans cette branche. Cela ne veut pas forcément dire qu'il n'y a pas de frère et sœur. Je n'ai pas réussi à trouver des éléments faisant supposer que Jean REVERDY avait des frères et sœurs.

Je présente donc succinctement la fratrie de Jeanne GOUTENOIRE.



Le couple GOUTENOIRE-PELISSON a eu quatre enfants. Le couple donne d'abord naissance en février 1709 à des jumeaux, Anne et François. Ceux-ci ne survivent que quelques jours et

décèdent l'un après l'autre. Ce décès est peut-être lié à l'épisode du Grand Hiver. En effet, durant l'hiver 1709, les températures relevées pour la première fois à Lyon notamment, frôlent les -18°C. Dans les campagnes, les températures devaient être beaucoup plus basses. Le Rhône est resté gelé pendant plusieurs jours. Les populations déjà fragilisées par le manque de nourriture n'arrivent plus à lutter contre le froid. La mortalité a augmenté durant cette période.

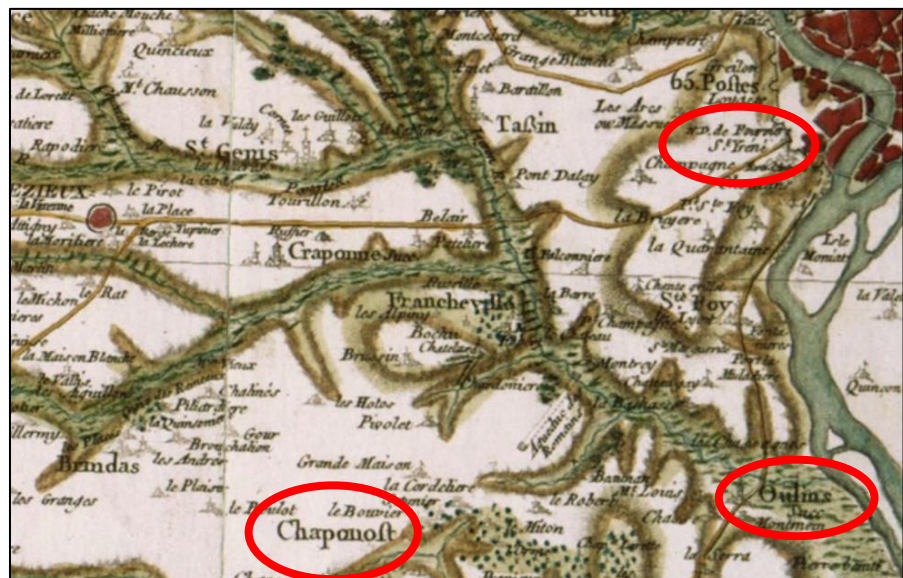


Puis, le couple donne naissance le 4 août 1710 à un garçon qu'ils nomment Jean. Ensuite, naît un garçon qui est prénommé Pierre. Il est baptisé le 21 avril 1713. Il meurt, malheureusement 1 mois plus tard. Je n'ai pas retrouvé l'acte de baptême de Jeanne car les registres BMS de Chaponost sont lacunaires. Il manque les années 1706-1708 ainsi que 1715-1708.

#### 4.3.3 La vie de couple

La famille vit aux rythmes des travaux de la vigne. Elle n'est pas propriétaire de terres et change de paroisse pour le travail. Je retrouve la trace de la famille dans des paroisses proches les unes des autres : Chaponost, Oullins et Saint Irénée. Je suppose qu'après la célébration du mariage le couple s'est installé dans la chambre de la maison GOUTENOIRE-PELISSON. En effet, le premier enfant du couple naît le 28 mars 1733 à Chaponost. Le 30 octobre 1734, le couple donne naissance à une fille prénommée Françoise. Celle-ci naît dans la paroisse de Saint Irénée. Le couple y est sans doute installé pour le travail des vignes. Le dernier fils, Jean Baptiste naît deux ans plus tard aussi dans cette même paroisse.

Différentes paroisses habitées par le couple REVERDY- GOUTENOIRE :



Carte Cassini, feuille n°87,  
1760-1761.

#### 4.3.4 La fin de vie

Je n'ai trouvé aucune information sur le décès de Jeanne GOUTENOIRE malgré une battue effectuée dans les registres BMS de Chaponost et d'Oullins après 1762 car elle est toujours vivante au mariage de son fils Jean Baptiste.

En ce qui concerne le décès de Jean REVERDY, j'ai découvert que celui-ci est décédé le 3 février 1755 dans la paroisse d'Oullins. Son acte de sépulture mentionne son âge<sup>105</sup>. Jean est mort jeune à 43 ans. Ce sont deux autres vigneron, l'un à Saint Genis Laval et l'autre à Chaponost.

Je n'ai pas trouvé mention dans les tables des successions et absences. Je n'ai donc aucun document faisant état d'une succession après la mort de Jean REVERDY.

### **4.4 Léonard REVERDY et Marguerite ZACHARIE**

Je vais m'intéresser maintenant à Léonard REVERDY et à son couple. Il est le sosa n°16 dans l'ascendance de Jean REVERDY.

#### 4.4.1 Le mariage

Léonard REVERDY épouse Marguerite ZACHARIE le 25 novembre 1710 à Soucieu-en-Jarrest<sup>106</sup>. Grâce à cet acte de mariage j'apprends que Marguerite Zacharie est veuve depuis quelques mois. Elle avait épousé en premières noces François GONET le 22 janvier 1708<sup>107</sup>. Celui-ci décède deux ans après le mariage en 1710<sup>108</sup>. Il n'est pas fait mention d'un contrat de mariage. Je n'ai pas eu le temps de chercher cet acte notarié. Je le chercherai plus tard.

Le mariage se passe dans la paroisse de Soucieu en Jarrest. Il s'agit de la paroisse de la future épouse. Traditionnellement, lorsque que les deux futurs époux ne sont pas de la même paroisse, le mariage est célébré dans la paroisse de la femme. Environ 6km séparent la paroisse de Soucieu-en-Jarrest et la paroisse de Chaponost. Léonard se marie tardivement. En effet, il est âgé de 29 ans. Ceci n'est pas habituel sous l'Ancien régime. Peut-être s'est-il déjà

---

<sup>105</sup> AD69 4 E 3776

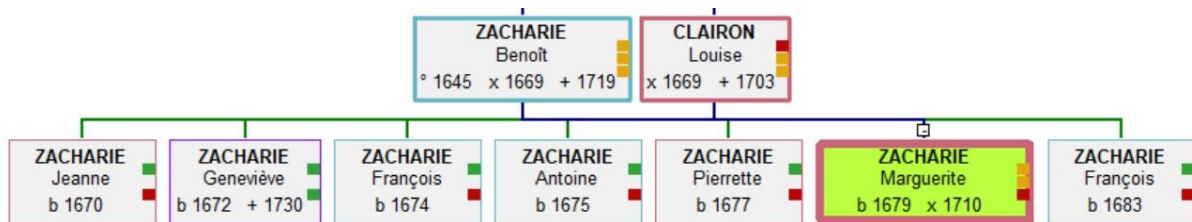
<sup>106</sup> AD69 EDEPOT 176/3, f° 6

<sup>107</sup> AD69 EDEPOT 176/3, f° 2

<sup>108</sup> AD69 EDEPOT 176/3, f° 7

marié une première fois et s'est retrouvé veuf ? Marguerite à 31 ans au moment de ce second mariage.

L'acte de mariage me permet de découvrir le nom des parents de Marguerite. Le père se nomme Benoît ZACHARIE et est originaire de Soucieu-en-Jarrest. Sa mère s'appelle Louise CLAIRON. Le couple a eu 7 enfants tous nés et baptisés à Soucieu-en-Jarrest<sup>109</sup>.

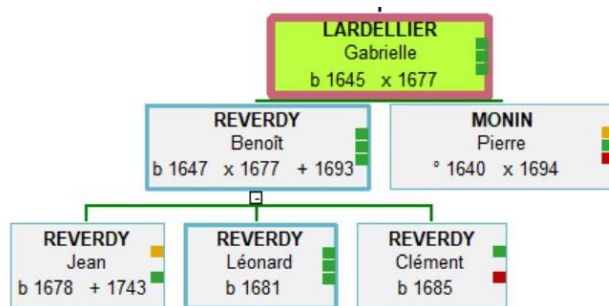


Un seul enfant semble être décédé avant d'avoir atteint l'âge adulte. Il s'agit de François, né en 1674. Je déduis cela du fait que le dernier enfant de la fratrie porte le même prénom. En effet, il était de coutume de donner le prénom d'un enfant décédé au nouveau-né.

#### 4.4.2 La fratrie de Léonard

La fratrie de Léonard REVERDY est moins nombreuse que celle de son épouse. Léonard est le second enfant du couple REVERDY-LARDELLIER.

L'aîné est baptisé le en 1678 dans l'église paroissiale de Courzieu. Les parents le prénomme Jean.



Léonard naît 3 ans plus tard, le 14 septembre 1681 également à Courzieu<sup>110</sup>.

Enfin, le benjamin de la famille est baptisé en 1685 dans la paroisse de Courzieu. J'ai retrouvé également des actes de mariages des deux frères de Léonard. Ceci permet de démontrer qu'ils ne sont pas décédés durant leur jeunesse.

<sup>109</sup> AD69 EDEPOT 176/2

<sup>110</sup> AD69 67 GG 2

#### 4.4.3 La vie de couple

Le couple a beaucoup bougé dans un rayon de 10 km. Ils se sont mariés à Soucieu-en-Jarrest. Leur enfant naît à Chaponost. L'époux décède dans la paroisse de Sainte Foy-lès-Lyon. Cela tend à prouver que les déplacements du couple sont liés à l'activité du mari. En effet celui-ci est vigneron et est sans doute journalier.



#### 4.4.4 La fin de vie

Je ne connais pas la date de décès de Marguerite ZACHARIE car je n'ai retrouvé aucun acte malgré une recherche minutieuse dans les registres BMS de Courzieu, de Bessenay et de Sainte-Foy-lès-Lyon. Je suppose donc qu'elle a changé de paroisse à la fin de sa vie.

En revanche, j'ai trouvé l'acte de sépulture de Léonard REVERDY. Celui-ci est inhumé dans le cimetière de la paroisse de Sainte Foy-lès-Lyon. Il décède à l'âge de 71 ans.

Je n'ai pas non plus trouvé d'acte de succession, de testaments ou d'inventaires après décès aux noms de Léonard REVERDY et de Marguerite ZACHARIE.

### 4.5 Benoît REVERDY et Gabrielle LARDELLIER

#### 4.5.1 Le mariage

Benoît REVERDY (sosa 32) épouse Gabrielle LARDELLIER le 7 janvier 1694 à Courzieu. Je découvre la mention de leur mariage grâce à Geneanet. J'ai ensuite voulu vérifier l'exactitude de l'information en consultant les registres BMS de Courzieu. Je n'ai pas pu retrouver l'acte

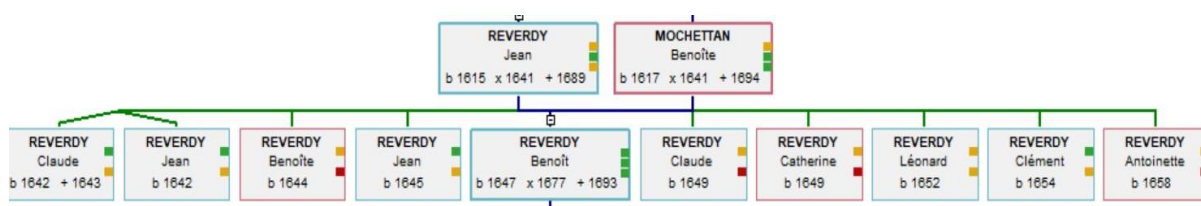
de mariage dans les registres de cette paroisse car ceux-ci<sup>111</sup> sont lacunaires. Il manque les années entre 1675 et 1677.

Pour contourner cette difficulté, j'effectue une recherche dans les minutes notariales de maître DELEULLION. Grâce à une mention trouvée sur un fiche concernant Benoît REVERDY sur le site Geneanet, j'ai pu trouver le contrat de mariage<sup>112</sup> et ainsi confirmer la date de mariage du couple REVERDY-LARDELLIER.

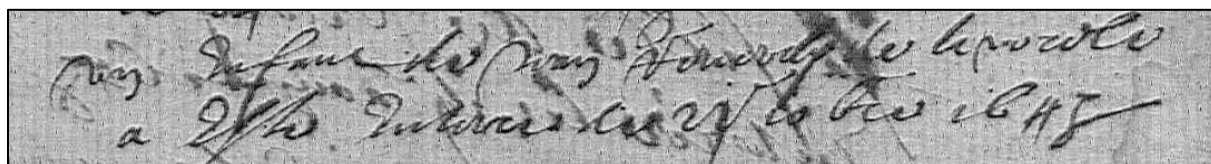
Je découvre l'identité des parents des deux futurs époux. Les parents de Benoît se nomment Jean REVERDY et Benoîte MOCHETTAN. Le père est marchand dans la paroisse de Bessenay. Les parents de Gabrielle se nomment Jean LARDELLIER et Antoinette PRIMA. Jean LARDELLIER est maître chapelier dans la paroisse de Courzieu. Les deux paroisses sont voisines.

#### 4.5.2 La fratrie de Benoît

Benoît fait partie d'une grande famille comme cela est souvent le cas à la fin du XVII<sup>ème</sup> siècle. Durant cette période une femme a, en moyenne, 6 à 7 enfants. Les parents de Benoît REVERDY ont eu 10 enfants.



Marié en 1641, le couple donne naissance à des jumeaux, Claude et Jean, le 22 avril 1642<sup>113</sup>. Malheureusement ceux-ci meurent en bas-âge. Claude est enterré à Bessenay le 22 octobre 1643.



L'acte ne mentionne pas le nom de l'enfant qui est décédé.

Un enfant de Jean Reverdy de la paroisse a été enterré le 22 [octo]bre 1643.

<sup>111</sup> AD69 67 GG2

<sup>112</sup> AD69 3 E 200 7A

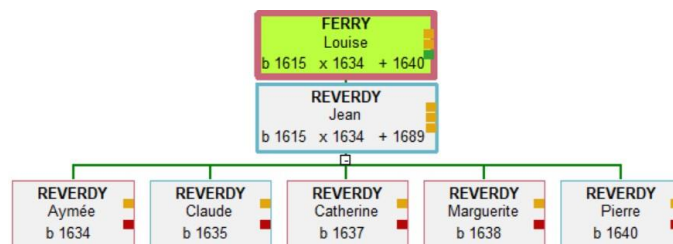
<sup>113</sup> AD69 21 GG 1, 1642, f°2



C'est en parcourant les registres des sépultures de Bessenay que je découvre le décès de Jean, le 7 octobre 1645. Dans les registres de baptême de la même paroisse, il n'y a pas d'autre enfant REVERDY baptisé entre 1642 et 1643. J'en conclus donc que l'enfant décédé en 1643 est bien Claude REVERDY.

Benoîte naît en 1644. Je ne trouve plus trace d'elle ensuite. Jean dit « le jeune » naît le 4 décembre 1645<sup>114</sup>, se marie en 1666 mais décède en 1668. Benoît REVERDY est donc le second garçon vivant du couple. Deux ans après la naissance de Benoît, le couple fait baptiser, à nouveau, des jumeaux : Catherine et Claude. Ils sont nés le 20 décembre 1649. Le prénom du garçon prouve que le premier Claude, né en 1642 est bien décédé. Il était d'usage de donner le prénom d'un enfant décédé à un enfant né plus tard. Je perds leurs traces et ne trouve pas mention de décès ou de mariage. Par manque de temps, je ne cherche pas à retrouver d'autres informations sur ces deux enfants. Viennent ensuite 3 derniers enfants, Léonard (1652), Clément (1654) et Antoinette (1658). Ces enfants ne meurent pas jeunes car je retrouve, pour les trois, des actes de mariage<sup>115</sup> ou des contrats de mariage<sup>116</sup>.

Benoît REVERDY a également des demi-frères et des demi-sœurs issus du premier mariage de son père Jean REVERDY. En effet, celui-ci s'est d'abord marié avec Louise FERRY, en 1634. Il a eu 5 enfants entre 1634 et 1640. Après le décès de Louise, Jean REVERDY se remarie.



Je ne m'attarde pas sur la fratrie de Benoît pour pouvoir avoir le temps de remonter la branche agnatique des REVERDY.

<sup>114</sup> AD69 21GG 1

<sup>115</sup> AD69 21GG 2

<sup>116</sup> AD69 3 E 1174, f°31-37.



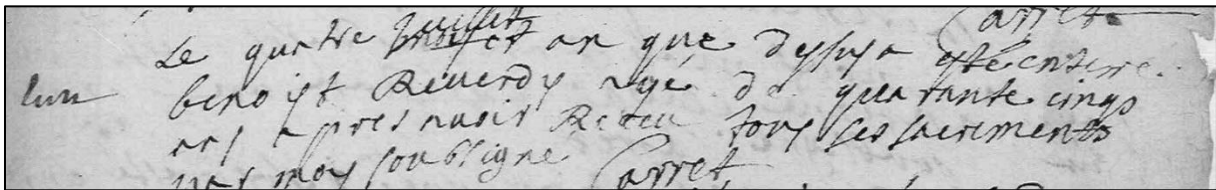
#### 4.5.3 La vie de couple

Le couple REVERDY-LARDELIER se marie à Courzieu, lieu de vie de la famille LARDELLIER. Après le mariage, le couple vit à Courzieu toute leur vie. Les 3 enfants du couple naissent tous dans cette paroisse. Les sources étant lacunaires et n'ayant pas accès à l'acte de mariage. Je connais, toutefois le métier exercé par Benoît à ce moment de sa vie. Le contrat de mariage mentionne le métier de Benoit. Il est marchand comme son père Jean REVERDY.

Le contrat n'apporte pas beaucoup d'informations sur les biens du couple. Je suis donc confrontée à une somme de difficultés qui m'empêche d'avoir des sources fiables au sujet de ce couple. Une certaine frustration apparaît. Je pense qu'il est possible de trouver des nouvelles informations en épluchant les minutes du notaire qui a rédigé le contrat de mariage. Mais ce travail est chronophage et je n'ai pas le temps de m'y plonger. Je pourrai faire ce long travail après la rédaction de ce mémoire.

#### 4.5.4 La fin de vie

Benoît REVERDY décède le premier à Courzieu. Il est inhumé le 4 juillet 1693<sup>117</sup>.



#### Transcription :

Ent[errement]

Le quatre juillet ~~moy~~ et an que dessus a esté enterré

Benoit Reverdy âgé de quarante cinq

Ans, a persnent reçu tous les sacrements

Par moy soussigné.

Carret.

---

<sup>117</sup> AD69 67 GG 2, 1693, f°7

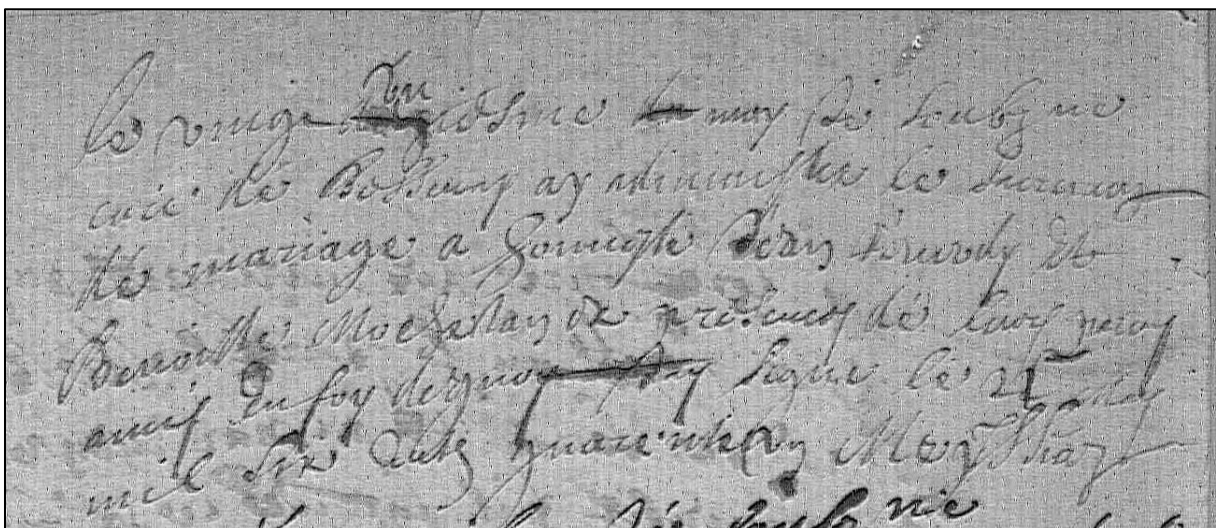
Sa veuve, Gabrielle LARDELLIER se remarie quelques mois plus tard. Le 7 janvier 1694, elle épouse Pierre MONIN à Courzieu<sup>118</sup>. Le couple n'a pas d'enfant. Gabrielle est âgée de 49 ans au moment de ce second mariage. Elle est donc trop âgée pour en avoir. Gabrielle décède quelques années plus tard. Elle est inhumée au cimetière de Courzieu le 6 mai 1699<sup>119</sup>.

#### 4.6 Jean REVERDY et Benoîte MOUCHETANT

##### 4.6.1 Le mariage

Jean REVERDY (sosa 64) se marie avec Benoîte MOCHETAN dans la paroisse de Bessenay. Il s'agit de la paroisse d'origine de l'épouse. Benoîte MOCHETAN est effectivement née à Bessenay en 1617. Ses parents Jean MOCHETAN et Jeanne JOURDAN ont eu 8 enfants. Benoîte est l'aînée de la fratrie<sup>120</sup>.

|                      |                    |
|----------------------|--------------------|
| Benoîte : 1617-1695  | Mondon : 1625- ?   |
| Pierre : 1619- ?     | Antoine : 1630- ?  |
| Antoinette : 1621- ? | Claudine : 1634- ? |
| Jeanne : 1623- ?     | Jean : 1637- ?     |



<sup>118</sup> AD69 67 GG 2, 1694, f°1

<sup>119</sup> AD69 4 E 894, f°7

<sup>120</sup> AD69 21 GG 1, 1617, 1619, 1621, 1623, 1625, 1630 et 1637 ; AD69 4 E 312

Transcription :

Le vingt uniesme ~~de~~ may ie soubsigné  
curé de Bessenay ay administré le sacreman  
de mariage à honeste Jean Reverdy et  
Benoîte Mochetan en présence de leurs parents et  
amis. En foy de quoi j'ay signé le 21 may  
mil six cents quarante un. Meyssias.

L'acte de mariage<sup>121</sup> trouvé dans les registres BMS de Bessenay est très succinct. Je découvre peu d'informations au sujet des deux époux. Je sais déjà qu'il s'agit d'un premier mariage pour Benoitte alors que pour Jean REVERDY c'est une seconde noce. Sa première épouse Louise FERRY est décédée en 1640. Jean a semble-t-il 26 ans au moment de son mariage et Benoitte semble être âgée de 24 ans. Ils sont donc majeurs et dans la fourchette d'âge moyen au mariage pour ce milieu du XVIIe siècle.

#### 4.6.2 La fratrie de Jean

Jean REVERDY est le troisième enfant dans une fratrie de quatre. L'aînée se nomme Marie et est baptisée en 1608 à Bessenay. Une seconde fille prénommée Antoinette naît en 1610 puis une troisième, Catherine en 1617. Jean est le benjamin de la famille REVERDY et le seul garçon. Tous les enfants survivent et deviennent adultes à part, peut-être, Antoinette dont je n'ai trouvé aucune mention dans les registres de Bessenay. Est-elle morte ou a-t-elle changé de paroisse ? C'est une question qui reste, pour le moment, en suspens. J'ai retrouvé les actes de sépultures à Bessenay en 1651 pour l'aînée Marie et à Courzieu pour Catherine en 1678. Le père de Jean REVERDY se nomme Floris REVERDY. Le nom de la mère est inconnu car il n'est pas cité dans les actes de baptême des enfants.

De plus, Jean REVERDY a quatre demi-frères et sœurs du côté de son père lors de son premier mariage avec Jeanne CROZET : Jeanne née en 1617, Mathieu né en 1619, Blaise né en 1621 et Benoîte née en 1626.

---

<sup>121</sup> AD69 21 GG 2, 1641-1642, f°2

Je m'arrête ici dans l'ascendance de Jean REVERDY (sosa 1) car il n'y pas de registre BMS antérieur à 1620 et je ne peux donc pas aller plus loin dans le temps. Avec plus de temps, je pense tout de même qu'il est possible de retrouver la trace des ancêtres REVERDY plus éloignés notamment en recherchant des documents issus des seigneuries présentes à Bessenay. Je prendrai sans doute le temps de le faire plus tard car ma curiosité est grande concernant cette famille et le village dont elle est originaire.

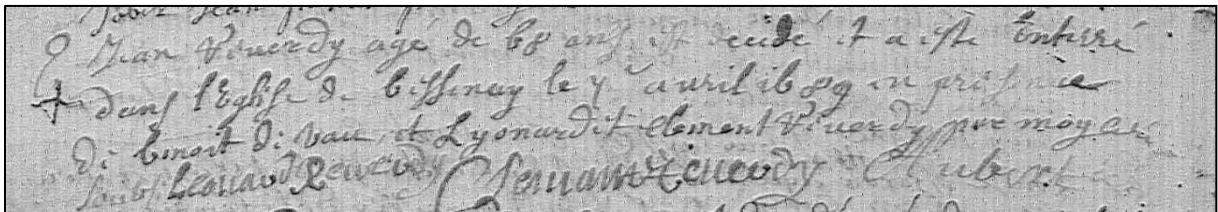
#### 4.6.3 La vie de couple

Le couple semble vivre à Bessenay et ne semble pas avoir changé de paroisse. Les enfants du couple sont tous nés dans cette paroisse. Grâce au contrat de mariage de Benoit REVERDY, fils de Jean et de Benoite, je sais que Jean REVERDY est marchand à Bessenay. Je n'en sais pas plus sur son métier.

Je n'ai malheureusement rien trouvé non plus dans les archives concernant les biens mobiliers ou immobiliers du couple.

#### 4.6.4 La fin de vie

Jean REVERDY décède le premier le 7 avril 1689 à Bessenay<sup>122</sup>. Ce sont deux de ses fils, Léonard et Clément qui sont les témoins à l'enterrement.



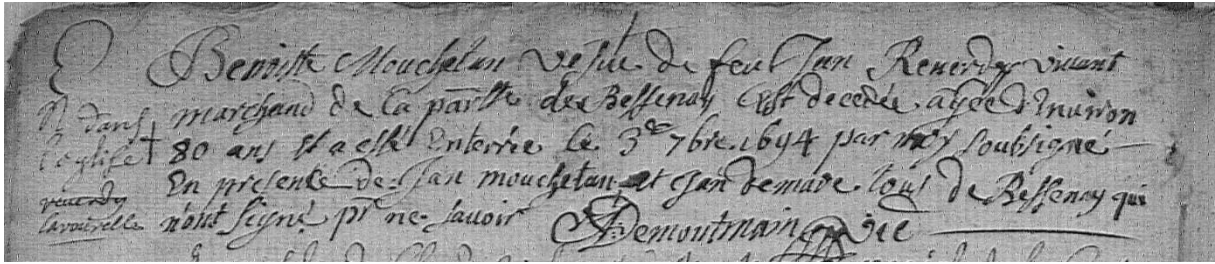
#### Transcription :

Jean Reverdy, âgé de 68 ans est décédé et a esté enterré  
Dans l'église de Bessenay le 7<sup>ème</sup> avril 1689, en présence  
De Benoit de Van et Lyonard et Clément Reverdy par moy curé  
Sousigné. Léonard Reverdy. Clément Reverdy. Aubert.

---

<sup>122</sup> AD69 21 GG 3, 1789, f°2

Benoîte MOCHETAN décède 5 ans après la mort de son époux. Le registre BMS de Bessenay mentionne son inhumation le 3 juillet 1694<sup>123</sup>.



Transcription :

Benoite Mouchetan vefve de feu Jan Reverdy vivant  
Marchant de la par[oi]sse de Bessenay est décédée, âgée d'environ  
80 ans et a été enterrée [dans l'église]<sup>1</sup> le 3<sup>ème</sup> [septem]bre 1694 par moy sousigné,  
en présence de Jan Mouchetan et Jan Demare, tous de Bessenay qui  
n'ont signé p[ou]r ne savoir. Demontmain, vic[aire].

1. Rajout de l'écrivain dans la marge.

Je n'ai pas trouvé de testament, ni de succession pour ce couple. Il faudrait faire une battue dans les minutes des notaires de Bessenay. Je n'ai malheureusement pas eu le temps de le faire. Je reste donc sur des interrogations.

<sup>123</sup> AD69 21 GG 3, 1694, f°

## Conclusion

En débutant ce travail de recherche, j'ai choisi un couple d'inconnus dans les registres de la commune où je vis actuellement. Cela m'a permis d'expérimenter la démarche de recherche pour un client potentiel. Je voulais, en effet, entreprendre une recherche depuis le début, sans aucunes informations et me mettre dans la peau d'un généalogiste familial. Ce mémoire m'a permis de découvrir des archives que je n'avais jamais eu l'occasion de consulter, comme la série 3Q concernant l'enregistrement, la série 4Q avec les hypothèques ou encore la série R, où j'ai pu découvrir la carrière militaire de certains hommes de la famille REVERDY.

Évidemment, il y eu aussi quelques frustrations qui résident surtout dans le fait de n'avoir pas pu résoudre certains mystères. En effet, j'aurais aimé remonter plus dans le temps et aller au-delà de 1580 ou encore trouver le nom de l'épouse du dernier ascendant découvert. J'aurais aussi voulu trouver les carrières militaires des hommes nés au 17<sup>ème</sup> siècle. Malheureusement, il faut savoir renoncer devant certains obstacles. Parfois ce sont les archives qui sont lacunaires, parfois aussi c'est par manque de temps. Il faut parfois faire un deuil généalogique parce que toutes les pistes possibles ont été explorées et que certains mystères ne pourront jamais être résolus. Malgré les frustrations rencontrées, l'envie de chercher toujours plus était bien présente.

Le travail de recherche qui a abouti à l'écriture de ce mémoire, m'a confirmé l'envie de poursuivre des recherches dans le domaine de la généalogie. Tout d'abord, grâce à tout ce que j'ai appris, je vais pouvoir effectuer des recherches sur ma famille. Ensuite, je compte bien tout mettre en œuvre pour faire de cette passion un métier.



## Sources

Archives départementales du Rhône :

| Minutes notariales          |                           |
|-----------------------------|---------------------------|
| AD69 3 E 10011, acte n°435  | AD69 3 E 8719, f° 200-203 |
| AD69 3E 26319               | AD69 3 E 5129             |
| AD69 3 E 26453, acte n° 236 | AD69 3 E 200 7A           |
| AD69 3 E 8719, f° 200-203   | AD69 3 E 1174, f°31-37.   |

| Registres paroissiaux et Etat civil |                                |
|-------------------------------------|--------------------------------|
| AD69 4 E 3790                       | AD69 4 E 894, f°7              |
| AD69 4 E 3791                       | AD69 4 E 312                   |
| AD69 4 E 3784, acte n°19            | AD69 4 E 3788, acte n°63       |
| AD69 4 E 3779, acte n°19, f°14-16   | AD69 4 E 3789, acte n°6        |
| AD69 4 E 4970                       | AD69 4 E 3789, acte n°52       |
| AD69 4 E 4972, f°6                  | AD69 4 E 3787, 1806, acte n°48 |
| AD69 4 E 3784                       | AD69 4 E 3787, 1813, acte n°23 |
| AD69 4 E 3786                       | AD69 149 GG 6, f°15            |
| AD69 4 E 8115                       | AD69 149 GG 5, f°6             |
| AD69 4 E 7328, acte n°119           | AD69 149 GG 5                  |
| AD69 4 E 11998, acte n°37           | AD69 149 GG 5                  |
| AD69 4 E 3790                       | AD69 67 GG 2                   |
| AD69 4 E 3781, acte n°62            | AD69 67 GG2                    |
| AD69 4 E 3789, acte n°75            | AD69 21 GG 1, 1642, f°2        |
| AD69 4 E 3781, acte n°70            | AD69 21GG 1                    |
| AD69 4 E 8114, acte n°4             | AD69 21GG 2                    |
| AD69 4 E 5557, acte n°29            | AD69 67 GG 2, 1693, f°7        |
| AD69 4 E 18934                      | AD69 67 GG 2, 1694, f°1        |

|                          |  |
|--------------------------|--|
| AD69 4 E 3784, acte n°19 | AD69 21 GG 1, 1617, 1619, 1621, 1623, 1625, 1630 et 1637 |
| AD69 4 E 4972 folio 6    | AD69 21 GG 2, 1641-1642, f°2                             |
| AD69 4 E 3777, f°8       | AD69 21 GG 3, 1789, f°2                                  |
| AD69 4 E 3776            | AD69 21 GG 3, 1694, f°                                   |
| AD69 244 2 E 3           |  |

| Recensements |              |
|--------------|--------------|
| AD69 6 M 78  | AD69 6 M 395 |
| AD69 6 M 80  | AD69 6 M 433 |
| AD69 6 M 118 | AD69 6 M 453 |
| AD69 6 M 193 | AD69 6 M 458 |
| AD69 6 M 259 | AD69 6 M 471 |
| AD69 6 M 292 | AD69 6 M 707 |
| AD69 6 M 328 | AD69 6 M 718 |
| AD69 6 M 361 |              |

| Cadastre       |               |
|----------------|---------------|
| AD69 3 P 168/1 | AD69 3 P 1230 |
| AD69 3P 168/2  | AD69 3 P 1255 |

| Enregistrement        |                  |
|-----------------------|------------------|
| AD69 3Q44/1174, f°161 | AD69 3 Q 44/1178 |
| AD69 3Q44/749         | AD69 3 Q 44/806  |
| AD69 3 Q 44/1174      | AD69 3 Q 44/1178 |
| AD69 3 Q 44/1174      | AD69 3 Q 44/806  |
| AD69 3 Q 44/95        | AD69 3 Q 44/749  |

| Hypothèques   |                |
|---------------|----------------|
| AD69 4 Q 5/52 | AD69 4 Q 5/488 |

| Registre du recrutement militaire |                    |
|-----------------------------------|--------------------|
| AD 69 1 RP 1148, f°718-719        | AD69 1RP 1956      |
| AD69 1RP 1950                     | AD69 1 RP 1858/487 |

| Dépôt des communes      |                        |
|-------------------------|------------------------|
| AD69 EDEPOT 43/3        | AD69 EDEPOT 176/3, f°7 |
| AD69 EDEPOT 176/3, f° 6 | AD69 EDEPOT 176/2      |
| AD69 EDEPOT 176/3, f°2  |                        |

Archives départementales des Alpes maritimes :

| Etat civil                   |                              |
|------------------------------|------------------------------|
| AD04 1 MI 5/0832, acte n°122 | AD04 1 MI 5/1695, acte n°103 |
| AD04 1 MI 5/0837, acte n°21  | AD04 3 E 258/276             |
| AD04 1 MI 5/0845             | AD04 3 E 259/1075, acte n°6  |
| AD 04 1MI 5/1695             | AD04 3 E 259/1055, acte n°21 |

Recensement : AD04 6M 174, f°105

Archives départementales de l'Isère :

AD38 5 E 232/5, f°5

Archives municipales de Lyon :

| Etat civil                    |                                |
|-------------------------------|--------------------------------|
| AM Lyon 2 E 269               | AM Lyon 2 E 2303               |
| AM Lyon 2 E 287-2879          | AM Lyon, 2 E 2754-1756         |
| AM Lyon 2 E 983, acte n°207   | AM Lyon 2 E 2850-2853,         |
| AM Lyon 2 E 1676, acte n° 558 | AM Lyon 2 E 3746, acte n°2682. |
| AM Lyon 2 E 1777, acte n° 913 | AM Lyon 2 E 3172, acte n°1086N |
| AM Lyon 2 E 1926              | AM Lyon 2 E 3166, acte n°1930  |
| AM Lyon 1 GG 225, acte n°459  | AM Lyon 1 GG 499, f°22, verso  |
| AM Lyon 1 GG 225 acte n°11    |                                |

Plan de saint Just : AM Lyon 2 S 0057

Archives hospitalières : Antiquaille : AM Lyon AN 4Q71 ; Hôtel Dieu AM Lyon 1Q21 ; AM Lyon 2Q54

Archives municipales de Villeurbanne :

AM Villeurbanne, acte n°175

Archives municipales d'Oullins :

Photothèques : Carte postales d'Oullins, industrise de la ville d'Oullins

Bibliothèque municipale de Lyon :

P 0546 SA 19-15 : cartes postales d'Oullins, de Bessenay

Archives d'outre-mer :

ANOM, registre mariages Alger, 1886, acte n°181.

ANOM, 1 RM 43

## Bibliographie

ROUAULT (A), *Comment présenter sa généalogie*, Archives et culture, 2017, 95p.

MERGNAC (M-O), *Ancêtres paysans*, Archives et culture, 2022, 96p.

BEAUCARNOT (J-L), *Les noms de famille et leurs secrets*, Robert Laffont, Documento,

*Les noms de famille en Rhône-Alpes*, histoire et anecdote, Archives et Culture, 2001.

*Les métiers de nos ancêtres*, archives, musées et bases de données, Archives et culture

MICHEL (S), *Chemin de fer en Lyonnais (1827-1957)*, Lyon, Presse universitaire de Lyon, 1986, 189p.

LAPLACE (R), *L'histoire d'Oullins des origines à 1900*, Editions L'Hermès, Lyon, 1977, 118p.

PERRIN (R), *100 ans de vie à Oullins, promenade d'un siècle à l'autre : 1903-2003*, Olympus, 2003, 96p.

TEROT (M), *Les rues d'Oullins*, Association pour l'Histoire d'Oullins, 1997, 114p.

VILLE D'OULLINS, *Oullins de A à Z : Dictionnaire de la ville depuis ses origines jusqu'à nos jours*, éditions Olympus, 2006, 152p.

POUZET (P-L), *La grande aventure automobile*, La Taillanderie, 2006, 239p.

Goubert (P), *Les paysans français au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Hachette, 1982,

## Sitographie :

<https://www.geneanet.org/>

<https://www.filae.com/>

<https://www.geoportail.gouv.fr/>

<https://www.cartes-2-france.com>

<http://enccre.academie-sciences.fr/encyclopedie>, volume X.

<https://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/>, JMO 26 N 672/13, 14 et 15

<https://www.geneabank.org/>

<https://fr.wikipedia.org/wiki/Bessenay> (visité en mars 2023)

<https://fr.wikipedia.org/wiki/Oullins> (visité en mars 2023)